

CCAS



AVIGNON
Ville d'exception

BILAN D'ACTIVITÉ 2024

Table des matières

PRESENTATION	4
GRANDIR ENSEMBLE	6
Petite enfance	6
Le Laep.....	13
Le relais petite enfance	16
Le programme de reussite educative	18
ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITE	25
INCLUSION SOCIALE.....	46
Le service Domiciliation.....	46
Le service Accompagnement Global	49
Le service de prevention des expulsions domiciliaires.....	52
VILLE AMIE DES SENIORS.....	56
Le service lien social	56
Le service maintien à domicile	60
Le service accompagnement social	64
Le service CLIC - handicap	68
RESSOURCES HUMAINES.....	71
DIRECTION FINANCES / COMMANDE PUBLIQUE	80
MOYENS GENERAUX.....	85
SECRETARIAT GENERAL	90

PRESENTATION

Le Centre Communal d'Action Sociale est un **Etablissement Public Communal Administratif**, doté de la personnalité morale de droit public, lui conférant une autonomie administrative à l'égard de la commune. Il est administré par un Conseil d'Administration, présidé de droit par Madame le Maire, ou en son absence, par Madame la Vice-présidente.

Le nombre de membres du conseil d'administration est fixé par délibération du Conseil Municipal. Il est de 10 pour le CCAS d'AVIGNON + Madame le Maire. Le nombre de membres élus est égal au nombre de membres nommés. Les 5 membres élus le sont par le Conseil Municipal en son sein, à la représentation proportionnelle.

Le Maire nomme les 5 autres membres parmi les représentants d'associations participant à des actions : familiales, dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ; relatives aux retraités et aux personnes âgées du département ; concernant les personnes handicapées du département.

PERIMETRE

Un effectif « cible » de 330 agents dont les sites de travail se répartissent :

- ✓ Au 4 et au 2 avenue de St Jean
- ✓ Dans les structures multi-accueil petite enfance
- ✓ Dans les LAEP (lieux d'accueil enfants-parents)
- ✓ Au centre social Espace pluriel de la rocade
- ✓ Au complexe socio culturel de la barbière
- ✓ Au château de la Barbière
- ✓ A la Livrée de Viviers
- ✓ Rue des rêveuses à Montfavet

MISSIONS

En lien avec l'accompagnement social

- ✓ Accompagnement social des personnes âgées
- ✓ Accompagnement global de personnes en parcours d'insertion
- ✓ Election de domicile des personnes sans résidence stable
- ✓ Prévention des expulsions et Equipe Sociale d'Intervention

En lien avec la petite enfance

- ✓ Gestion de 11 multi-accueils petite enfance répartis sur le territoire communal
- ✓ Gestion d'un multi-accueil familial : 17 assistantes maternelles
- ✓ Gestion de lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)
- ✓ Gestion de relais parents enfants (RPE)
- ✓ Gestion de deux Educatrices de Jeunes Enfants pour la socialisation précoce.

En lien avec les seniors

- ✓ Aide au maintien à domicile
- ✓ Portage des repas
- ✓ Téléalarme
- ✓ Animations collectives et à domicile
- ✓ Deux foyers-restaurants : château de la Barbière et Livrée de Viviers
- ✓ Centre local d'information et de coordination en gérontologie (Clic)

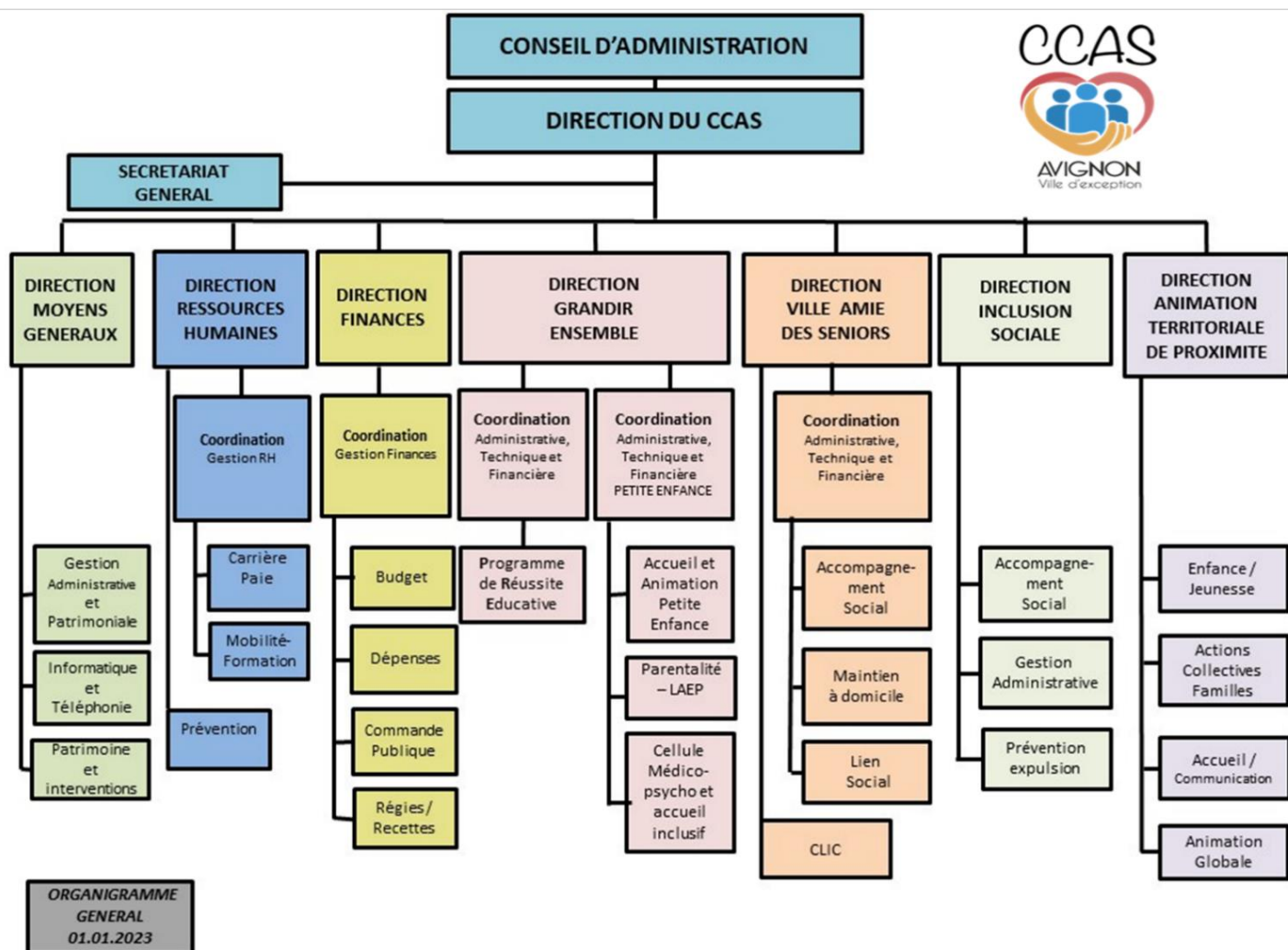
En lien avec les quartiers sud

- ✓ Gestion et animation du centre social Espace pluriel et du complexe social et culturel de la Barrière

CHAMPS D'INTERVENTION

- Parentalité
- Enfance et jeunesse
- Animations adultes et familles
- Activités culturelles
- Accompagnement des personnes fragilisées

ORGANIGRAMME



GRANDIR ENSEMBLE

Grandir Ensemble regroupe les établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE), le Relais Petite Enfance (RPE), les Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) et le Programme de réussite Educative (PRE).

Il s'agit pour cette direction d'assurer les missions suivantes :

Favoriser une approche globale de la famille

Promouvoir la transversalité et le partenariat des différents acteurs sur le territoire

Travailler ensemble sur l'ensemble du territoire

PETITE ENFANCE

- ✓ 11 multi accueils collectifs
- ✓ 1 crèche Familiale
- ✓ 1 Relais Petite enfance (RPE)
- ✓ 4 Lieux Accueils Enfants Parents (L.A.E.P.)
- ✓ 2 EJE en classe de TPS

Les 189 agents que compte le service petite enfance sont ainsi répartis :

- ✓ Deux référentes santé et accueil inclusif, une psychologue, une Coordinatrice Technique Petite Enfance, une Coordinatrice Administrative Petite Enfance,
- ✓ 1 secteur inscriptions centralisées,
- ✓ 9 assistantes administratives réparties dans les établissements et au siège du CCAS,
- ✓ 8 professionnels assurant les remplacements,
- ✓ 8 directrices ou adjointes puéricultrice ou infirmières, 19 éducatrices et un éducateur de jeunes enfants, une éducatrice spécialisée,
- ✓ des auxiliaires de puériculture, agents titulaires d'un CAP Petite Enfance Des agents de service sans diplôme de la petite enfance,
- ✓ Ainsi que 17 assistantes maternelles associées à la crèche familiale.

Les missions du service Petite Enfance

Il s'agit de :

Répondre aux besoins d'accueil des familles en proposant différents établissements d'accueils collectifs ou familiaux pour les enfants de moins de 6 ans, valides ou en situation de handicap (RPE et EAJE)

Faciliter les démarches pour le recrutement, l'emploi et la professionnalisation des assistantes maternelles indépendantes (RPE)

Accompagner et soutenir le rôle de parents (LAEP, RPE, EAJE, TPS)

Accueillir les familles et les enfants dans les meilleures conditions matérielles et affectives en assurant leur sécurité, leur épanouissement, leur développement harmonieux.

L'organisation du service

Le binôme de coordination est chargé de superviser les équipes en place, en étroite collaboration avec les directrices de crèches, les adjointes des directrices et les assistantes administratives, de les soutenir dans leurs activités, de les guider, de les informer et de tout mettre en œuvre pour une bonne gestion technique, financière et administrative du service.

Chaque EAJE est placé sous la responsabilité d'une directrice - infirmière, puéricultrice ou éducatrice de jeunes enfants - secondée par une adjointe, éducatrice de jeunes enfants ou infirmière, en fonction du nombre de places de l'établissement.

Une équipe d'assistantes administratives, en lien étroit avec la coordination, assure les tâches administratives de l'établissement, ce qui permet une harmonisation des pratiques et une grande réactivité face aux demandes de l'institution et aux besoins d'information et d'ajustement des familles.

L'activité en 2024

Une journée pédagogique supplémentaire, financée par la CAF à la faveur d'une modification des dispositions réglementaires à l'égard des EAJE, a été accordée cette année. Cette journée d'études supplémentaire a porté principalement sur la prévention des stéréotypes de genre dans les crèches et LAEP.

Par ailleurs des modalités de simplification des démarches administratives pour les parents et des procédures administratives pour les assistantes sont intervenues en cours d'année comme :

- La mise en place du parapheur électronique
- La mise en place du prélèvement automatique pour les familles
- La mise en place du pointage par téléphonie pour les assistantes maternelles de la crèche familiale.

Enfin le pôle inclusif, constitué par les deux référentes santé et la psychologue a pris toute sa dimension après le dernier recrutement intervenu en septembre.

Les activités pédagogiques et la parentalité

Les activités récurrentes ont été planifiées au fil de l'année dans la plupart des structures et des interventions à visées culturelles, sportives, potagères, en partenariat avec des artistes ou praticiens locaux, ont été programmées. Quelques exemples : la crèche familiale et la crèche Farfantello (jardinage, participation à la semaine de la petite enfance et au salon des assistantes maternelles), à Pirouette (jardinage et recyclage) à la Petite Livrée et Chapy Chapo pour une activité de lecture (dispositif Lire et Faire Lire qui dépend de la ligue de l'enseignement) et bibliothèque, des sorties dans les environs (crèche Dorémi, crèche de la petite livrée), des interventions de l'ONAP (crèche des petits troubadours), avec l'association « Sur la Touche » : une séance d'éveil musical (à Persil).

Des rencontres thématiques et des activités très appréciées tout au long de l'année avec une participation des talents au sein des équipes.

Enfin, les rencontres « passerelles » entre les crèches et les petites sections des écoles maternelles se développent dans tous les quartiers.

La spécificité de la crèche familiale d'AVIGNON

On dénombre 3 crèches familiales dans le Vaucluse, dont celle d'Avignon qui est la plus importante en effectif d'assistantes maternelles. Elle développe des projets innovants et l'année 2024 s'est ouverte sur un enrichissement des partenariats et de nouvelles initiatives notamment avec :

- La création de soirée « pyjamas » s'adressant aux parents qui peuvent suivre un atelier sur une thématique spécifique pendant que leurs enfants sont accueillis dans la salle voisine pour une activité, un repas du soir et l'enfilage du pyjama avant que les parents ne reviennent les chercher.
- La mise en place d'une activité de chant lyrique en partenariat avec l'ONAP en présence d'une chanteuse tous les 15 jours
- La mise en place d'une journée pédagogique commune avec le RPE, en extérieur, destinée aux assistantes maternelles indépendantes et aux assistantes maternelles de la crèche familiale alliant un temps d'activité physique et un temps de formation.
- La présence de la crèche familiale lors des réunions d'information collectives destinées aux candidates postulant pour obtenir un agrément, dans le but de mieux faire connaître ce service.
- La mise en place d'une journée complète de présence des enfants et de leur assistante maternelle à la maison des rêveuses le vendredi tous les 15 jours.

Par ailleurs, une amélioration de la reconnaissance du travail des assistantes maternelles s'est opérée avec l'attribution de la prime de pouvoir d'achat et la mise en place conditionnelle et progressive des CDI pour certaines professionnelles. Cependant et malgré une volonté de développer ce service, l'objectif de 18 professionnelles en activité n'a pas été atteint.

Evolution technique : le système d'enregistrement des horaires de présence des enfants a été informatisé.

Les conseils de crèches

Regroupant trois crèches chacun, 2 premiers conseils se sont tenus dans les quartiers SUD et Centre, en présence de parents volontaires pour représenter les autres familles, des représentants administratifs du CCAS ainsi que des professionnelles.

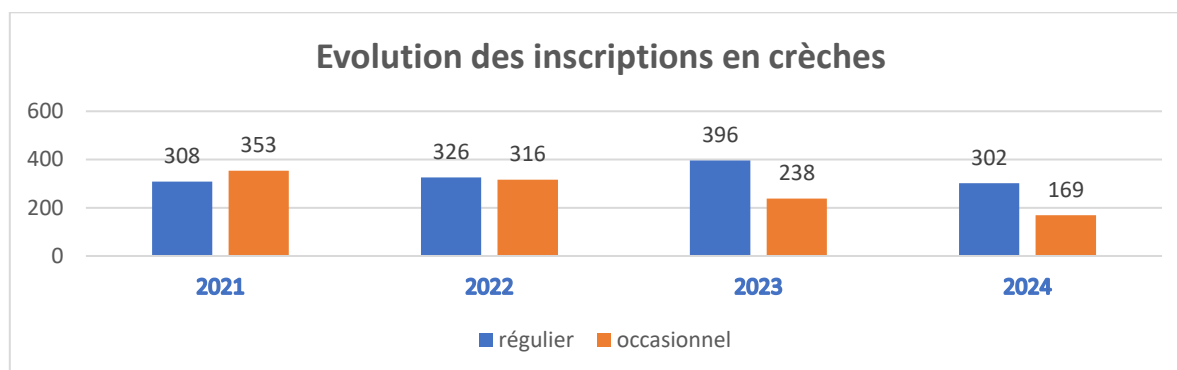
L'extension des partenariats

Des conventions ont été validées pour l'accueil d'enfants dont les parents sont employés par le SRIAS et la CAF. Ces organismes ont choisi de réserver des places dans les crèches municipales pour la proposer à leurs agents. Une convention lie le CCAS avec chaque organisme pour un financement particulier de chaque place.

Par ailleurs, le travail de l'équipe d'accueil inclusif consiste à étendre un partenariat au niveau de l'accueil des enfants les plus en besoin. De ce fait le CIDFF, la mission locale, le CAMSP, l'AHARP, Service Enfants et Adultes Vulnérables du Département, sont des partenaires incontournables et très demandeurs d'accueil d'enfants de familles très fragilisées.

S'ajoutant au dispositif « Essaimage » déjà existant avec 25 enfants inscrits annuellement pendant les cours d'alphabétisation de leurs parents, le partenariat AVIP (crèches à vocation d'insertion professionnelle), a fait l'objet d'une convention pluri-partenaire et 8 places sont réservées en 2024 aux enfants dont les parents sont en cours d'insertion.

Les admissions d'enfants



Évolution de la demande et du nombre de pré-inscriptions entre 2021 et 2024

302 pré-inscriptions pour des accueils réguliers ont été réalisées en 2024 dans les différents établissements, contre 396 en 2023, soit une diminution de la demande de 23%. Ces demandes sont centralisées au sein de la coordination, un agent est en charge spécifiquement de cette mission qui se développe au sein du service. On note de nouveau une suprématie des inscriptions en accueil régulier, ce qui n'était plus le cas depuis 2020. Cependant la liste d'attente glissante reste élevée avec 181 enfants en demande d'accueil.

Le nombre total d'enfants accueillis en 2024 est de 861.

En 2024, 1.95 enfants accueillis par place (contre 2.03 en 2023).

Pour détailler l'âge des enfants accueillis au 31 décembre 2024 :

Nés en 2021 : 282

Nés en 2022 : 302

Nés en 2023 : 215

Nés en 2024 : 62

Les places laissées vacantes par des enfants absents ponctuellement sont comblées par des enfants accueillis de façon occasionnelle. Pour chaque place de l'agrément, plusieurs enfants peuvent se relayer sur la semaine, ainsi de nombreuses familles peuvent obtenir une réponse à leur besoin d'accueil.

133 enfants accueillis en 2024 faisaient l'objet d'un suivi particulier par le pôle inclusif de la direction Grandir Ensemble.

Les structures et bâtiments

Les locaux des 12 EAJE appartiennent majoritairement à la Ville, sauf l'île aux Trésors, en Courtine, dont le CCAS est propriétaire et Dorémi dans le quartier Saint-Chamand, qui est loué et organisé en deux appartements réunis. La crèche la plus récente, les Petits Troubadours, a été achevée en 2014 et la plus ancienne, la crèche de la Croix des oiseaux, a été ouverte en 1970.

Nom de l'établissement (quartier)	Secteur	Nombre de places
L'île aux trésors	Courtine	39
L'île aux enfants	Monclar	60
Chapy-Chapo	Saint-Jean	60
Croix des oiseaux	Sud	44
La petite Livrée	Centre-ville	40
Les petits troubadours	Barbière	40
Pirouette	Montfavet	32
Les bambins	Monclar	20
Farfantello	Pont des deux eaux	20
1-2-3 Persil	Centre-ville	20
Dorémi	Saint-Chamand	15
Crèche familiale 18 AM	Tous secteurs sauf centre-ville	54

Les finances

Les dépenses

Au 1^{er} août 2024, le marché traiteur a fait l'objet d'un avenant augmentant le prix du repas en raison de l'augmentation des denrées brutes. Ainsi le prix de la journée alimentaire est passé de 4.58 euros en 2023 à 4.65 €.

En 2024, plusieurs postes de dépenses sont nouvellement centralisés afin de réaliser des économies (produits pharmaceutiques, sous l'égide des nouveaux RSAI, et fournitures de bureau notamment).

Les recettes

Modalités de financements

→ La CAF : Le CCAS et son service Petite Enfance renouvellent tous les quatre ans ce partenariat, en signant des conventions d'objectifs et de financement pour les EAJE, le RPE et les LAEP. À ce titre, le CCAS s'engage à respecter les directives CNAF et en contrepartie perçoit une prestation de service unique (PSU) pour les EAJE (environ 45% des charges annuelles) et une prestation de service ordinaire (PSO) pour le RPE et les LAEP (30% des charges), calculées en fonction des résultats d'activité.

La PSU est destinée à compenser la participation des familles quels que soient leurs revenus, dans le but de favoriser la mixité sociale. La PSU est versée à concurrence d'un certain plafond, qui est maximal en 2024 à 6.63 € euros de l'heure. La participation de la famille vient en déduction de ce montant. La PSU est également variable en fonction des services rendus aux familles et de l'écart entre les facturations et les prévisions. À ce titre le CCAS a perçu sur 12 établissements d'accueil, une PSU de :

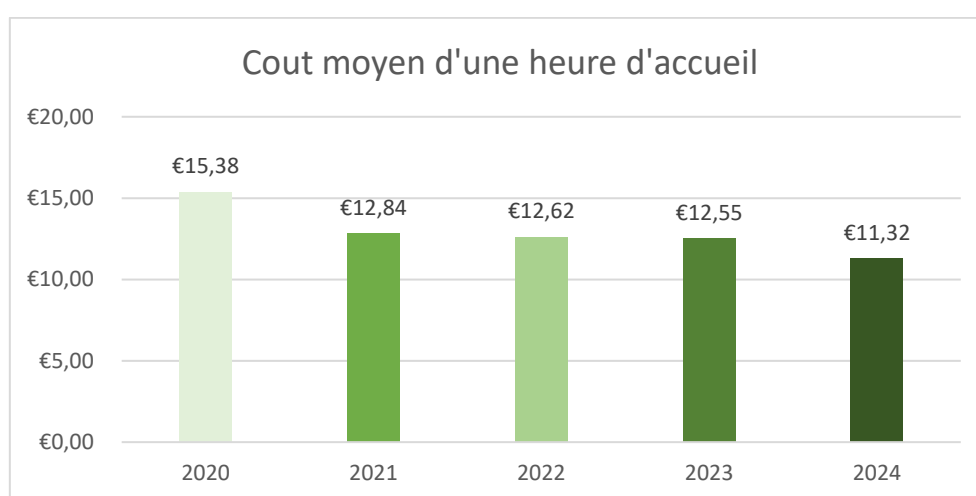
2022		2023		2024	
Montant	Nombre d'EAJE	Montant	Nombre d'EAJE	Montant	Nombre d'EAJE
5.89€	2	6.41€	2	6.63	2
5.45€	8	5.93€	9	6.14	7
5.04€	2	5.48€	1	5.68	1

Par ailleurs, dans le cadre de la convention territoriale globale qui a remplacé le CEJ au 31 décembre 2022, les financements sont aujourd'hui appelés Bonus Territoire. Ils sont versés directement au CCAS, avec une majoration importante (1700€ par place d'accueil) pour les structures en QPV, soit 6 établissements en 2024, 6 pour l'année prochaine. À cela se rajoutent 2 autres bonus : le bonus mixité et le bonus Handicap. De ce fait, le CCAS a perçu davantage de subventions par la CAF en 2024. La PSU est ainsi estimée à 2 989 945,37 euros soit -2%. Les bonus territoire perçus pour l'année 2024 s'élèvent quant à eux à 644 505,25 euros, équilibrant à la hausse la participation de la CAF pour 2024.

→ La MSA, autre partenaire financier, verse de la PSU (environ 1% des charges) pour ses ressortissants accueillis.

→ La ville : équilibre les budgets en versant une subvention communale (environ 44% des charges).

→ Les partenaires AVIP (28 000 €) et les conventions pour la réservation de places par des institutions (SRIAS et CAF) 35 500 €.



On remarque l'établissement le plus coûteux avec un coût horaire de 14.61 € en 2024, ceci s'expliquant par un fort absentéisme des enfants et des professionnels en particulier sur le premier semestre de l'année. La crèche au coût horaire le moins élevé change chaque année, en 2024 le coût horaire minimal est de 9.84 € à la crèche des Petits Troubadours.

Les participations familiales

Les familles règlent une participation mensuelle après avoir signé un contrat d'accueil renouvelé tous les 4 mois. Le tarif moyen toutes structures confondues s'élève à 1.35 €/h en 2024, les participations horaires moyennes s'échelonnant de la moindre à Dorémi (0.66€) à la plus élevée à la petite livrée (2,15€).

Les participations familiales représentent environ 13% des charges liées à l'accueil de l'enfant. Le tarif horaire est un coefficient appliqué au revenu annuel de la famille. Il est établi à partir des derniers revenus déclarés à l'administration fiscale (N-2) et en fonction du nombre d'enfants à charge dans la famille. Le portail Familles permet aux usagers de régler leurs factures en ligne.

Un tarif inférieur ou égal à un euro par heure d'accueil est considéré par la CAF comme marquant le seuil de pauvreté des familles accueillies. À l'observation des tarifs des familles, on constate que les enfants issus des familles pauvres sont de plus en plus nombreux à être accueillis en crèches, avec une évolution sur le secteur du centre-ville. La proportion des familles sous le seuil d'un euro est

quasiment identique à l'an passé. La proportion la plus forte étant constatée à la crèche Dorémi (79% : en forte augmentation par rapport à l'an passé : 69%), la plus faible à la crèche de la petite livrée (21%).

On note une augmentation de la proportion de près de 50% à la Croix des oiseaux, une augmentation à Farfantello (+32%), une baisse à Pirouette(-22 %), stable à Chapy-Chapo, donc sur le nord de la ville.

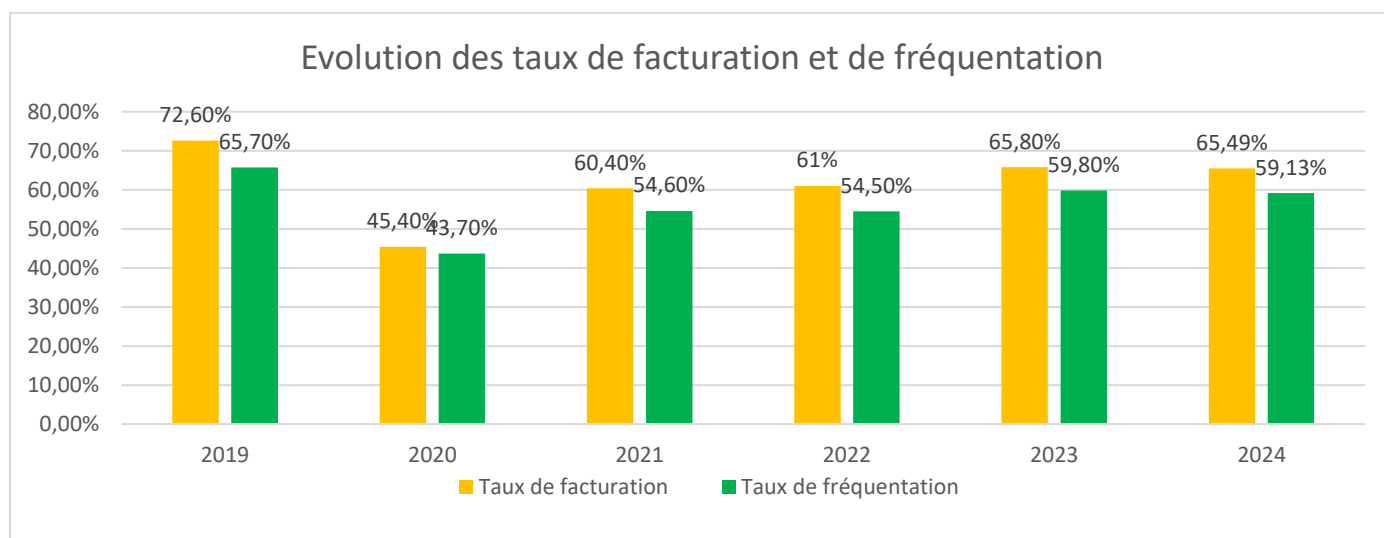
L'implantation sur le territoire de micro-crèches privées (2 ouvertures en 2023), capte les familles les plus favorisées dont les contrats sont plus longs. Les crèches publiques se retrouvent ainsi avec une population de moins en moins mixte et de plus en plus fragile.

Contraintes de fréquentation

Les financements accordés par la CAF en relation avec le CEJ imposent un taux de fréquentation moyen minimal de 70%.

Le montant de la prestation de service accordée par la CAF dépend de l'écart entre les heures réelles et les heures contractualisées, le financement le plus avantageux (6.63€/h) étant accordé lorsque l'écart est le plus faible, cela concerne deux crèches : Pirouette et Dorémi. À contrario, si l'écart est élevé, la PSU est réduite à 5.68€/heure : les Bambins. Ces modalités de financement imposent un ajustement constant entre les heures contractualisées et les heures réelles. L'écart lorsqu'il est constaté fait l'objet d'une nouvelle proposition de contractualisation aux familles.

Les taux de fréquentation s'améliorent d'année en année depuis la période de pandémie, cependant les taux atteints antérieurement (2019) ne sont pas encore retrouvés.



Autour de l'activité des EAJE : L'équipe d'accueil inclusif

Le décret du 25 août 2021 préconise le remplacement du médecin et de l'EJE en charge de l'accueil inclusif par deux postes de Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI). Ces recrutements sont intervenus en 2023 et 2024. Le pôle est composé d'une psychologue, une puéricultrice et une infirmière.

Le nombre d'enfants nécessitant un suivi particulier et un engagement des partenaires a doublé (106 en 2024 et 54 en 2023). Ceci s'explique par la diversification et la meilleure connaissance des partenaires qui orientent les enfants mais aussi par la détérioration des conditions de vie des familles et leur orientation préférentielle vers notre service public.

LE LAEP

Le LAEP est un lieu de rencontre, gratuit, anonyme, espace de parole, de proximité avec l'autre, où la convivialité est la pièce maîtresse pour se découvrir avec son enfant. Le LAEP demeure un outil essentiel pour accompagner les familles les plus fragiles et les sortir de leur isolement. Chaque espace propose également des rencontres thématiques aux familles, en lien avec des partenaires locaux.

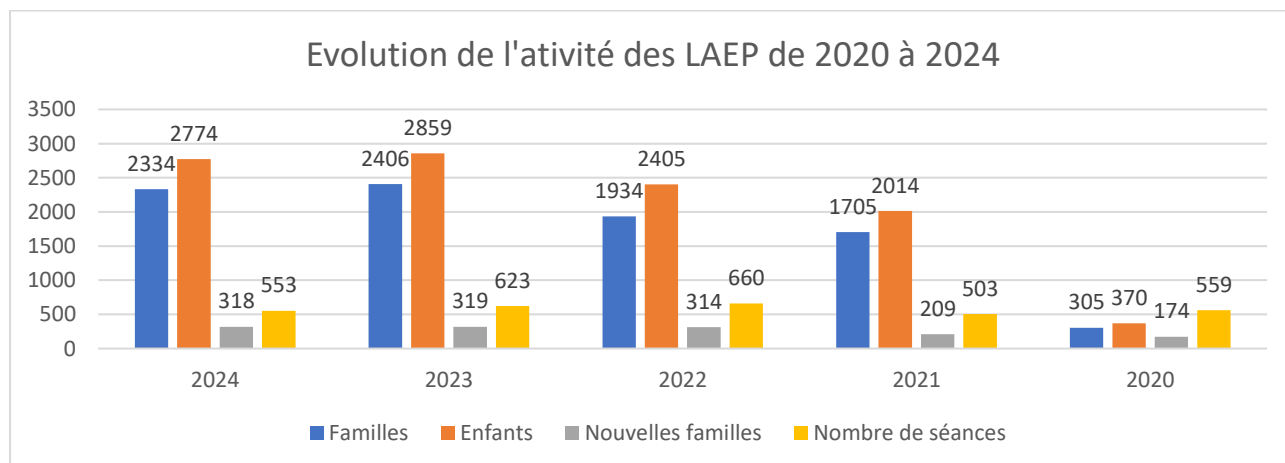
Organisation

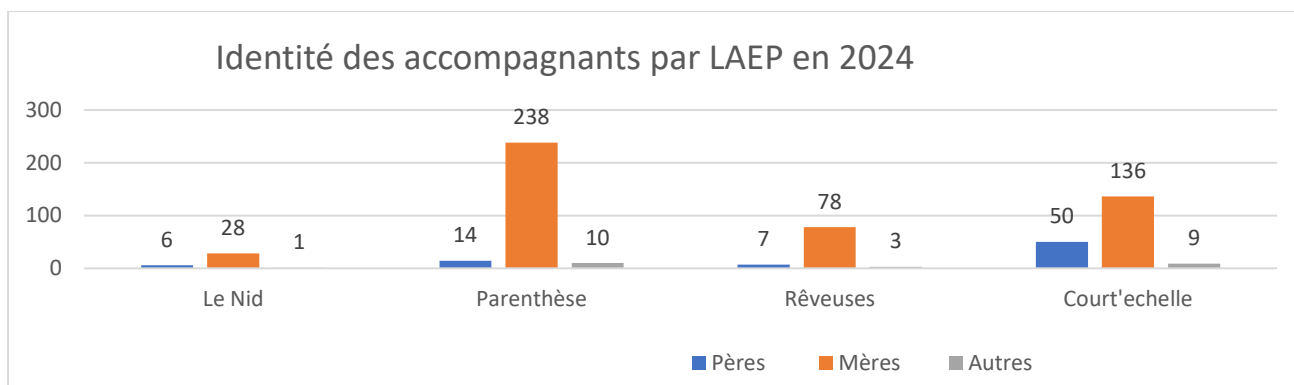
Le LAEP compte cinq agents, dont un coordinateur, qui assurent des accueils pour les familles et les enfants sur les 10 demi-journées de la semaine. Les accueils du LAEP sont proposés sur 4 sites : La Courtéchelle au centre-ville, La parenthèse, installé au Centre Social et culturel Espace Pluriel, pour les quartiers Sud et la « Maison des Rêveuses » à Montfavet. Un partenariat avec le centre social de la Croix des Oiseaux a permis d'ouvrir un accueil hebdomadaire « le Nid » dans ses locaux.

Une réunion mensuelle à l'initiative de la coordination vise à une harmonisation des pratiques avec les différents accueillants qui par ailleurs suivent des séances d'analyse des pratiques mensuelles.

Une quarantaine d'ateliers ont été proposés aux familles en dehors des temps d'accueil LAEP, avec une fréquentation allant de 5 à 10 familles par atelier.

Synthèse de l'activité





L'activité du LAEP a légèrement diminué par rapport à 2023. Plusieurs accueils ayant été annulés à la suite du départ d'un agent dont le remplacement a été différé.

La Maison des Rêveuses à Montfavet. Il s'agit d'un accueil qui reste encore mal identifié par le public, situé très à l'écart des lieux fréquentés. Les accueils ont cependant été doublés cette année et l'équipe s'est stabilisée.

L'aménagement du jardin réalisé en 2024 devrait aider à la reconnaissance de ce lieu prometteur au sein d'un quartier dépourvu de structures à destination de la population, mais entouré d'une école et d'une crèche, et doté d'une forte augmentation de sa démographie.

La Parenthèse. Le LAEP qui occupe un espace partagé avec le RPE, a connu d'emblée une hausse de sa fréquentation à la fermeture du LAEP « Un pas de plus ». La passerelle avec la toute petite section de l'école des Olivades, favorisée par la présence de l'EJE travaillant en TPS et l'implantation du LAEP au sein du centre social espace Pluriel, a augmenté la fréquentation régulière des familles.

Les accueillants reçoivent de plus en plus de familles orientées par le service de PMI ou en situation de protection de l'enfance. Les séances thématiques proposées une à deux fois par mois sont très appréciées.

La Court'echelle. Deux accueils supplémentaires ont été proposés par semaine ainsi qu'un accueil le samedi matin, une semaine sur deux.

Cet accueil est particulièrement fréquenté par les couples parentaux ou les pères seuls, ce qui valide totalement l'atteinte de l'objectif de mixité de genre sur cet accueil, lequel affiche régulièrement complet. L'objectif était double :

- Proposer un accueil aux familles dont les parents travaillent et ne peuvent se rendre aux autres accueils de la semaine
- L'isolement de certaines familles du centre-ville s'est confirmé : généralement nouvellement arrivées, souvent monoparentales et éloignées de leurs familles, leur isolement est plus sensible que sur les autres secteurs de la ville.

Le partenariat

Le développement des actions en faveur de la parentalité est une réalité sur le territoire.

Le coordinateur est régulièrement mobilisé sur des activités de présentation du service et des actions menées par le CCAS en faveur des familles, comme des séances thématiques en marge des accueils. Depuis l'arrivée dans la direction et au sein du PRE des référents de médiation parentale et de l'EJE en classe de TPS, les activités conjointes sont nombreuses et régulières, surtout sur les quartiers politiques de la ville (QPV). Ces liens facilitent l'accès des familles dans les lieux de

socialisation et contribuent à l'intégration des enfants dans les meilleures conditions au moyen d'actions comme les cafés des parents, les portes ouvertes ou après-midis thématiques.

Perspectives

Les accueils du samedi ont vocation à se développer pour répondre aux besoins des usagers.

Les propositions faites hors accueil LAEP pour cette année correspondaient (pour certains LAEP) aux besoins des familles, mais font de plus en plus redondance avec ce qui est proposé par les autres LAEP.

L'activité de la TPS Passerelle

Les missions :

Dans le cadre des actions prévues au sein de la Cité Educative, l'éducatrice de jeunes enfants qui contribue au dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans occupe un poste à mi-temps sur chaque groupe scolaire des Grands Cyprès et des Olivades (secteurs QPV), au sein de deux classes de très petites sections de maternelle avec des équipes enseignantes très en demande.

En 2024 à la suite de l'opportunité du financement d'un deuxième poste, un recrutement a été effectif et la professionnelle a pris son poste en septembre à l'école maternelle Saint-Jean dans une classe qui existait depuis quelques années sans qu'une éducatrice y soit affectée.

Les deux postes couvrent 3 champs d'intervention :

- Une mission éducative : actions menées auprès des jeunes enfants tenant compte de leur développement, de leurs capacités, de leur famille et de leur environnement, dans une démarche de coéducation avec les parents et les autres professionnels intervenants à leurs côtés.
- Une mission de prévention : repérage des enfants rencontrant des difficultés motrices, psychiques ou sociales par le biais de l'observation professionnelle, de manière à adapter l'intervention pour prévenir ou accompagner ces difficultés. Si besoin, orientation des familles vers des professionnels plus spécialisés.
- Une mission de coordination : développer le partenariat avec les professionnels de l'Éducation Nationale, de la Petite Enfance, des autres directions du CCAS, du champ sanitaire et social, les associations, les collectivités territoriales...

Les réalisations dans l'année

Les principales actions en 2024 ont été des rencontres thématiques à destination des parents dans les écoles, des cafés parents, des ateliers au sein des centres sociaux et des espaces parents dans les écoles, avec ou sans partenaires.

Le partenariat s'est considérablement développé et de nouveaux acteurs entrent dans les propositions offertes aux enfants et à leurs familles. Les deux EJE participent aux différentes actions menées au titre du dispositif de la Cité éducative, y compris durant les temps de vacances scolaires à l'extérieur des bâtiments.

Au total 100 ateliers ont été organisés ou animés, 60 entretiens avec les parents, et 23 accompagnements.

Perspectives 2025

Des sorties avec les parents sans les enfants (accompagner les parents dans différents lieux, favoriser les échanges entre les parents et créer une dynamique, soutenir le lien entre les différents acteurs) ainsi qu'un projet avec le centre social Espace Pluriel, le centre social de la Croix des Oiseaux et l'association TOTEM autour de l'éveil culturel.

Des nouveaux ateliers au centre social avec les familles de TPS

En amont de la rentrée, préparation au travers des ateliers parents-enfants menés pendant les vacances et accompagnement au LAEP, après la commission d'admission.

-Les projets et partenariats de la petite enfance

Le projet « Essaimage »

Ce projet, à l'initiative de la MSA en 2014 pour les ressortissants du régime agricole, est étendu depuis 2015 aux centres sociaux pour en faire bénéficier l'ensemble des familles.

Destiné aux familles ayant des enfants âgés de moins de 3 ans, le dispositif offre des places de crèches pour suivre un parcours linguistique ou d'insertion. Depuis 2017, la coordination technique est assurée par le service Petite Enfance auprès des partenaires. Des outils ont été créés pour faciliter le lien et le suivi de chaque parcours. Les orientations proviennent des centres sociaux.

En 2024, 24 enfants ont été accueillis dans ce cadre d'accueil occasionnel.

Le projet AVIP

Le dispositif a été initié en 2021 par la CAF en coordination entre les différents acteurs du projet : CAF, Conseil départemental et Pôle emploi(aujourd'hui France Travail). L'essence même du dispositif est de faire sortir un public ciblé de la précarité, en levant les nombreux freins pour un retour à l'emploi tout en respectant des critères d'éligibilité. Le cœur de l'action est la recherche active d'emploi, et en parallèle l'attribution de places en crèche pour ces personnes. Ces places sont financées et suivies par la CAF, plusieurs enfants peuvent occuper une place durant la semaine.

À l'issue des 6 premiers mois d'accueil, une place pérenne peut être proposée à la famille si la situation d'insertion est probante.

Le service Petite Enfance est entré dans le dispositif en décembre 2022 pour 5 places réparties sur les différentes crèches. En 2024, le CCAS a conventionné pour 8 places d'accueil sur les établissements, 87 enfants ont été accueillis tout au long de l'année et toutes les places occupées dans ce cadre ont été pérennisées dans le droit commun.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE, agréé depuis mars 1997, est contractualisé avec la CAF au moyen d'une convention d'objectifs quadri-annuelle validant son agrément et soumise à une évaluation avant reconduction. La convention a été renouvelée pour la période 2023-2026.

Deux responsables EJE assurent l'animation de ce service. Elles collaborent largement avec les directrices d'établissements, les LAEP et les différents partenaires du territoire pour le rayonnement du CCAS en développant les activités permettant de mieux connaître le métier d'assistante maternelle.

5 lieux répartis sur le territoire permettent d'accueillir les assistant.es maternelles et les enfants qui leur sont confiés en leur proposant différentes activités ou ateliers.

La majorité de ces espaces sont partagés avec des LAEP ou la crèche familiale : Espace Louis

Gros sur le secteur ouest, centre social et culturel Espace Pluriel à la Rocade sud, Maison des Rêveuses à Montfavet, Courtéchelle pour le centre-ville et enfin la crèche Farfantello pour le Pont des 2 eaux.

Le public et les partenaires sont également accueillis au CCAS sur rendez-vous, pour mieux s'adapter aux situations et aux disponibilités de chacun.

Nous pouvons constater une baisse constante du nombre d'assistants maternels et du nombre de places d'accueil même si les secteurs Montfavet, Centre-ville et Ouest montrent une certaine stabilité.

L'activité, par rapport à 2023 a été pénalisée par l'absence prolongée de l'une des responsables et par son retour à temps partiel.

L'activité

RPE 2024	Accueils jeux	243
	Nombre d'enfants accueillis en accueils jeux	306
	Nombre d'AM accueillies en accueils jeux	73
RPE 2023	Accueils jeux	246
	Nombre d'enfants accueillis en accueils jeux	289
	Nombre d'AM accueillies en accueils jeux	82
RPE 2022	Accueils jeux	209
	Nombre d'enfants accueillis en accueils jeux	231
	Nombre d'AM accueillies en accueils jeux	62

Le RPE est représenté largement dans toutes les manifestations sur le territoire, et de façon croissante dans les instances partenariales, réunions de réflexion sur les pratiques. Il a ainsi été présent sur des temps forts en 2024 pour valoriser le métier d'assistant maternel avec notamment une participation aux olympiades de la petite enfance organisées en juin 2024.

En parallèle, la fréquentation du RPE par les professionnelles de l'accueil à domicile, et par les enfants qu'elles accueillent, est tempérée par les départs à la retraite. Les professionnelles qui quittent le métier ne sont pas remplacées à hauteur des départs.

Les assistantes maternelles accueillent davantage de familles avec des petits contrats, les places sont moins occupées qu'en 2023, les professionnelles sont moins sollicitées.

Les propositions d'ateliers et événements ateliers libres, ateliers créatifs, séances d'éveil jeux, séances d'éveil moteur, éveils sensoriels et des séances avec des intervenants : lecture sur 5 bibliothèques à l'Espace Pluriel, ainsi que des séances d'éveil musical.

Le RPE organise également des temps festifs : sorties à la ferme (cueillette des fraises), animations carnaval sur les différents secteurs, spectacles au théâtre de la Marelle des Teinturiers et avec la compagnie Théâtre des mots à la bibliothèque Ceccano, séances avec les musiciens de l'orchestre national d'Avignon et autres...

Un partenariat conjoint avec la crèche familiale avec la maison paisible Le Clos du Noyer a débuté en 2024 avec beaucoup de succès. Les résidents retrouvent les enfants au sein de leurs locaux mensuellement pour des activités communes en présence des assistantes maternelles.

Instances et partenariats du RPE

3 journées départementales de concertation des RPE du Vaucluse ont été initiées par la CAF. Les deux responsables suivent 6 séances d'analyse des pratiques professionnelles prises en charge par la CAF. Elles ont également suivi 9 journées de formation en présentiel chacune et différents webinaires FEPEM, PAJEMPLOI et organismes de formation. Participation à une information collective initiée par la PMI, à destination de candidates à l'agrément : 3 réunions dans l'année.

Les Perspectives 2025 pour la Petite Enfance

Maintenir une présence dans les différentes manifestations sur la ville

Organiser un ou plusieurs évènements annuels incluant l'ensemble de la direction, en vue de contribuer au rayonnement du service et du CCAS.

Mettre en place une troisième journée pédagogique commune le 10 novembre 2025

Poursuivre la réflexion pour optimiser les places en crèches.

Poursuivre la recherche de financements annexes afin de développer les projets.

Contribuer à une réflexion autour de la parentalité dans le cadre de la CTG Ville-CAF.

Organiser des conseils d'établissements réguliers dans tous les quartiers, pour poursuivre l'inclusion de toutes les familles.

Contribuer à l'actualisation des projets d'établissements de façon transversale.

LE PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) promeut l'accompagnement individualisé des enfants entre 2 et 18 ans en situation de fragilité éducative et habitant les quartiers prioritaires de la politique de la ville : à Avignon, 25 000 habitants soit 39 % de la population des QPV vauclusienne.

Le PRE propose un accompagnement individualisé, adapté à l'enfant et à sa famille. Seule une intervention ciblée prenant en compte l'enfant et sa famille au regard de l'ensemble des difficultés rencontrées, permet de les repositionner dans une trajectoire de réussite éducative, scolaire et citoyenne.

La réussite éducative est donc plus large et englobante que la seule réussite scolaire et tend à concilier l'épanouissement personnel, la relation aux autres et la réussite dans son ensemble.

Ce dispositif a pour ambition d'agir sur l'éducation, élément déterminant pour les trajectoires individuelles des enfants. L'école est un enjeu essentiel et un des atouts d'un territoire.

Son objectif est d'agir en amont, afin de créer les conditions nécessaires à l'acquisition des apprentissages en agissant sur les difficultés sociales, familiales, sanitaires qui fragilisent l'enfant dans son parcours scolaire.

En lien avec les services de la préfecture, le PRE d'Avignon accompagne individuellement les enfants en fragilité éducative, dans leur globalité. Les référents de parcours avec la présence occasionnelle des référentes de médiation parentale effectuent des visites à domicile, sur rendez-vous, afin de rencontrer l'enfant et la famille dans leur environnement et d'ainsi optimiser le travail d'accompagnement éducatif.

Sur orientation des partenaires du territoire, le PRE vise à identifier, à analyser, pour chacun des suivis, les freins à la réussite éducative autour du parcours de vie des familles et de leurs enfants (la santé, la famille, la scolarité, le domaine social, trouble de la relation sociale et du comportement...).

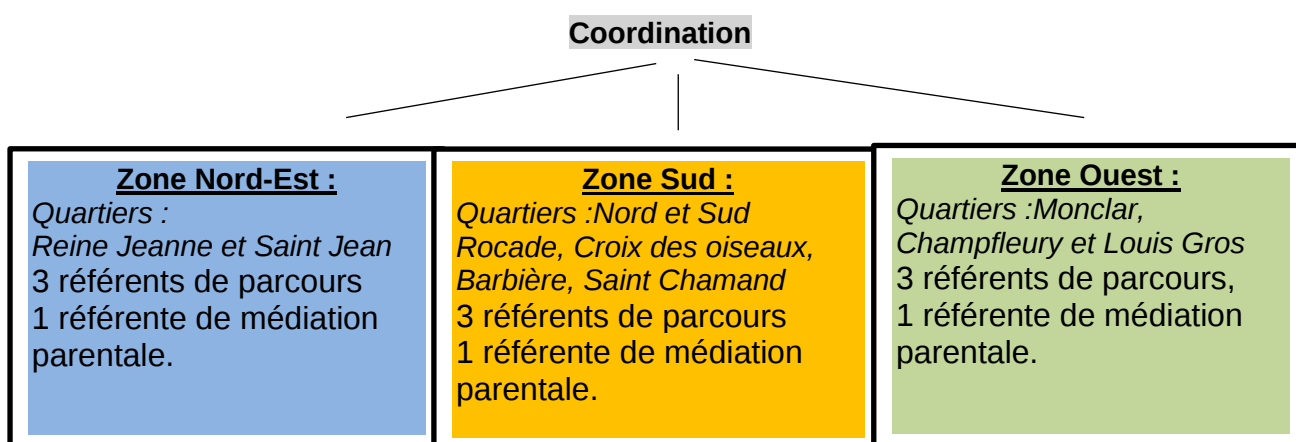
Ce constat étant établi, il co-construit avec la famille le projet d'accompagnement, autour d'actions adaptées afin de lever ces freins et mettre en place un soutien de proximité.

Pour travailler au mieux ces objectifs, l'architecture interne et externe du service est réfléchie afin d'associer un maximum de partenaires de la réussite éducative du territoire.

Organisation du service

Les missions du PRE sur les territoires

Sous la hiérarchie d'une coordinatrice, les 12 professionnels sont répartis sur trois territoires.



La coordination

La coordinatrice participe de la réflexion globale de l'action publique sur les quartiers prioritaires politique de la ville (QPV) en matière éducative, sanitaire et sociale.

Elle articule de manière complémentaire et cohérente l'action spécifique du PRE avec les actions du contrat de ville et de droit commun.

Les équipes PRE

Le chargé de secteur, assure la mission du suivi technique de l'activité du P.R.E (référents de parcours et référents de médiation parentale) sur le territoire dont il a la charge. Les référents de parcours, accompagnent les familles et les enfants / jeunes dans la mise en œuvre de leur projet personnalisé de réussite éducative (entretiens individuels pour évaluer les besoins et la demande, accompagnement administratif et physique dans certaines démarches, lien avec les institutions, organisation de sorties pédagogiques en lien avec le reste de l'équipe...)

Ils garantissent le lien avec les différents professionnels intervenant auprès de l'enfant et de la famille dans un souci de cohérence du parcours et d'une prise en compte globale de la situation.

Les référents de parcours développent également des actions éducatives individuelles et collectives en direction des enfants, adolescents et de leurs familles.

Grâce au concours du Label Cité Educative, 3 postes Adultes Relais ont été créés depuis 5 ans au sein du PRE avec comme mission principale la médiation parentale au sein des espaces parents dans les établissements scolaires du 1^{er} degrés REP/REP+.

Le médiateur parental établit le contact et crée un lien de confiance avec les parents. Il est amené à accompagner les familles vers l'école ainsi que les partenaires associatifs et institutionnels. Il développe des actions autour de la parentalité dans les espaces parents.

Il intervient dans et aux abords des établissements.

Il se doit d'être un facilitateur dans le repérage et le lien avec les parents les plus éloignés de l'établissement. Afin de faciliter cette prise de contact, il organise des temps de rencontres conviviales avec les parents dans l'établissement et participe aux différentes réunions partenariales du PRE.

Le PRE est présent sur plusieurs sites :

Château de la Barbière	Pour les secteurs Sud et Nord : 1 Bureau par équipe 1 Bureau pour le coordonnateur 1 Salle de confidentialité 1 Salle de réunion et d'activités 1 Salle de pause
Crèche l'Île aux enfants	Pour le secteur Ouest : 1 Bureau commun Accès à la salle de réunion pour accueillir les familles
Îlot Saint Jean	1 Bureau pour le coordonnateur et référents si besoin
Ecole élémentaire Scheppler	1 Espace parents zone Ouest
Ecole élémentaire Stuart Mill	1 Espace parents zone Nord
Ecole élémentaire Les Olivades	1 Espace parents zone sud

De plus, et grâce au partenariat de qualité et de confiance mis en place, les référents de parcours assurent des présences au sein des collèges et dans les centres sociaux situés au cœur des QPV. Ce regard croisé a pour plus-value d'enrichir et de valoriser les échanges entre partenaires de la communauté éducative.

Le financement

Les dotations / subventions

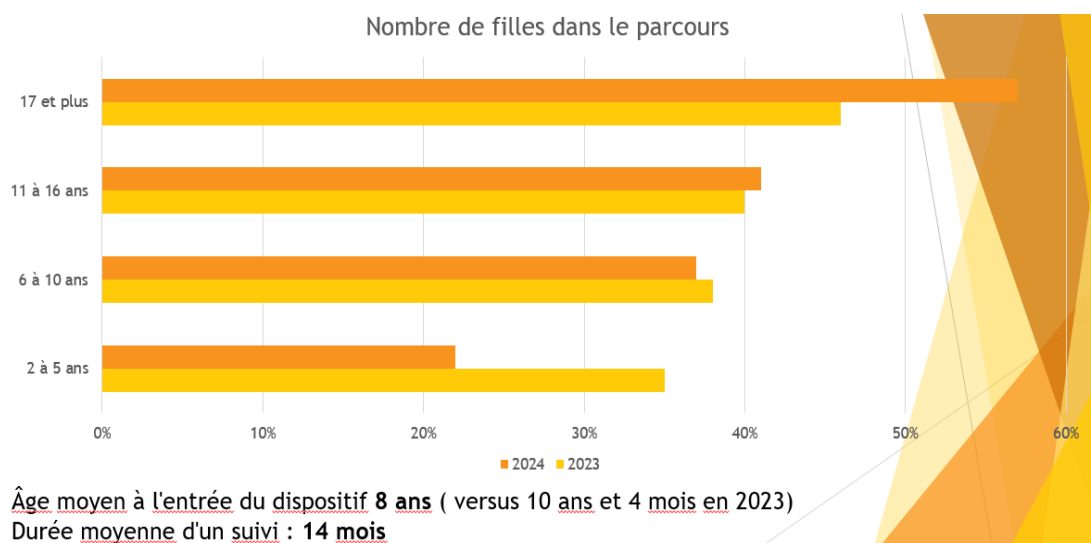
L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires est le principal financeur avant celui de la commune, du département, de la Caf, du Grand Avignon et de la MSA. Nous comptons également parmi nos financeurs La Cité Éducative d'Avignon (Co financement principal ANCT/Ville) dans le cadre du renforcement de la prise en charge des suivis d'enfants par le recrutement de trois référents de parcours supplémentaires mais aussi des trois référentes de médiation parentale.

Financier	Montant
-----------	---------

État ANCT	356 064 €
Contrat de ville CAF	12 000 €
Mairie d'Avignon subvention d'équilibre	53 230 €
AUTRES	880
CD 84	10 000 €
Grand Avignon	6 000 €
MSA	3 000 €
TOTAL	441 174 €

Les parcours dans le dispositif en 2024

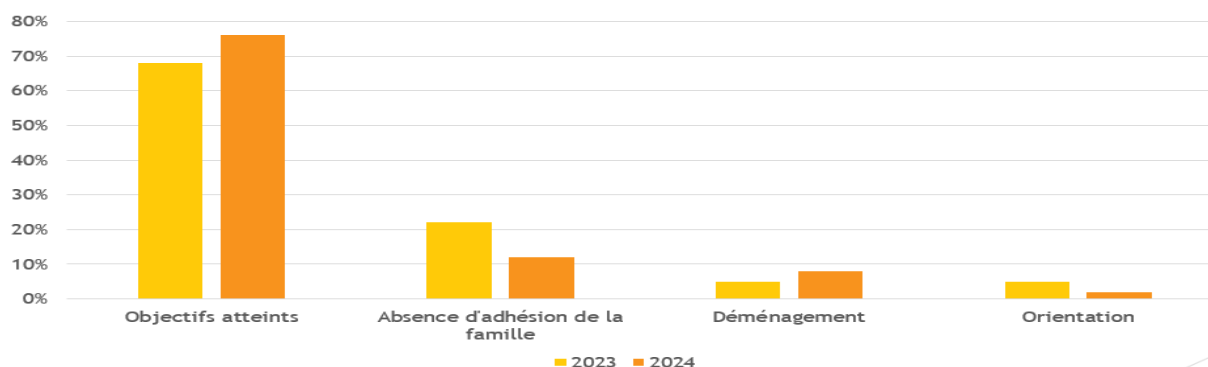
285	Enfants/jeunes accompagnés en file active en 2024
412	Enfants suivis au total sur l'année
1214	Enfants et parents bénéficiaires du dispositif
45	Moyenne de situations par référents de parcours



Les sorties du dispositif

Les sorties du dispositif ou fin de parcours nécessitent un réel travail en amont avec les familles. Il est nécessaire de ré-évaluer la situation et éventuellement prévoir une orientation adaptée (droit commun, services spécialisés...).

Motifs de sortie du dispositif :



Les modalités de prise en charge, chronologie type d'un suivi

Deux premiers mois, l'orientation – la rencontre – L'EPSS

Les situations d'enfants repérés en difficulté sont transmises via une fiche d'orientation par un « flécheur » (partenaire). Une rencontre tripartite est alors organisée dans les meilleurs délais entre le flécheur, le PRE et la famille. La situation de l'enfant est dans un premier temps présentée en équipe. Cet exercice permet à chacun de connaître la situation en cas d'absence du référent pressenti mais également de vérifier la clarté des informations avant de l'exposer en EPSS.

Les réunions de l'EPSS (Équipe pluridisciplinaire de Suivis et de Soutien)

L'EPSS se réunit mensuellement. Elle est constituée des acteurs du réseau éducatif présents sur le territoire. Son rôle est primordial car elle vérifie que la situation présentée entre dans le cadre d'intervention du PRE.

À l'issue de cette réunion et après échange avec les partenaires présents, les situations peuvent être intégrées dans le programme avec une redéfinition des objectifs ou être refusées en faisant l'objet de préconisations.

L'enfant ou l'adolescent est admis dans le dispositif avec des objectifs de travail affinés au fur et à mesure des rencontres, une discrétion est assurée quant à la prise en charge de l'enfant.

La présence stable du référent de parcours permet un lien de confiance indispensable dans l'accompagnement. Les familles ont parfois besoin de temps et de compréhension du dispositif pour y adhérer. En cas d'absence du référent, un relais doit tout de même se faire au sein du trinôme.

L'accompagnement peut durer deux ans, ou moins selon l'évolution de l'enfant, l'engagement de la famille et l'atteinte des objectifs. Cette période d'accompagnement tend à se réduire d'année en année.

Les interventions des référentes de médiation parentale (RMP)

Il s'agit de postes uniques, innovants, créés dans le cadre de la Cité éducative dont l'objectif est de lutter contre le fonctionnement en « silos » et de « traduire » l'école aux parents. Positionnées initialement dans les groupes scolaires Stuart Mill, Olivades et Scheppler, les référentes de médiation parentale sont recrutées sur des critères et compétences bien définis : elles incarnent les valeurs de la république, notamment la laïcité, dans leur quotidien au sein de l'école et aux abords de celle-ci. Cela les rend unique dans le paysage scolaire.

Leur mission consiste à faciliter et simplifier les relations entre les parents et l'école, à les orienter et/ou les accompagner vers les structures ou services de droit commun, à décoder le langage scolaire et à renforcer la parentalité. Elles incarnent l'idée que l'école est ouverte à tous, notamment par la

création d'un lieu dédié nommé « espace parents » (lieu qu'elles animent conjointement avec des acteurs de proximité). Le contact peut être direct, au portail de l'école par exemple ou coopté par un enseignant, le directeur ou un professionnel municipal.

Les activités organisées sont destinées à faciliter l'accès des familles aux structures et activités de droit commun. Ainsi les RMP accompagnent les parents vers les centres sociaux, les maisons pour tous, les ateliers linguistiques...

Sur l'école des Olivades, la RMP est en lien étroit avec l'EJE positionnée sur le dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans (TPS), elles accompagnent aussi les parents aux réunions initiées par l'école, aux animations et rencontres. Sur les temps de vacances scolaires, elles ont en charge l'organisation et la coordination de l'action « Découvrir en s'amusant », projet porté également par la Cité éducative.

Ces actions sont toutes réfléchies dans le but de faciliter le lien parents/école, et ainsi favoriser l'épanouissement de l'enfant dans le cadre de sa scolarité. Ces actions ont permis un grand nombre d'inscriptions dans les centres sociaux des territoires.

Les actions collectives

	Parentalité	Scolarité	Culture	Sports	Santé
Actions collectives Centres Sociaux (Forum parentalité, ...)	x		x		
Découvrir en s'amusant – Cité Educative	x	x	x	x	X
Socialisation précoce – Cité Educative	x	x			
Collection Lambert	X		x		
Intervention du DCP	X				
Mythologie grecque (Cie Pt C)		X	x		
Découverte culturelle	x		X		
« AJI TV » La web TV du PRE (Cie Pt C)		x	X		
Café parents (thématique : du langage, santé, harcèlement, Octobre Rose, Maison des droits et de la justice)	x	x	x	x	X
Sorties familles et/ou adultes	x		X		x
Ateliers Espaces Parents	x	x			
Re mobilisation scolaire (Va réussir)	x	X			
Rencontre parents « Les attendus de l'école » (Va réussir)	x	x			
Pause Famille	X				x
Visite des musées de la ville	x		x		
Ateliers mis en place par les RMP	x	x	x	x	X
Loto Familles	x				x
Exposition itinérante – Médiation culturelle (Gd Avignon)			x		

Au regard des problématiques observées chez l'enfant/jeune ou dans la relation intra familiale, le PRE sollicite les partenaires appropriés et met en place des projets afin de répondre aux besoins. Les actions mises en œuvre concernent des activités culturelles, sportives, scolaires, et des actions de santé.

Les perspectives et orientations pour 2025

- Réactiver les comités techniques : 2 en 2025

- Actualiser le référentiel de l'équipe : en cours
- Optimiser l'utilisation du logiciel « Log PRE » : Travail plus étroit avec l'équipe et l'assistante administrative
- Développer le partenariat sur la prise en charge de la santé mentale des enfants/jeunes : Réflexion en cours avec le PLSP et le CLSM
- Mieux communiquer sur les missions du PRE : outil de communication- plaquette en cours
- Visite à domicile (travail sur une trame commune d'intervention) : réflexion commune avec le pôle inclusion sur les pratiques et postures lors des VAD

Conclusion

L'année 2024 a été caractérisée par une forte augmentation des partenariats nouveaux au sein de la direction Grandir ensemble, ainsi qu'un enrichissement des partenariats existants. Les professionnels de la direction sont engagés dans leurs missions et entretiennent des relations de qualité avec le territoire.

D'un point de vue financier, les financements versés par la CAF ont considérablement augmenté, en lien avec une meilleure fréquentation des établissements et une valorisation des accueils de familles en situation sociale ou éducative précarisée, pour lesquelles l'accueil en institution publique est un atout majeur.

ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITE

L'Espace Pluriel composé du Centre Culturel et Social de la Rcade et du Complexe socio-culturel de la Barbière, est le lieu d'animation territoriale de proximité du CCAS d'Avignon.

Territoire d'intervention : Quartiers Politique de la ville SUD ROCADE - *Contexte environnemental marqué par le projet de rénovation et les différentes étapes (2014 / 2030) du NPNRU de notre territoire de vie (quartier SUD 18 006 habitants en 2018).*

Agrément et habilitation :

- Renouvellement de l'agrément Centre Social 2024/2027 par la Caisse d'Allocation Familiale du Vaucluse.
- Habilitations ALSH 3/5 ans – 6/11 ans, 11/17 ans par le Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES 84).
- Labellisation du Point Information Jeunesse par la Commission régionale de labellisation IJ
- Le Centre Social et Culturel Espace Pluriel est adhérent à la Fédération des Centres Sociaux Vaucluse.

Conception du Centre Social et Culturel Espace Pluriel :

- Lieu d'accueil où la fonction accueil est **Co-portée** par l'ensemble de l'équipe au service du projet social.
- Espace de création et de production de lien social, de rencontre intergénérationnelle.
- Lieu d'expression individuel et collectif. Le centre social Espace Pluriel propose des services, des activités adaptées aux besoins exprimés des habitants. Il accompagne et soutient les projets de chacun.
- Espace de ressource, de vie citoyenne qui contribue au développement du pouvoir d'agir de chacun par des actions, projets et mobilisations.

Les axes de développement du centre social Espace Pluriel sont :

Axe 1 : positionner le centre social comme chef de file à l'échelle du territoire de vie

Axe 2 : développer le lien social à travers l'animation socioculturelle et socio-éducative

Axe 3 : accompagner et valoriser les parents dans leur rôle éducatif

Axe 4 : développer la participation des habitants

Les objectifs généraux du projet Animation Collective Famille sont :

- * Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes.
- * Accompagner la fonction parentale : accompagner et soutenir les parents dans leur rôle de « 1^{er} responsable du bien-être et de l'épanouissement de leur enfant ».
- * Favoriser le pouvoir d'agir de tous les publics.
- * Permettre l'orientation vers le droit commun.

L'équipe « Espace Pluriel » est composée d'une directrice et de 16 agents motivés qui contribuent ensemble à la mise en œuvre du projet social. Cette équipe agit au quotidien auprès des habitants des quartiers Rocade – Barbière et mène des actions solidaires qui concernent toutes les générations de la petite enfance aux personnes âgées en passant par la famille.

Cette année encore, la vie du centre social et culturel Espace Pluriel a été rythmée par de nombreuses actions culturelles, éducatives, créatives et sportives réparties sur les deux sites. Ainsi que par de nombreuses actions innovantes vecteur de lien social où les habitants ont été partie prenante pour construire avec les agents et les partenaires des projets, des actions et des événements.

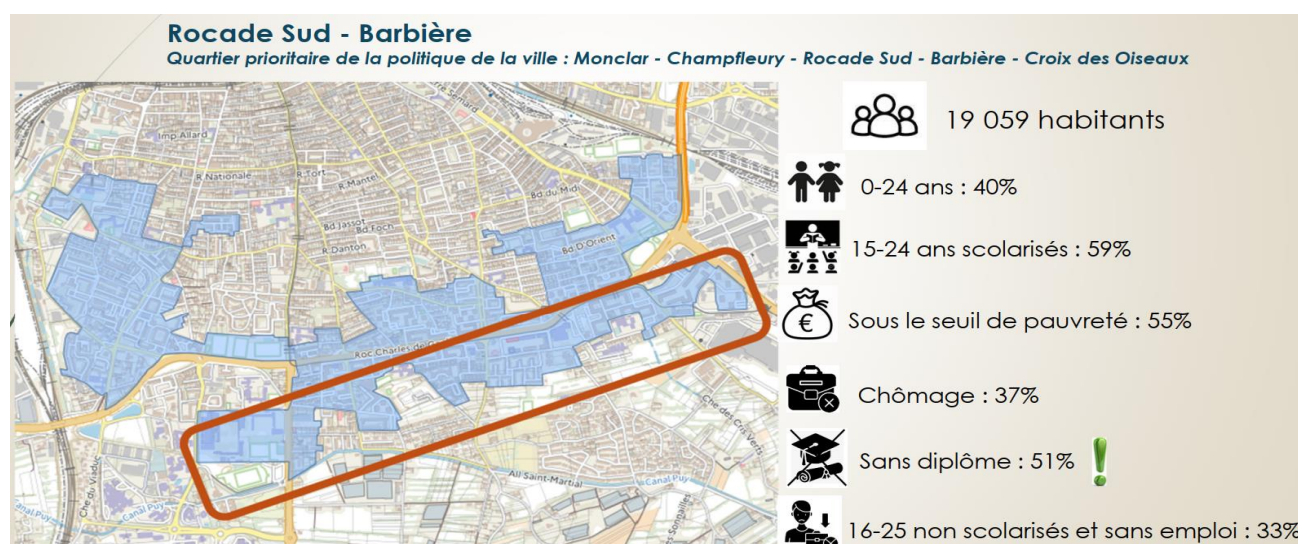
Le « **comité d'animation** » s'est réuni à plusieurs reprises cette année avec en présence d'une dizaine d'adhérents pour échanger et débattre sur les projets et les actions pour 2024 - **Habitants - Bénévoles – Agents du centre social – Partenaires du territoire de vie.**

Les éléments de la démarche d'élaboration du **contrat de ville « engagements quartiers 2030 »** :

Le centre social et culturel Espace Pluriel a participé aux différents travaux d'élaboration du nouveau contrat de ville concertations citoyennes, le forum territorial de février 2024, ateliers thématiques et ateliers territoriaux (jeunesse, parentalité, santé, cadre de vie ...) en présence des habitants et des acteurs pour aboutir à la formalisation de la déclinaison opérationnelle du contrat de ville.

Les orientations plus spécifiques qui ressortent :

- Favoriser le développement du lien social et agir de manière renforcée en faveur de la tranquillité publique en s'appuyant sur les opérations en pied d'immeuble
- Améliorer le traitement des problématiques de cadre de vie en renforçant la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité
- Renforcer les actions en faveur de la jeunesse en améliorant l'offre de service



Adhésions, accueil généraliste et point d'accueil CAF

Adhésions, Accueil généraliste et point d'accueil CAF

Stabilité du nombre d'adhérents :

2021/2022 : 772 personnes

2022/2023 : 788 personnes

2023/2024 : 792 personnes

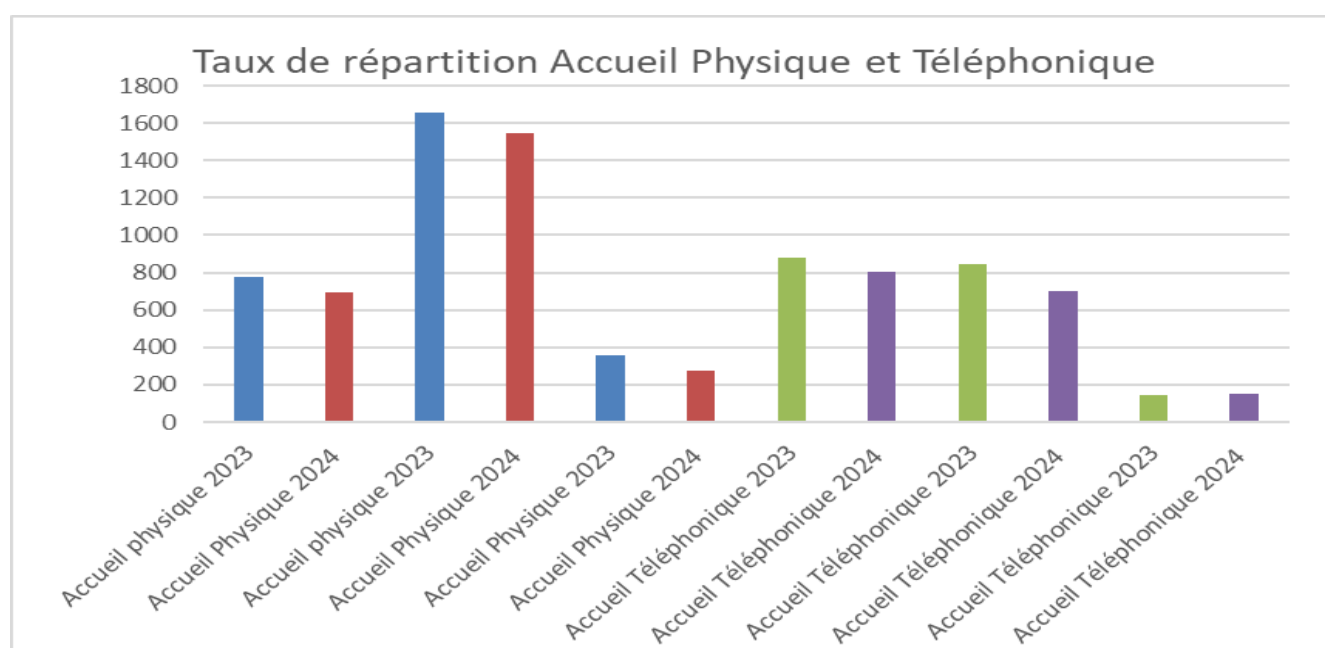
Accueil physique et téléphonique

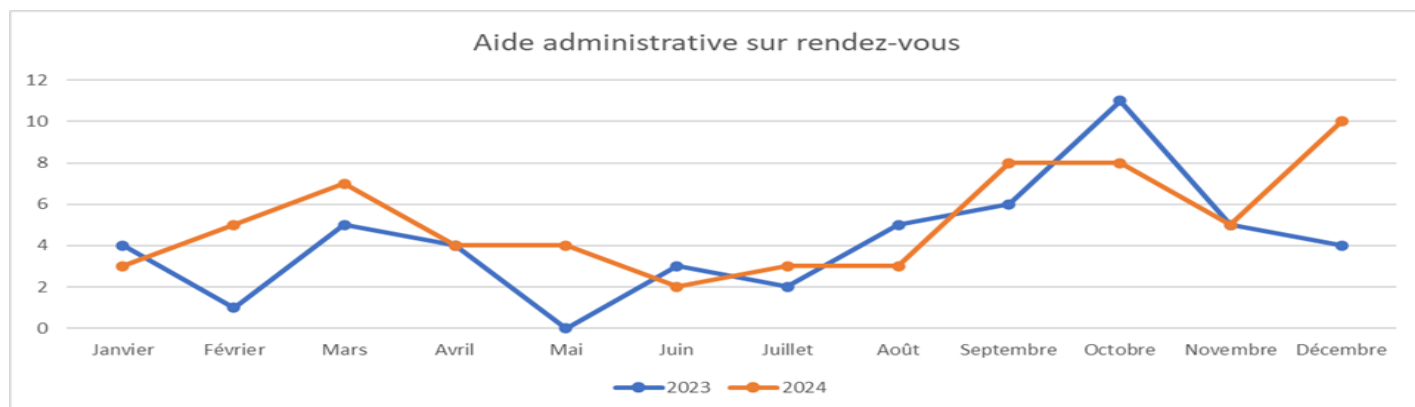
En plaçant l'humain au centre de ses préoccupations, l'équipe du centre social innove et expérimente une multitude de services pour concevoir un service d'accueil sur mesure et singulier.

L'accueil du centre social est aujourd'hui un service animé au quotidien, dans le respect des principes réfléchis et posés dans le cadre du renouvellement du projet social 2024/2027. La montée en compétence des équipes associant qualité et créativité facilite la répartition des rôles de chaque professionnel pour un accueil inconditionnel.

Quelques exemples d'éléments constatés :

- Une hausse des demandes concernant les assistantes sociales et les aides dont ils pourraient bénéficier ;
- Une hausse des demandes d'aides administratives ;
- Un nombre de visites irrégulières, avec des pics selon les périodes (début de mois concernant la CAF et début de semaine concernant l'aide administrative -soixantaine de dossiers par an).





Rappel des horaires d'ouvertures :

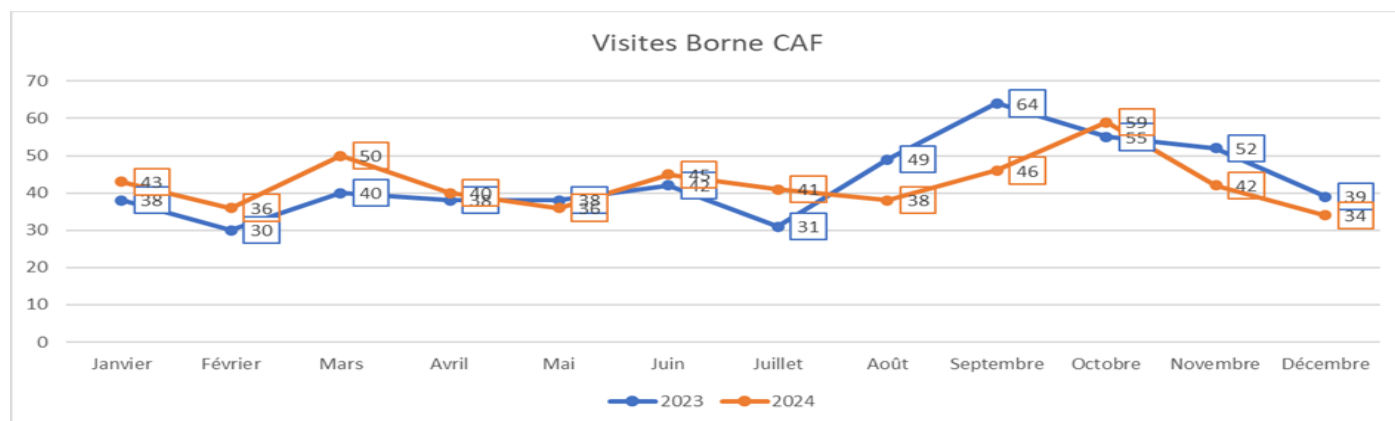


Lundi, Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mardi de 11h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Pont accueil CAF



Le point relais CAF est amplement fréquenté et très apprécié par les habitants car il donne un accès rapide à leurs comptes et sans rendez-vous. Les chiffres « visites borne CAF » sont similaires à 2023.

Les habitant(e)s bénéficient de l'aide d'un agent d'accueil pour les accompagner dans leurs démarches, s'informer sur les aides, ajouter/modifier des éléments d'un dossier. La question de l'accompagnement à l'usage du numérique est primordiale et nous estimons qu'après plusieurs accompagnements à l'usage des outils numériques, l'autonomie des habitant.es est grandissante.

Nous observons également une augmentation de la fréquentation des personnes venant d'autres quartiers voire d'autres communes.

Des services d'accompagnements :

La formation des personnes éloignées du numérique est un motif de préoccupation collective et nationale et nous proposons plusieurs solutions pour remédier à ces difficultés en collaboration avec deux associations du territoire de vie :

- Des cours d'alphabétisations avec l'ESC Croix des Oiseaux – quatre groupes /semaine ;
- Deux ateliers informatiques avec Avenir 84 -16 personnes- deux groupes/semaine ;
- Nouveau un atelier spécial seniors avec Avenir 84, le vendredi de 14h à 16h- 5 à 7 personnes- 1 groupe /semaine.



Le Café Accueil

Tous les vendredis matin, les agents d'accueils et la coordinatrice famille animent le « café accueil » considéré par les habitants comme un lieu d'information à l'écoute de leurs questionnements, préoccupations diverses. Gratuit et ouvert à tous, le « café accueil » est un moment de convivialité dans un nouvel espace heureux, pour papoter autour d'un café et faire connaissance avec les autres participants. C'est ainsi l'occasion de se retrouver pour partager un moment ensemble.

Cette année, de nombreux partenaires ont accompagné des familles pour participer au « café accueil » : une quinzaine d'habitants et/ou adhérents tous les vendredis. Par conséquent, les interactions entre participant(e)s sont appréciées et viennent accentuer les relations bienveillantes sur des sujets aléatoires (les enfants, le sport, la vie de tous les jours ...).

LES ACTIVITES PAR SECTEURS

Actions Collectives Familles – Adultes – Seniors

Tout au long de l'année, le service Animation Collective Familles a proposé aux familles des quartiers (Rocade – Barbière) de se retrouver autour d'activités et d'ateliers afin de partager des moments conviviaux. Les activités sont ouvertes aux parents accompagnés de leurs enfants, mais également à tous les adultes et seniors adhérents de l'Espace Pluriel.

Toutes les actions ont les mêmes objectifs : **soutenir et accompagner les familles** dans le domaine des loisirs, de l'éducation, de la santé, du bien-être, de la consommation, de l'environnement et du cadre de vie.

1/ Les activités :

Atelier des cinq sens : une fois par semaine depuis 2018 (Hors vacances scolaires) 10 à 12 personnes

Atelier poterie : tous les 15 jours depuis 2019 (Hors vacances scolaires) - 12 personnes

Ateliers bien-être : hebdomadaires et mensuels (Hors vacances scolaire) pour public intergénérationnel.

- Ateliers DO IN 12 à 14 personnes
- Ateliers sophrologie 12 personnes
- Ateliers esthétiques 8 personnes

Rencontres citoyennes :

- RDV des habitants 15 à 20 personnes
- Café accueil 15 à 18 personnes
- Rencontres comité d'animation.
- Rencontre café police-Habitants.
- Portes ouvertes « enfance et jeunesse ».
- Journée SIMS.
- Rencontres avec le Grand Avignon/habitant.

2/ Ateliers de soutien à la parentalité :

Groupe de paroles organisé 1 fois par mois par la référente famille, l'éducatrice de jeunes enfants des TPS : « café papotage » en partenariat avec le planning familial + cafés des parents avec des familles des TPS. Entre 10 et 12 personnes.

« **La pause des parents** » organisée 1 fois par mois avec des ateliers thématiques spécifiques parents-enfants : avec les familles du centre de loisirs + TPS + ACF. Entre 10 et 12 personnes.

Ateliers « contes » durant les vacances scolaires 10 à 12 personnes parents/enfants. Public ACF et TPS.

Ateliers « contes » avec les familles du LAEP la Parenthèse et les assistantes maternelles du RPE.

Parcours familles durant les vacances scolaires d'avril 2024 avec le dispositif pôle culture (Francas). 15 parents/enfants compris.

Sorties culturelles :

- * Une sortie à la médiathèque Ceccano juillet 2024 : 16 parents/enfants compris
- * Une sortie à la bibliothèque Renaud-Barrault décembre 2024 : 18 parents/enfants compris. Public ACF et TPS.
- * Trois sorties au festival d'Avignon juillet 2024 : 12 personnes enfants/parents compris. Public ACF et TPS.
- * Une sortie au musée du Petit Palais avec 8 mamans
- * Une sortie au Palais des Papes avec visite de l'exposition MissTic : 10 mamans et 3 seniors. Public ALSH, public ACF et TPS.

Plusieurs sorties au Festival d'Avignon juillet 2024 : 6 spectacles pour les adhérents en partenariat avec le Festival IN d'Avignon et 6 spectacles groupe dans le Off en partenariat avec Cultures du cœur.

Partenariat Culture du Cœur : durant l'année, le point relais Cultures du Cœur de l'Espace Pluriel a proposé une permanence d'accueil - 102 places distribuées à destination des habitants soit :

- * 14 sorties au théâtre proposées aux usagers payantes en 2024,
- * 22 sorties au théâtre proposées gratuitement par les compagnies avignonnaises.

- * 4 sorties en groupes de 10 personnes au théâtre Mise en scène.

Sorties en famille :

Aux Saintes Maries de la Mer le 19 juillet 2024 en partenariat avec l'équipe du PRE, - 49 personnes inscrites 31 familles de l'Espace Pluriel et 18 familles du PRE.

Au parc des Libertés à la Barthelasse le 10 et 11 juillet 2024 : une nuitée plus journée d'animation : 30 personnes intergénérationnel

Ateliers en famille dans le cadre du dispositif REAAP :

Plusieurs parcours psychomoteurs : yoga, dynamique, ateliers éveil musical, ateliers cuisine, atelier avec une conteuse .15 parents/enfants. Public ACF et TPS. Petites et grandes vacances 2024.

Ateliers créatifs :

Fabrication de masques pour la parade ouverture du Festo Pitcho. Partenariat avec l'ALSH du CS, public ACF et TPS. 14 parents/enfants compris. Avril 2024.

Ateliers poterie famille :

1 atelier durant les vacances d'avril et 1 durant les vacances d'été : 16 parents /enfants compris. Public ACF et TPS.

Participation à la Semaine Bleue à la Barbière octobre 2024 :

14 parents/enfants – Après-midi jeux - Public ACF, TPS, ALSH et Ville Amie des seniors du CCAS,

48 adultes et seniors – deux Petit-déjeuners sportifs et diététiques élaborés par la diététicienne de la cuisine centrale et deux ateliers d'initiation sport seniors CCAS Espace Pluriel / Ville Pôle Sports et Loisirs.

Projets avec la Cie « OKKIO » en partenariat avec le Totem :

21/10 et 22/10 : 6 familles (14 enfants)

31/10 : 5 familles (11 enfants)

6/11 : 5 familles (11 enfants)

11/12 : 6 familles (14 enfants)

3/ Animations socioculturelles :

- Des « cafés culturels » Co animé par des habitants : 20 à 40 personnes
- Atelier couture et création : 8 personnes
- Atelier « les petits mots » animé par des bénévoles : 12 personnes
- Participation à l'organisation de la journée des SIMS en partenariat avec la coordinatrice du conseil local en santé mentale d'Avignon.
- Pied d'immeuble à la Barbière. Aout 2024 – 140 personnes
- Stage Andalou – 13 seniors
- 8 mars journée de la femme : Marche à la Barthelasse. 25 personnes
- Ateliers intergénérationnels : 10 cafés philos de janvier à Mars 2024. Public ACF seniors et ALSH primaire.



- Atelier art plastique Grenier à sel avec Karine Debbouzie
- Fête de fin d'année – 60 personnes
- Participation des familles au projet « Bien bon » avec des « Chefs avignonnais »

4/ Des animations sportives hebdomadaires :

-  *Lundi : sport sante animé par UFOLEP -15 personnes*
-  *Jeudi : atelier débutants -15 personnes*
-  *Jeudi : ateliers confirmés -22 personnes*
-  *Vendredi : atelier aérobic intergénérationnel -24 personnes*
-  *Vendredi : atelier gym douce seniors -25 personnes*

5/ Des actions de sensibilisations :

- Atelier cuisine éco-responsable : 16 personnes
- Ateliers bien-être : 10 à 12 personnes
- Ateliers des 5 sens : 8 à 10 personnes
- Des actions envers « la santé mentale » avec la coordinatrice du conseil local en santé mentale d'Avignon et le Grand Avignon.
- Atelier informatique avec Avenir 84 : 16 personnes
- Participation aux campagnes de prévention « Octobre Rose et Mars bleu » en partenariat avec la ligue contre le cancer et la coordinatrice santé du grand Avignon.
- Rencontre avec la maison des aidants.
- Rencontre avec la ligue contre le cancer.
-

6/ Un projet éco-responsabilité et citoyenneté, un concept dynamique et collaboratif dédié à :

L'animation du « Café des habitants » est consacrée à la réflexion et la concertation citoyennes pour favoriser l'expression libre, la compréhension ou le désaccord dans un espace dynamique et coopératif ;

L'assurance d'une cohérence par le tandem « salariés/bénévoles » pour encourager le développement d'actions nouvelles et « lutter contre l'invisibilité » ;

L'animation **d'ateliers santé et de bonnes pratiques** sur des thématiques diverses et variées (alimentation éco-responsable, équilibre alimentaire, commerce équitable, cuisine responsable, circuit court, santé et alimentation, sport et alimentation ...) ;

La co-construction d'un **jardin urbain partagé** aux abords de l'Espace Pluriel pour valoriser la transmission entre les générations, créer de nouvelles relations « entraide Inter 'âges », encourager le partage réciproque des savoirs. Un espace extérieur pour cultiver ensemble dans différents bacs (légumes vivaces, annuels, fleurs et aromatiques), se relaxer tout en pratiquant une activité physique (32 adhérents / équipe espace pluriel et partenaires projets – Association Semaines / Compagnons Bâtisseurs / Département Vie des quartiers Ville d'Avignon / jardiniers de la Ville...).

L'animation **d'ateliers cuisine éco-responsable** pour favoriser le plaisir gustatif et la convivialité puis aborder des notions d'équilibre alimentaire, d'économie d'énergie, d'achat de produits en vrac, de réduction du gaspillage alimentaire et des emballages...

7/ Les marches exploratoires en quartier QPV :

Ce projet émane d'un souhait de la sous-préfète chargée de mission de Vaucluse, co-porté par un membre de l'équipe politique de la ville et la déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes de préfecture. :

Étape 1 : création de deux groupes d'habitantes dans deux QPV d'Avignon (25 femmes du Centre Social La Fenêtre St Chamand et 25 femmes du Centre Social Espace Pluriel Rocade SUD), afin de réaliser des marches exploratoires et d'en tirer des propositions d'aménagement urbain.

Étape 2 : mise en place d'un calendrier et d'une méthodologie

(1) Préparation de marches aux débouchés réalisables avec l'ensemble des participantes (25 femmes dont 1 groupe de femmes de l'association « Un sourire pour tous »).

(2) Deux marches exploratoires d'une durée de deux à trois heures à la Rocade et la Barbière en présence d'un vidéaste de l'association « VOLT » pour produire une capsule vidéo des marches exploratoires des femmes en quartiers QPV Rocade SUD et St Chamand.

(3) Présentation des suggestions une fois les marches faites. Les femmes sont réunies afin de livrer leurs impressions et suggestions.

Étape 3 : restitution des femmes devant les officiels : élus Ville et Grand Avignon, Sous-Préfet, Bailleurs...

8/Rencontre Police/Population : le 15 mars en présence de Mme le Maire, Cécile HELLE, et de ses élus, du Sous-Préfet et de la police nationale et municipale – 120 personnes dont 25 collégiens du collège Matthieu.

9/ Un réseau partenarial dynamique :

Fédération des centres sociaux ,AMAV, L'AHARP, EDES, Pole culture, Planning Familial, CIDFF, Mutuelles AESIO, Mutualité Française, Face Vaucluse, Avenir 84, ADIL, Théâtres Totem, La Fabrika, Le Balcon, Les Hivernales etc...conseil local de la santé mentale, service prévention du Grand Avignon santé, Maison Régionale de la santé d'Avignon, lycée Casarès, Association semailles, PRE, bibliothèque Renaud-Barrault, médiathèque Ceccano, Barrault, Musées de la ville, LAEP, REP, ALSH, Educatrice des TPS, compagnons bâtisseurs, Association Médiation Résonnance, Horizons Multi Média, Danièle Vargas potière, Association DO IN, école de sophrologie Zuli, association Parole84, ADVSEA, la Maison des Aidants, Roulons à vélo, GM la Vrac etc...

ENFANCE : accueils de loisirs 3/5 ans et 6/11 ans

Enfants inscrits sur les ALSH sur l'année (données AXEL Net)

ALSH 3-5 ans : **57** enfants

ALSH 6-11 ans : **73** enfants

	MERCREDIS	VACANCES
Nombre de jours d'ouverture	34	58

Nombre moyen d'inscrits ALSH 3-5 ans	13	18
Nombre moyen d'inscrits ALSH 6-11 ans	15	22

La baisse du nombre d'enfants inscrits est due :

- À la diminution de l'agrément - déménagement de l'ALSH de l'école vers le Complexe de la Barbière – nous sommes passés pour l'ALSH 3-5 ans de 32 à 16 enfants et pour l'ALSH 6-11 ans de 30 à 24 enfants ;
- À la difficulté de recrutement des animateurs.

Tranche de tarifs en fonction des quotients familiaux

Majorité des familles : QF de 301€ à 500€ ou de 501€ à 700€

AXES DES ACTIONS / OBJECTIFS

Pour les enfants :

- Susciter la curiosité, inculquer une dynamique de réussite des enfants en leur offrant la possibilité de s'ouvrir vers l'extérieur et de découvrir de nouvelles activités / techniques autour de projets artistiques, culturels, ludiques et sportifs.
- Placer les enfants en position d'agir, les responsabiliser et acquérir des modes de vie respectueux de l'environnement.
- Proposition d'activités au choix pour les enfants
- Favoriser l'autonomie
- Développer les capacités motrices, physiques et cognitives

Pour les familles :

- Participer et s'investir dans la vie de l'ALSH
- Échanger, discuter informer et sensibiliser les familles aux actions menées sur le Centre Social Espace Pluriel et les orienter si besoin.
- Inviter les parents / maman à se joindre aux ateliers mis en place par la directrice de l'ALSH et la référente familles autour de la parentalité (pause parents et café papotage)

Bilan des actions menées sur les ALSH (pour les enfants)

- Les ALSH mettent en place régulièrement divers ateliers ou sorties communes afin de créer une passerelle entre les 2 ALSH et de faciliter le passage vers l'ALSH 6-11 ans pour les enfants de bientôt 6 ans.
- Pour les 9-11ans : mise en place d'un programme d'activités indépendant afin de mieux correspondre à leurs envies et leurs besoins

ACTIONS - ATELIERS pour les enfants

Ateliers culturels et créatifs (équipe et partenaires)

- Durant toute l'année par les équipes de l'ALSH sur des thèmes définis par le programme de l'ALSH (3-5 ans et 6-11 ans).
- Parcours avec des intervenants autour de différents thèmes **Pôle jeunesse culture/ FRANCAS** - Parcours astronomie – Parcours céramique (6-11 ans).
- Projet HORIBOT avec HORIZON MULTIMEDIA (3-5 ans).
- Atelier poterie Danielle VARGAS durant les vacances scolaires (3-5 ans et 6-11 ans).
- Spectacle « Corps sonore junior » avec le Grenier à sel (6-11 ans).
- Café philo intergénérationnel avec le secteur ACF et partenariat avec la Fédération des centres sociaux (6-11 ans).
- Atelier multisports avec Avignon jeunes et UFOLEP (6-11 ans).
- **LE TOTEM** : décoration pour le festival de théâtre enfants (3-5 ans et 6-11 ans) + spectacles lors du festival de théâtre enfants + projet pour les enfants de l'ALSH 3-5 ans avec la compagnie OKKIO (2 temps d'ateliers avec les acteurs et spectacle) en partenariat avec le service ACF du Centre social et celui de la croix des oiseaux + confection de masques pour la parade Festo-Pitcho.
- Projet gospel et journée Rugby avec Association MANDELA FOR EVER (6-11 ans et l'AJ).
- Fête du jeu organisé par le Centre Social de la Fenêtre (3-5 ans et 6-11 ans).
- Atelier création musicale avec l'association L'arbre (6-11 ans).
- Sortie à LABEL EPIQUE (3-5 ans et 6-11 ans).
- Pieds d'immeubles (3-5 ans et 6-11 ans).
- Atelier artistique avec la Collection Lambert (6-11 ans).
- Sorties cinéma (3-5 ans et 6-11 ans).
- Sortie dans les parcs de la ville d'Avignon et à la plaine des sports (3-5 ans et 6-11 ans)
- Atelier cabanes avec une intervenante (3-5 ans).
- Sorties ludiques et de découverte : Parc aquatique le grand bleu, Stade nautique Avignon, parc casse-noisette, bowling ... (3-5 ans et 6-11 ans).
- Atelier cuisine confection d'un pique-nique (6-11ans).
- Atelier PRODAS (équipe d'animation formée au PRODAS) (3-5 ans et 6-11 ans).
- Intervention de Marianne référente familles pour des ateliers lecture de contes (3-5 ans et 6-11 ans).
- Atelier de lecture/écriture mis en place par Nancy directrice ALSH formée par Grain de lire (3-5 ans et 6-11 ans).
- Projet photographie réalisé par l'animateur culturel de l'espace pluriel (mise en scène et photo des enfants) + les seniors de l'espace pluriel + exposition et remise des photos aux enfants en présence des familles (6-11 ans).
- Stage de Flamenco dans la cadre du festival arabo-andalou en partenariat avec le centre social de la Fenêtre + représentation sur scène des enfants lors d'une grande soirée au château de St Chamand avec présence des familles. (6-11 ans).
- Ateliers intergénérationnels avec les seniors du service ville ami des seniors lors de la semaine bleue (3-5 ans et 6-11 ans).
- Atelier autour de la biodiversité avec l'association OPUS dans le cadre d'un partenariat avec la ville (6-11 ans).

Ateliers festifs communs aux ALSH

- Goûters festifs (goûters de fin d'année, halloween ...)
- Journée pyjama
- Jeux sportifs et d'équipe (chasse aux trésors, grands jeux...)
- Présentation des ateliers d'un groupe d'enfants aux autres enfants de l'ALSH
- Spectacle de fin d'année (vacances d'été) avec invitation des familles
- Valorisation de parcours

Rencontres inter secteurs et inter centres sociaux

- Spectacles
- Fête du jeu
- Café philo
- Stage de Flamenco dans la cadre du festival arabo-andalou
- Parcours avec le TOTEM et OKKIO

Ateliers sportifs

- Découverte de nouveaux sports mis en place par l'équipe d'animation de l'ALSH (règles et discipline liées au sport)
- Découverte des sports olympiques et paralympiques durant l'été 2024 pour donner suite aux Jeux Olympiques de Paris 2024
- Rencontres sportives inter-centre sociaux avec Avignon jeunes + rencontre de sportifs professionnels.

ACTIONS - ATELIERS pour les familles

Parentalité, lien entre les familles et avec le Centre Social (en lien avec Marianne référente familles de l'Espace Pluriel et Celine Brunet éducatrice de jeunes enfants TPS)

Mise en place depuis juin 2022 de la PAUSE PARENTS (1 fois par mois). Invitation des familles pour assister à des ateliers / groupes de paroles avec invitation de divers intervenants (cf programme pause parents). Lors des ateliers en moyenne 8 mamans sont présentes à chaque séance.

Exemples d'actions :

Un partenariat avec la Maison Régionale de la Santé a été mis en place (3 séances avec un diététicienne, 3 séances avec une psychologue et 3 séances avec un coach sportif) soit 9 ateliers au total.

Des rencontres entre mamans, échanges, entre aide ... (mamans de l'ALSH, de l'ACF et de TPS).

Des sorties culturelles pour les mamans (mamans de l'ALSH, de l'ACF et de TPS).

Des temps de convivialités afin de permettre aux familles de découvrir les divers secteurs du Centre Social ou les services de proximité du territoire de vie.

La participation des familles au comité d'animation du centre social.

DEMENAGEMENT DE L'ALSH

Les ALSH 3/5 ans et 6/11 ans ont déménagé du groupe scolaire des Grands Cyprès vers le complexe de la Barbière fin octobre 2023 suite au projet de réhabilitation de l'école. Ce déménagement a été très apprécié des enfants mais aussi des familles car « les enfants sortent

enfin du cadre scolaire ». L'année 2024 a été une année d'appropriation des locaux par les enfants. L'équipe d'animation a mis en place des ateliers de décoration de l'ALSH « complexe de la barbière » de façon régulière afin que les enfants s'approprient les lieux.

➔ Achat de mobilier adapté afin de fonctionner de façon plus fluide.

CLAS PRIMAIRE ET COLLEGE

L'accompagnement à la scolarité primaire et collège fonctionne trois soirs par semaine au centre social Espace Pluriel. L'encadrement des enfants est assuré par quatre animateurs et six bénévoles. Ce dispositif s'adresse aux enfants des établissements scolaires suivants : Les Olivades, Les Grands Cyprès, JH Fabre, Collège Roumanille, Collège Anselme Mathieu, Lycée Mistral et Philippe De Girard.

Les enfants et les jeunes sont accueillis par niveau scolaire :

- **Nombre d'enfants en classe élémentaire : 27**
- **Nombre de jeunes collégiens : 18**
- **Nombre de jeunes lycéens : 3**

Des actions de concertation et de coordination avec les différents acteurs du territoire ont été mises en place : rencontres régulières avec les différents chefs d'établissements, enseignants et coordinateurs REP+. Participation de l'équipe CLAS à la co-construction d'un café parents d'élèves avec le coordinateur REP+ Anselme Mathieu et les enseignants des écoles de proximité (Directeur école Henry Fabre A, Directeur école Henry Fabre B, Principal et CPE collège Anselme Mathieu, Principal, CPE collège Roumanille les Coordinateurs REP +, l'équipe PRE CCAS d'Avignon, Directeurs écoles Olivades / Grands Cyprès, l'équipe LAEP et la référente famille CS).

Pour les primaires : l'accompagnement à la scolarité des élèves en primaire fonctionne trois soirs par semaine au centre social Espace Pluriel, au complexe socioculturel et au sein de l'école JH Fabre de 16h30 à 18h00.

Un relationnel constant avec les établissements scolaires, repérage des difficultés scolaires / sociales et environnementales des élèves inscrits au dispositif (difficultés scolaires importantes et durables, dégradation de la situation sociale des quartiers, demande d'aide importante des familles et des jeunes ...).

Des équipes impliquées qui développent des projets spécifiques : Jeux sportifs d'équipe et individuels de coopération mélangeant maths et français, Jeux de société autour des apprentissages scolaires et jeux de plateau afin de découvrir de nouveaux jeux et règles, atelier informatique et atelier cuisine recette à trou et confection de pain.

Pour les collégiens et lycéens, l'accompagnement à la scolarité des collégiens fonctionne trois soirs par semaine au centre social Espace Pluriel de 16h00 à 18h00.

Les séances sont découpées en trois temps : accueil et échanges informels, aide méthodologique, ateliers éducatifs.

Les parents sont conviés en début d'année pour une présentation du dispositif et du règlement. Des rencontres trimestrielles comme autant de bilans seront prévues avec les parents et les enfants accompagnés. Les temps de CLAS sont encadrés par deux accompagnateurs par groupe (binôme

animateur/bénévoles) ce qui permet un accompagnement personnalisé des enfants. Ils accordent une attention particulière aux besoins spécifiques de chaque membre du groupe.

L'accompagnement à la scolarité est un des enjeux essentiels des quartiers SUD, composé d'une jeunesse très importante. Il répond au souci d'égalité et de mixité, valeurs essentielles des actions mises en place au sein du centre social et culturel Espace Pluriel.

JEUNESSE

L'Espace Jeunesse composé de plusieurs secteurs, constitue un axe prioritaire de développement au regard des enjeux et des besoins identifiés sur le territoire Avignonnais SUD ROCADE.

Il regroupe les services et projets suivants :

- Un Point Information Jeunesse
- Un espace d'accueil et d'animation 15-25 ans (temps jeunes)
- Un accueil de loisirs 11-14 ans et 15-17 ans (animations jeunes les mercredis après-midi, les petites et grandes vacances scolaires) ;
- Un accompagnement à la scolarité, dispositif CLAS Collèges/ Lycées
- Un Promeneur du Net, professionnel de la jeunesse qui développe ses missions sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat, Twitter...).

L'espace jeunesse c'est, 3.4 équivalents temps plein réparti comme suit :

- Un responsable de l'Accueil Jeunes et du CLAS primaire /collège/Lycée
- Un animateur Accueil Jeunes et CLAS collège et animateur socioculturel,
- Un accompagnateur social, référent Point Information Jeunesse, responsable du secteur 16/25 ans, poste créé en février 2020.



Point Information Jeunesse (PIJ)



L'Infos Jeunes de l'Espace Pluriel Avignon a été labéllisé le 15 décembre 2021 et a ouvert ses portes le 1er janvier 2022 au Complexe barrière 10 avenue du roi soleil -84000 AVIGNON.

Depuis octobre 2023, le PIJ a déménagé à l'Espace Pluriel au 1 rue Paul Poncet 84000 Avignon, ce qui a facilité la visibilité et l'accessibilité du PIJ auprès des jeunes.

Le **Point Information Jeunesse** de l'Espace Pluriel, accueille, écoute et accompagne les Avignonnais de 11 à 30 ans en quête d'informations ou d'aide sur un large éventail de domaines (travail, jobs, formation, études/orientations, santé, logement, aides financières, handicap, vie quotidienne, transport, engagement/bénévolat en France ou à l'étranger, projets jeunes ...), avec respect et bienveillance. Il est ouvert à tous les jeunes collégiens, lycéens, décrocheurs scolaires, étudiants, sans activité, en recherche d'emploi, en recherche de stage, salariés, en situation régulière ou non. L'accueil y est anonyme, gratuit, sans discrimination, avec ou sans rendez-vous.

Le **Point Information Jeunesse** est un « Label d'Etat » (6 ans) et une mission de service public, qui existe depuis 1969 en réseau national (Info Jeunes France) et régional (représenté par les CIDJ).

Ses missions sur place :

- Un espace de documentation et un accès à la bureautique
- Des dispositifs et outils (IJ Box, guides thématiques, jeux des métiers, etc.)
- Un abonnement numérique au CIDJ
- Un ordinateur en libre accès et imprimante
- Un espace numérique en libre accès aux heures d'ouverture de l'espace pluriel (cf. Plaquette annuelle du centre social Espace Pluriel).

Ses missions hors les murs :

- Des interventions dans les établissements scolaires collèges, lycées, lycées professionnels et université d'Avignon (stands d'information et animations thématiques : prévention, orientation, insertion ...)
- Des animations « pied d'immeuble » et des « soirées de convivialités » en collaboration avec les partenaires sociaux, socio-éducatifs du territoire de vie.
- Des actions ludiques une fois par mois le samedi, mercredi et vendredi en soirée sur des thématiques et les invités (PAEJ, planning familial, mission locale, cité de l'emploi, médiateurs de la ville, éducateurs spécialisés ADVSEA ...).
- Présence au FORUM, JPO et actions organisées par les partenaires du territoire.
- Des collaborations pour préparer des événements portés par le centre social, le CCAS, la Ville, la Fédération des centres sociaux et d'autres partenaires dans le cadre du contrat de ville.
- Des déambulations sociales une fois tous les quinze jours le jeudi de 14h à 16h dans les quartiers avec les partenaires pour aller vers les jeunes.
- De l'information collective pour présenter le service.

Volet conseils et accompagnement du jeune :

- Une aide à la création de CV et de lettres de motivation
- Une aide à la recherche d'emploi, de stage, de formation
- Une aide dans les démarches administratives quotidiennes
- Une aide pour l'engagement, le volontariat / création d'association et tout autre mobilité du jeune
- Une information permanente et actualisée sur l'accès à la culture, à la santé, au droit, au logement, aux transports, aux offres d'emplois ...

Volet partenariat :

Le **Point Information Jeunesse** de l'Espace Pluriel, est un relai des dispositifs de la Ville d'Avignon, des institutions et des associations de proximité à destination des jeunes (ex : Pass Jeunes, Convention citoyenne de la jeunesse, Un été à Avignon, le Budget Participatif de la Ville d'Avignon, les Bons CAF, la formation BAFA, ...).

Contexte du Point Information Jeunesse de l'Espace Pluriel :

En octobre 2023, le recrutement d'une informatrice jeunesse en remplacement a été effectué et le PIJ a déménagé au Centre social Espace Pluriel 1 rue Paul Poncet Rocade à Avignon à la suite de la réorganisation des locaux de l'ensemble des services.

Le mois de réouverture du PIJ a connu une certaine affluence, due principalement à l'orientation de jeunes par des collègues qui les avaient repérés avant l'arrivée de l'informatrice jeunesse. Les mois de novembre et décembre 2023 ont représenté une période plus creuse, qui s'explique notamment par le temps nécessaire à la remobilisation du réseau et l'identification du PIJ comme une nouvelle structure ressource du territoire.

La progression est nette à partir de janvier 2024, le PIJ proposant notamment à ce moment-là des permanences au sein de deux établissements scolaires, étant mieux identifié par des partenaires, des habitant.es, etc. L'agent a repris son poste le 1er mars et un filage a été mis en place jusqu'en avril permettant de retravailler les objectifs de développement du projet de re labellisation en lien avec le projet social 2024/2027 : remobilisation du réseau et des partenariats, le développement de la communication sur la structure et la mise en place de projets actualisés à destination des jeunes.

Depuis le 2 septembre 2024, nous avons recruté au poste d'informateur jeunesse une nouvelle personne, qui assure les mêmes missions que ses prédécesseurs et maintient le suivi de nouveaux jeunes et celui de ceux déjà présents.



Un espace d'accueil et d'animation 16-25 ans (temps jeunes)

Signature de la convention d'objectif 16/25 ans – Ville d'Avignon

Éléments concernant le public :

Nombre de participants : 59 Répartition : 31 Filles / 28 Garçons

Répartition par âge : 30 jeunes de 16-18 ans / 16 jeunes de 19-20 ans / 12 jeunes de 21-25 ans / 1 jeune de + de 25 ans

Nombre de participants résidant hors de la zone d'intervention du centre social : 11

Répartition par situation : 29 lycéens / 28 étudiants / 2 jeunes sans activité

Nombre de participants nouveaux (uniquement captés par la nouvelle action) : 30 jeunes

- Des soirées de convivialité avec les médiateurs de la ville, l'ADVSEA et le PAEJ
- Des soirées jeux intergénérationnelles : 15 et 29 mars, 12 et 26 avril, 10 et 24 mai, 7 et 21 juin
- Des journées thématiques avec la fédération des Centres Sociaux et les Club jeunes des centres sociaux : ateliers « lutte contre le racisme et l'antisémitisme »
- Participation au « Salon de l'Engagement Citoyen et du bénévolat » le 13 avril à l'Hôtel de ville.

Quelques éléments de bilan :

- Une offre de service et d'accompagnement mieux adaptée aux jeunes
- La pérennisation de l'équipe jeunesse, cohérence et adaptabilité d'ouverture d'accueil sur des horaires atypiques.
- Un aller vers régulier via le dispositif PIJ dans les établissements scolaires,
- La qualité et renforcement du partenariat,
- La fréquentation accrue des jeunes, ainsi qu'une implication des jeunes dans la vie du centre social.

Les temps jeunes 12/17 ans (temps méridiens, vendredi soir et samedi après-midi)

Demande de Renouvellement de la prestation de service « jeunes » - CAF Vaucluse

Nombre de 12-17 ans : 200 jeunes par mois (soit 50 jeunes/ semaine)

- Animation pause méridienne (convention avec le collège MATTHIEU) 2 animateurs / 2 interventions par semaine – 20 jeunes / séance
- Café des parents Collège Roumanille : 2 animateurs 15 à 20 parents
- Té Ados – Collège Matthieu et Roumanille : 2 animateurs 20 jeunes
- Soirées spécifiques - 2 animateurs 12 jeunes

Accueil de loisirs 11-14 ans et 15-17 ans (animations jeunes les mercredis après-midi, les petites et grandes vacances scolaires)

Vacances d'hiver (deux semaines d'ouverture) :

Encadrement : 1 directeur et 1 animateur

Effectif : 23 jeunes en moyenne tous les jours, 21 au maximum et 10 minimum.

- Journée échange et jeux avec l'Accueil Jeune de l'Isle sur la Sorgues 9h à 18h
- Projet Intergénération avec le service Animation Collective Famille
- Réparation d'appareil électronique avec AVILAB
- Retro Gaming et Dodge Ball
- Projet Tous au conservatoire
- Foot Salle avec l'Accueil Jeune de Vedène
- Concours du Meilleur Pâtissier
- Sortie Bowling et cinéma
- Atelier Théâtre « Viens Découvrir la Pratique du Théâtre »
- Sortie au théâtre « La Fabrica » avec la visite et rencontre avec les intervenants

Vacances de printemps (deux semaines d'ouverture) :

Encadrement : 1 directeur

Effectif : 13 jeunes différents accueillis sur les deux semaines, 12 jeunes en moyenne tous les jours.

- Journée GOSPEL à Saint Chamand et SPECTACLE GOSPEL à Montfavet
- Journée randonnée Roussillon
- Journée à l'Isle sur Sorgues, rencontre avec le point jeune
- Journée randonnée Frigolet
- Tournoi de Rugby
- Journée Gump Games

Vacances d'été (cinq semaines d'ouverture juillet/ août)

Encadrement : 1 directeur jusqu'à mi-juillet et 1 animateur

Effectif : 22 jeunes en moyenne tous les jours, 22 au maximum et 7 minimum.

- Activités ludiques et récréatives : activités créatives à la collection Lambert et au Théâtre Train Bleu
- Activités sportives : Pique-nique à la plaine des sports et jeux sportifs,
- Plusieurs sorties aquatiques : 8 créneaux au stade nautique d'Avignon, sortie partage des eaux à L'Isle S/Sorgues, sortie kayak à L'Isle sur sorgues, sortie aux trois rivières,
- Plusieurs sorties culturelles : Théâtre Totem « La Bête », cinéma en plein air « Le ballon d'or » à la barbière, Théâtre Train Bleu, spectacle « Les Pokémon Crew à la plaine des sport, sortie Bamboueraie, sortie à Piolenc, Rallye dans Avignon...

Le public a été présent sur tous les temps de cette période. Les sorties baignades sont très demandées par notre public ainsi que les sorties spécifiques.

Séjour été 2024 (du lundi 15 au samedi 20 juillet) pour 16 jeunes accompagnés d'un directeur et deux animateurs. Le séjour se déroule au Tamaris « Centre de vacances à Martigues » avec au programme, plage, bouée tractée, plongée, accrobranche, équitation et kayak de mer.

Le but du séjour est la découverte du territoire grâce à des activités sportives et ludiques en journée et basé sur le « vivre ensemble » sur toute la durée du séjour.

L'accueil jeunes le mercredi : au programme cette année des propositions d'animations diverses et variées : 12 jeunes différents accueillis 11 au maximum et 6 minimum.

- Parcours céramique avec Les Francas : exposition et goûter
- Projet « Train fantôme » au théâtre du Train Bleu
- Atelier cuisine
- Atelier sportif et atelier jeux de société
- Film documentaire dans le cadre du projet GROOVE
- Participation à la fête du jeu du Centre Social La Fenêtre à Saint Chamand
- Visite de l'Opéra d'Avignon
- FRAMES au ciné vox (court-métrage et rencontre avec des Youtubeurs)
- Sorties : plage de Ste Croix Sausset, Toulourenc
- Fête du pain au champs vert...

Fermeture de l'accueil de loisirs de septembre à décembre pour raison de difficulté de recrutement d'un directeur diplômé et expérimenté pour travailler auprès des jeunes en quartier QPV.

ACTION CULTURELLE ET EDUCATION ARTISTIQUE

Les pratiques culturelles

Stage photo avec les habitants ; thème « Ce que nous sommes, étions et serons ? » 10 personnes

Stage Krump du 27 au 29 février - 7 jeunes

Résidence Karine DEBOUZIE et atelier du 11 au 20 septembre

Spectacle « Flamenka In Situ avec Chely Torito y sus Flamenkitas » à l'Espace Pluriel le 13 mars à 18h00- 45 personnes

Théâtre Forum : répétitions de la compagnie Vies à Vies tous les lundis de 18h30 à 20h30 et spectacle « Les boss de l'école » joué en décembre à l'Espace Pluriel dans le cadre du dispositif CLAS – 32 enfants/jeunes et 14 parents

Cours de piano avec La portée de tous : 3 créneaux par semaine – 12 enfants

Cours de Hip Hop le mercredi après-midi de 17h00 à 18h30 : 8 jeunes

Atelier théâtre le mercredi après-midi de 15h00 à 16h00 avec Noam Cadestin : 10 enfants

Projet DEMOS : tous les lundis de 16h30 à 18h00 – 20 à 25 enfants

Continuité du projet « Le jour et la nuit » : le festival IN a signé avec le metteur en scène Gwenaél Morin, un contrat de 4 ans où il revisite chaque année un classique de la langue invité au festival. Un projet en collaboration avec la maison Jean Vilar. 14 adhérents de l'Espace Pluriel ainsi que des personnes venant de tous horizons ont pu participer à la création du jour et la nuit pour le festival IN. Une belle cohésion parmi les participants et un metteur en scène qui n'a fait aucune différence entre les différents publics.

Rouvrir le monde : les adhérents ont pu participer à quatre ateliers dans le cadre du dispositif Rouvrir le monde.

Atelier n°1 : théâtre du Train Bleu – création « Train fantôme » avec le public jeunesse (8)

Atelier n°2 : Collection Lambert – Création de cabane avec le public enfance (12)

Atelier n°3 : Collection Lambert – Trompe l'œil avec le public enfance (12)

Atelier n°4 : Collection Lambert – Pub contre réalité avec le public jeunesse (8)

C'est mon patrimoine : les adhérents ont pu participer à deux ateliers dans le cadre du dispositif c'est mon patrimoine

Atelier n°1 : Maison Jean Vilar – Création de pochoirs et oriflammes avec le public jeunesse (8)

Atelier n°2 : ESAA – Restauration des costumes et des bâtiments avec le public adulte et senior

Festival IN : de nombreux spectacles vus par l'ensemble des adhérents lors du festival, une résidence d'une semaine au complexe socioculturel de la Barbière avec une sortie de résidence et une proposition de spectacle itinérant – mi-juin à juillet.

Parcours de l'Art : une proposition d'exposition dans le cadre de l'événement.

Projet et rencontre Théâtre du Balcon : projet sportif et 2 rencontres avec des artistes à l'Espace Pluriel.

Grande Braderie avec le Secours Populaire au complexe socioculturel de la barbière le 13 avril 25

Plusieurs « Pied d'immeuble » :

- Mercredi 5 juin- Fête du pain au champ vert
- Mercredi 26 juin avec le collectif LABEL EPIQUE
- Du 22 au 26 juillet - Embarquement immédiat à la barbière avec Les Petits Débrouillards de 18h00 à 21h
- Jeudi 1 août avec le service prévention et proximité dans le cadre d'Un été à Avignon
- Fête de quartier SUD ROCADE – après-midi porte ouverte spéciale jeunesse avec les associations du territoire de vie (PAEJ, CIDFF, Budo Sport et la bibliothèque R.Barrault)

Les états généraux de la culture : grande rencontre des acteurs culturels organisé par la ville le 31 mars en vue de la préparation d'Avignon terre de culture 2025. Une journée riche en rencontre, pour un projet qui continue à se créer avec 4 autres rencontres depuis dont une à l'Espace Pluriel le 09 novembre.

Passage de la Flamme Olympique à Avignon le 19 juin 2024 : afin de célébrer collectivement le passage de la flamme, la municipalité a imaginé et conçu un programme de plus de 70 animations gratuites et ouvertes à tous. En collaboration avec l'équipe de la médiathèque Bibliothèque Renaud-Barrault, l'Espace Pluriel a participé à l'animation des différents ateliers sur le parvis de celle-ci de 16 h 50 - 18 h 10 : Olympiades de la culture, Ideas Box, jeux en bois XXL, jeux de société, déambulation festive avec l'institut Alizarine, le secteur famille du centre social et l'association Tout Couleur ...

Préparation de « **Terre de culture 2025** », participation à la journée de lancement le 09 avril.

10 expositions : 1 exposition par mois de janvier à décembre avec de belles propositions encore cette année, variété des pratiques, dans l'ensemble une très bonne entente avec les artistes. Une nette amélioration dans la fréquentation des expositions bien qu'il soit encore assez difficile de faire venir un nouveau public, notamment celui du centre-ville.

Calendrier des expositions 2023/2024

Exposition 1 : « Rêveries » par l'artiste Petit Cœur d'Artichaut

Exposition 2 : « Résilience » par l'artiste Mendomess

Exposition 3 : « Hybrides » par l'artiste Monsieur José

Exposition 4 : « Processus créatif » par Lady White Rabbit

Exposition 5 : « Retrouvailles » par l'artiste Mélanie Fontaine

Exposition 6 : « Ce que nous sommes, étions, serons ? » projet photo avec les habitantes et les enfants de l'accueil de loisirs

Exposition 7 : DEMOS – « La musique c'est la vie »

Exposition 8 : « Photo » par l'artiste Serguei Dezotti

Exposition 9 : « Pierres métamorphiques » par l'artiste Séverine Bourgeois

Exposition 10 : « Chemins imaginaires » par l'artiste Marie Mouret

Espace Pluriel perspectives pour 2025 :

- *Garantir l'efficience de nos actions : le projet social est le projet de service de l'Espace Pluriel.*
Pour l'équipe il est le fil conducteur des projets à mener à court, moyen et long terme.
Pour les habitants, il facilite la co-construction d'actions et renforce le pouvoir d'agir des habitants.
Pour les institutions et les partenaires, l'outil « projet social » est le recueil d'information détaillé à l'image du cadre vie.
- Développer, coordonner et animer les réseaux partenaires thématiques (éducation, culture, loisirs...).
- Faire évoluer le « Comité d'Animation » pour une meilleure identification au regard des habitants, du CCAS et des partenaires projets.
- Continuer à travailler sur la cohérence des missions (fiches de postes, emploi du temps, ouverture plus large des lieux d'accueils...) et sur la montée en compétences des agents.
- Stabiliser l'équipe : fidélisation du personnel, bien-être au travail, bienveillance des relations sociales et possibilités d'évolution par le biais de la formation.
- Continuer à accentuer la lisibilité du centre social et culturel Espace Pluriel et l'inscrire dans le paysage municipal, développer des projets en partenariat avec les services municipaux de la Ville d'Avignon.
- Continuer à conjuguer nos approches globale, multi-acteurs et participative avec l'ensemble de nos partenaires privilégiés au service du projet social (accès aux droits, sport, culture, loisirs, éducation ...).
- Conserver et renforcer les actions collectives et individuelles concernant l'éducation à la parentalité.
- Continuer à valoriser les actions culturelles participatives, véritables outils de cohésion sociale et de développement du territoire.
- Continuer à développer un projet socioculturel pour favoriser l'accès à la culture et à l'éducation artistique pour le plus grand nombre (de la toute petite enfance aux seniors).

Introduction :

Au plus près des personnes à la rue, sans résidence stable par le biais de sa domiciliation, luttant contre la mise à la rue des personnes en situation d'impayé de loyer avec son service de prévention des expulsions (PEX) domiciliaires tout en participant à la mise en emploi (en formation) des demandeurs d'emploi, le CCAS de la commune d'Avignon s'inscrit pleinement dans les axes 2 et 3 du Pacte des solidarités (2023-2027).

L'année 2024 a permis au pôle Inclusion sociale du CCAS de poursuivre la structuration de ses 3 services tout en assurant, autant que possible le financement de ses actions :

- La domiciliation, qui « professionnalise » son accueil du public et développe sa réponse dans le cadre de la lutte contre le non-recours aux droits en professionnalisant les référents d'accueil social du service et se dotant d'un poste de travailleur social.
- La prévention des expulsions domiciliaires avec la commission technique locale de prévention des expulsions.

Ces deux services sont renforcés par le conventionnement de la ville et du CCAS dans le cadre du « territoire de mise en œuvre accéléré du plan logement d'abord ».

- L'accompagnement des demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif d'accompagnement global par un conventionnement entre le CCAS, France Travail et le Département.

Moyens humains

La direction Inclusion sociale est composée d'une équipe de 20 agents, équipe stable dans son ensemble depuis 2019 mais dont les missions évoluent selon l'évolution des besoins des usagers.

Le service Accompagnement global, malgré la diminution du soutien du Département (- 1 ETP) reste composé de 4 personnes.

Le service Domiciliation est stable et son accueil est apaisé par la présence d'un agent de sécurité qui freine les comportements agressifs ou violents ainsi que les incivilités. À noter, elle est dotée d'un travailleur social dans le cadre de Logement d'abord pour mieux accompagner les domiciliés vers le Logement.

Le service Prévention des expulsions a connu sur l'année 2024 un mouvement de personnel qui s'est stabilisé en juin 2024.

LE SERVICE DOMICILIATION

En vertu de l'article L.264-3 du code de l'action sociale et des familles (CASF), la domiciliation permet à des personnes sans domicile stable de disposer d'une adresse pour recevoir leur courrier. La domiciliation est un dispositif de lutte contre les exclusions. Il s'agit d'une obligation lorsque les personnes sollicitent le bénéfice de prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles ainsi que pour l'exercice des droits civils et civiques (article L.264-1 du code de l'action sociale et des familles).

Les organismes procédant à l'élection de domicile sont, de droit, les CCAS ainsi que les organismes agréés par la Préfecture. À Avignon, le Secours Catholique est agréé pour l'élection de 250 personnes et le CIDFF bénéficie également d'un agrément pour les femmes victimes de violence conjugale. Comme décrit ci-après, le CCAS est l'acteur principal de la domiciliation sur la commune d'Avignon.

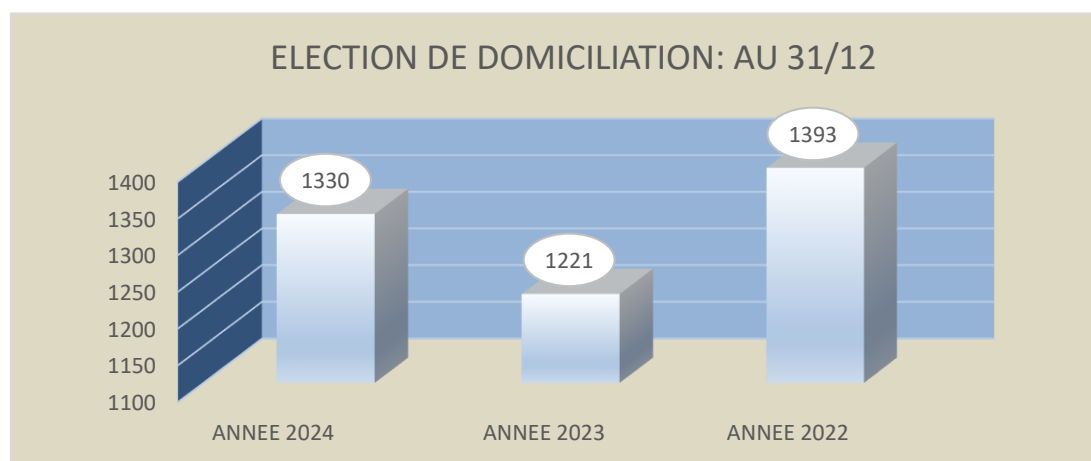
Nombre de personnes domiciliées

En 2024, **1 330** élections de domiciliation ont été réalisées, marquant une hausse par rapport à 2023, qui comptabilisait 1 221 domiciliations. Cette progression de 109 dossiers peut s'expliquer par un meilleur accompagnement des publics, une organisation renforcée en cours d'année ainsi qu'une demande croissante sur le territoire.

Au 31 décembre 2024, ce sont **2077** personnes qui ont bénéficié d'une domiciliation. Ce chiffre comprend toutes les personnes domiciliées sur l'année, en tenant compte de celles qui sont sorties en cours d'année.

Ainsi 370 personnes ont bénéficié d'une première election de domicile et 269 personnes ont demandé le renouvellement de leur domiciliation au CCAS.

Ces données confirment l'importance stratégique de la domiciliation dans l'accès aux droits fondamentaux, et soulignent le rôle central du CCAS dans l'accompagnement des publics sans résidence stable.



Élections de Domiciliation Refusées et Radiées

Au cours de l'année 2024, 215 demandes ont été refusées. Ces refus peuvent s'expliquer par plusieurs motifs, notamment le non-respect des conditions d'éligibilité, conforme à la loi l'article R. 264-4 du CASF.

Par ailleurs, 606 domiciliations ont été radiées. Ces radiations sont dues en majorité au non-respect des obligations liées à la domiciliation, ou encore à une stabilisation des situations (accès à un logement ou hébergement durable).

Rendez-vous proposés – Domiciliation

Le CCAS d'Avignon a proposé un total de 3 477 rendez-vous en 2024, répartis entre les demandes d'élection de domicile et les rendez-vous administratifs d'aide à l'ouverture de droits communs.

Sur cette période, 1 094 personnes se sont présentées pour une demande d'élection de domicile. Ce chiffre est en recul par rapport à 2023, qui comptait 1 568 présences, soit une baisse de 474 usagers. Nous avons enregistré 983 rendez-vous qui n'ont pas été honorés. Cette situation peut s'expliquer par l'instabilité des publics concernés, souvent hébergés temporairement dans le cadre de dispositifs d'urgence, ou par des délais d'attente trop longs qui entraînent des oublis ou des changements de situation.

Nous avons enregistré 1 310 présences contre seulement 90 absences lors des RDV administratifs. Ce résultat témoigne de l'intérêt et de la nécessité de cet accompagnement vers l'ouverture de droits

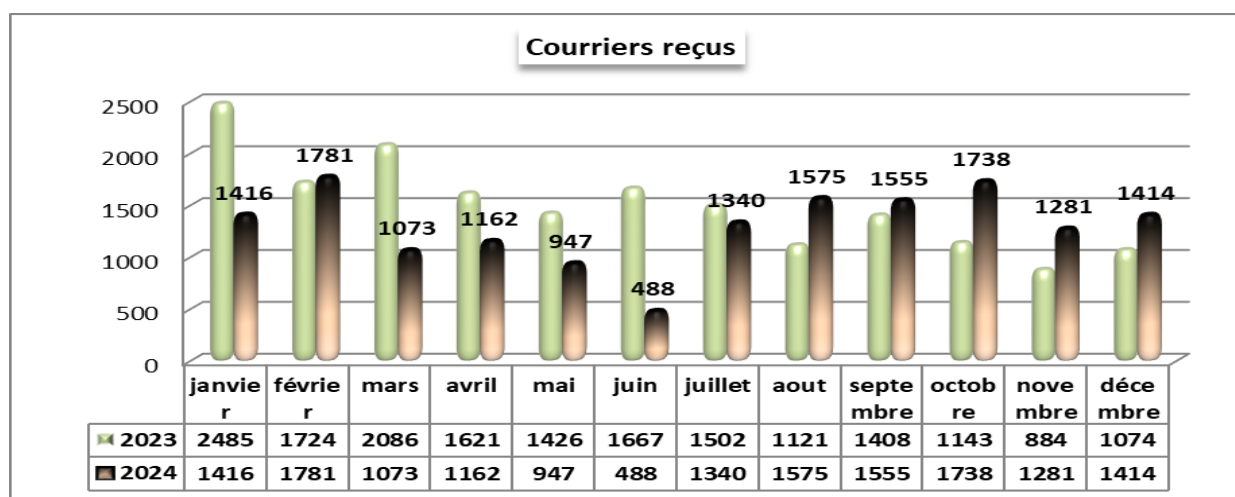
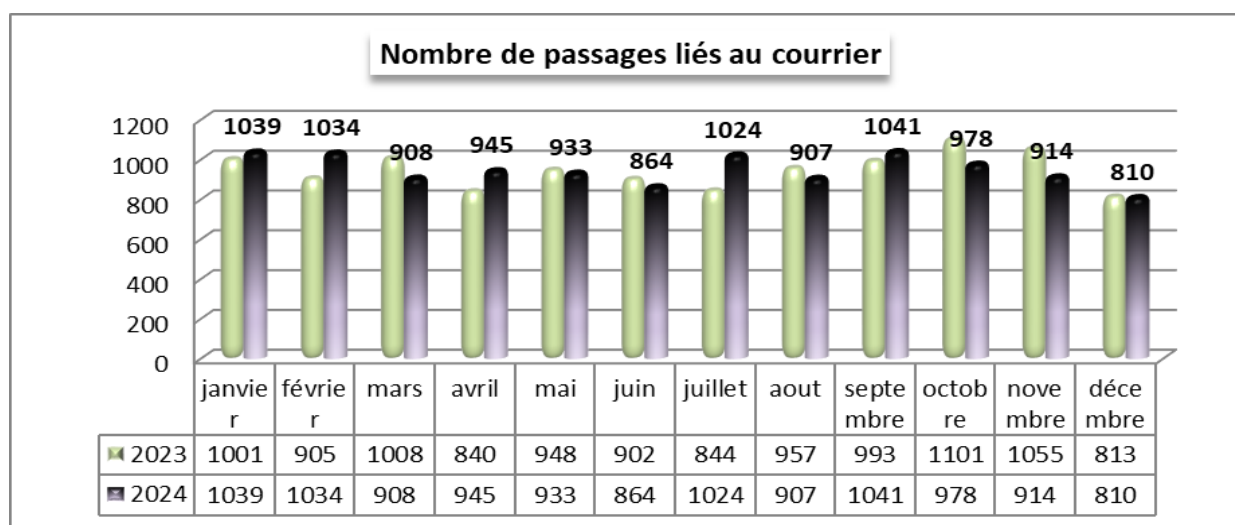
pour les usagers. En septembre 2024, le service de domiciliation s'est renforcé par la présence d'un travailleur social missionné par le dispositif « Logement d'Abord » (LDA). Ses missions viennent soutenir l'accès vers le logement des publics en grande difficultés.

La gestion du courrier

L'accueil du service domiciliation assure la gestion des flux quotidiens, notamment pour la remise du courrier, la prise de rendez-vous, les demandes d'informations sociales ainsi que l'orientation vers les travailleurs sociaux. Cela représente environ une centaine de passages par jour.

Concernant plus précisément l'activité courrier, 11 397 passages ont été enregistrés en 2024, soit une moyenne d'environ 44 usagers par jour sur la base des jours ouvrés.

15 770 courriers reçus et traités en 2024 :



Les équipes poursuivent leur engagement sur le terrain.

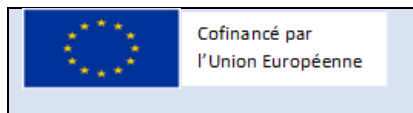
Les agents chargés de l'accueil domiciliation ont initié une expérimentation de maraude en lien avec Habitat Alternatif Social (HAS). Cette action permet à l'équipe d'aller à la rencontre du public afin d'initier la demande de domiciliation nécessaire aux premières démarches d'ouvertures de droits et d'insertion et contribuer à la réinsertion sociale de ce public en grande précarité.

Perspectives 2025

Dans une volonté d'harmonisation des pratiques et de modernisation des outils et conformément aux recommandations de la DDETS, le service domiciliation du CCAS d'Avignon prévoit de basculer sur la plateforme nationale DOMIFA courant 2025.

Cette transition permettra d'optimiser le suivi des domiciliations, de sécuriser les échanges d'informations et de faciliter les remontées statistiques, tout en assurant une meilleure coordination avec les partenaires institutionnels.

LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



Le Département, en sa qualité de chef de file de l'Action sociale et pilote de la politique d'insertion (loi NOTRe du 7 août 2015), contractualise une convention avec France travail et les CCAS.

Cette convention vise à accompagner socio-professionnellement les demandeurs d'emploi, allocataires du RSA ou non, dont les difficultés sociales sont un frein à la reprise d'un emploi.

Ce dispositif, appelé « accompagnement global » s'est mis en place « à temps plein » à compter de septembre 2022 sur le CCAS d'Avignon.

En 2024, le Département a réduit la dotation de cette convention avec les CCAS ainsi la dotation dans le cadre du FSE+ qui appuie ce dispositif a lui aussi été impacté.

Le CCAS d'Avignon est passé de 4 à 3 ETP pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés sociales qui freinent leur accès à l'emploi.

Le service est donc désormais composé de 3 travailleurs sociaux.

La convention fixe comme objectifs :

140 accompagnements en file active par ETP de travailleur social et un portefeuille de 50 à 70 demandeurs d'emploi en file active par conseiller France Travail.

L'année 2024 a impliqué de nombreux aménagements quant à l'organisation de ce service au regard de cette baisse de financement.

Les travailleurs sociaux du CCAS étudient avec le conseiller France Travail et le demandeur d'emploi la pertinence de l'entrée dans le dispositif de l'accompagnement global.

Un premier rendez-vous avec le demandeur d'emploi permet un diagnostic à 360° afin de rester au plus proche des besoins des demandeurs d'emplois au regard de leurs difficultés sociales qui ne leur permettent pas d'accéder à un emploi rapidement.

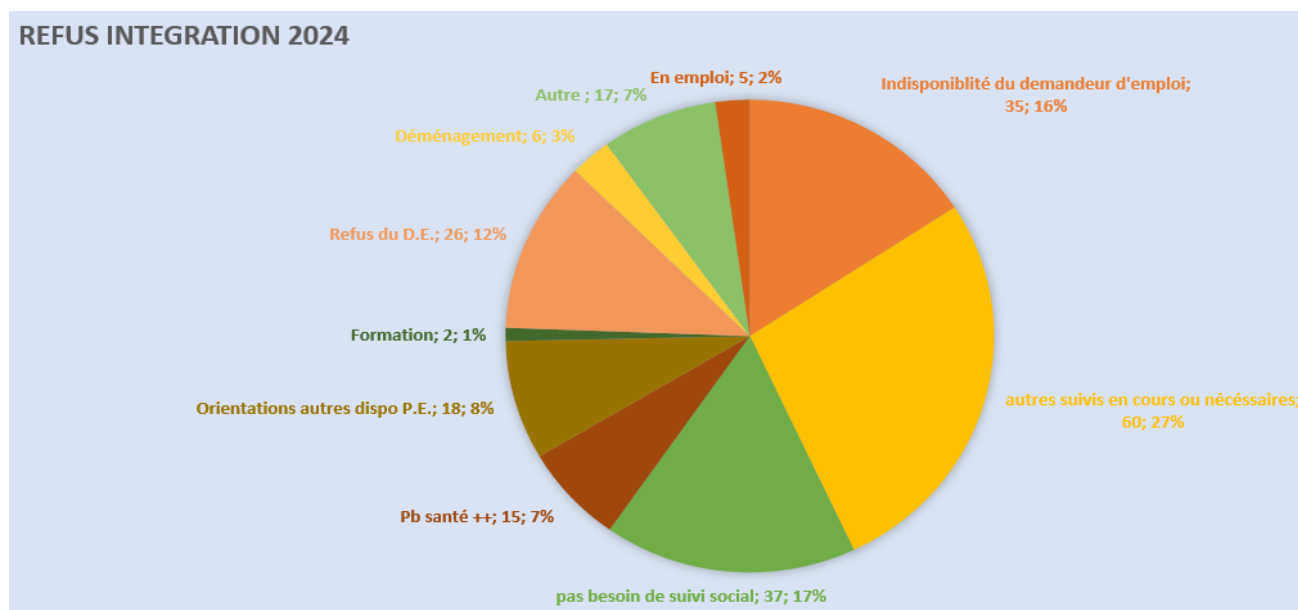
France Travail a développé un outil dématérialisé, HERMES, dans le but de centraliser les informations concernant le dispositif d'accompagnement global. Cet outil permet de suivre et organiser l'activité entre le CCAS et France Travail.

France Travail adresse les demandes d'intégration dans le dispositif de l'accompagnement global via le logiciel Hermès. Ces opérations ont permis l'accompagnement de 624 personnes en 2024.

Pour évaluer la (les) problématiques sociales, les travailleurs sociaux ont adressé un courrier de mise à disposition à chacune des personnes orientées dans le dispositif dans le but d'envisager un rendez-vous social. En l'absence de réponse aux courriers, les travailleurs sociaux ont contacté au moins une fois par téléphone les personnes.

Une fois par trimestre, les conseillers France Travail et les travailleurs sociaux se réunissent lors d'une réunion technique afin d'aborder des thèmes très pratiques et ainsi apporter des améliorations d'organisation, échanger sur des situations, sur les modalités d'harmonisation de nos fonctionnements. Ces séances de travail permettent de faire le point sur les accompagnements.

Les motifs de refus d'entrées dans le dispositif de l'accompagnement global :



Toutes les situations orientées vers le dispositif ne permettent pas d'être intégrées. Les motifs de refus sont à 60% les personnes qui bénéficient déjà d'un accompagnement médico-social et qui n'ont pas le besoin d'un accompagnement social.

L'accompagnement social

L'accompagnement social se met en œuvre dès lors que le demandeur d'emploi adhère au travail social. Afin de faciliter cette adhésion, les travailleurs sociaux mettent en avant la plus-value de l'intervention pour favoriser la mise en emploi.

Environ 50% des refus ou sorties des personnes intégrées dans le dispositif sont dus à leur non-adhésion et au fait qu'elles ne se sont pas emparées de l'accompagnement social.

En l'absence de la personne, l'accompagnement social ne peut bien évidemment pas se mettre en place. Cette absence peut trouver son explication dans le refus de la personne de se confier sur les difficultés qu'elle rencontre, sur le déni de ses difficultés voire sur une orientation qui ne correspond pas à sa situation actuelle.

Typologie et caractéristiques du public accueilli :

Une majorité de personnes sont célibataires, à peu près un tiers sont en couple et plus de la moitié ont un ou plusieurs enfants.

La tranche d'âge la plus représentative est celle des 26 à 50 ans.

Une grande majorité sont bénéficiaires du RSA.

A peu près 20% sont bénéficiaires d'une allocation chômage (ARE ou ASS) à l'entrée dans le dispositif.

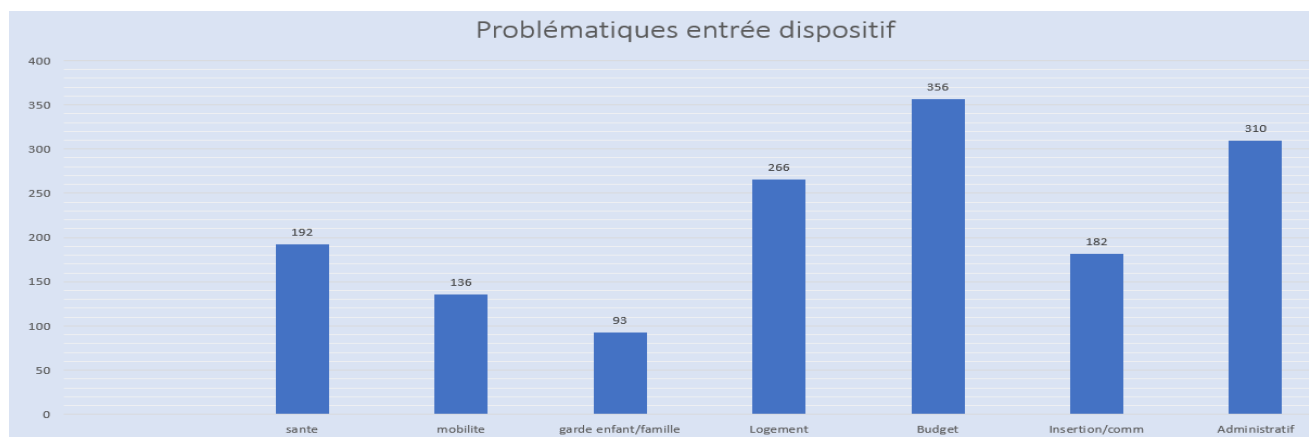
Environ 20% sont sans revenu à l'entrée dans le dispositif. Parmi eux, certains ont pu depuis ouvrir un droit RSA ou une allocation chômage.

Une minorité perçoivent des revenus de formation, une pension retraite partielle ou de l'AAH.

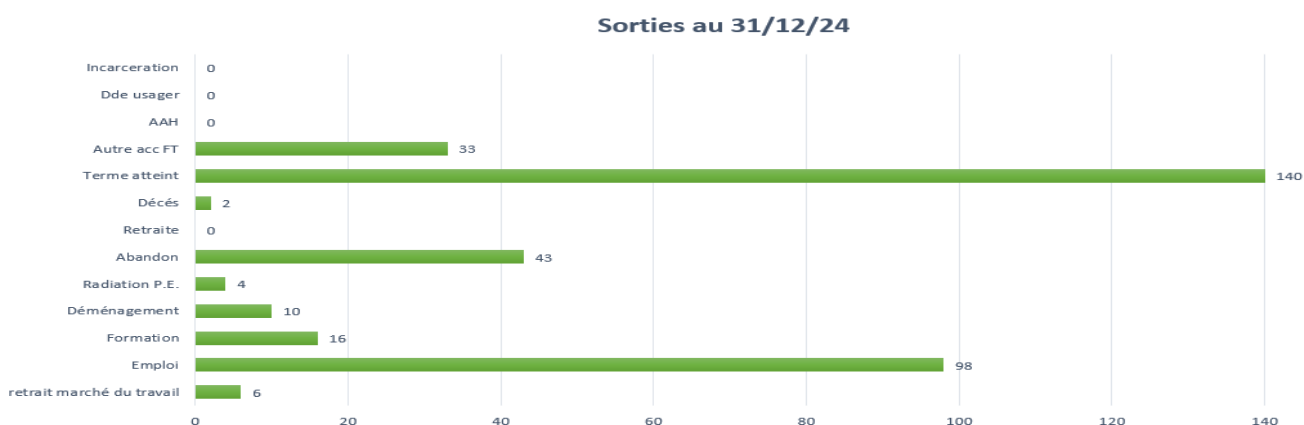
Les problématiques rencontrées

La porte d'entrée de l'accompagnement est le projet professionnel. La condition à l'accompagnement social est le repérage d'un ou plusieurs freins. L'objectif étant la levée de ces freins pour favoriser l'insertion professionnelle.

Les freins qui ont justifié l'entrée dans le dispositif d'accompagnement global, sachant qu'une personne cumule fréquemment plusieurs difficultés :



Les principaux motifs de sorties du dispositif



Coordination avec France Travail

La mise en place d'un double accompagnement social et professionnel implique une coordination autour de situations individuelles par le biais de séances de travail régulières téléphoniques, voire en présentielles lors des tripartites.

L'implication administrative

L'équipe a créé une file active avec les différents indicateurs pour permettre une lecture simple et rapide mais également pour pouvoir en extraire des statistiques. De plus, la création de différents tableaux en lien avec la permanence a permis de garder une visibilité sur toutes les personnes reçues mais refusée, absentes, ou sorties du dispositif.

Des courriers de mise à disposition ont été élaborés pour proposer un rendez-vous aux demandeurs d'emploi orientés vers le dispositif hors tripartite.

Les travailleurs sociaux doivent compléter avec les demandeurs d'emploi un questionnaire d'intégration d'une dizaine de questions. À chaque rencontre, le travailleur social doit signer et faire signer à la personne reçue une feuille d'émargement sur laquelle est noté l'objet du rendez-vous. Les référentes administratives gèrent les saisies sur le logiciel FSE+.

Pour conclure

Le demandeur d'emploi étant dans une perspective de trouver un travail, la proposition d'un accompagnement social n'est pas toujours comprise. Si les freins à l'emploi sont repérés par les conseillers et par les travailleurs sociaux, l'intéressé n'est pas toujours prêt à les travailler : la qualité de l'accompagnement social implique de favoriser autant que possible l'adhésion de la personne consciente que ces freins présentent un obstacle à son insertion professionnelle.

Ce dilemme confronte les impératifs de chiffres imposés aux conseillers de France Travail à l'accompagnement social qui implique l'adhésion du demandeur d'emploi. Cette réalité s'avère source de tension entre France Travail qui met en place diverses opérations pour augmenter les entrées dans le dispositif et le CCAS qui privilégie l'entrée des personnes qui présentent des freins qui pourraient être levés dans les 12 à 18 mois que dure l'accompagnement global.

Perspectives 2025

Il est nécessaire de continuer à rechercher le bon équilibre dans ce dispositif au profit des personnes accompagnées. Le Conseil départemental, financeur du dispositif, France Travail et le CCAS continuent à travailler vers un maillage partenarial de qualité.

Le Département et France Travail doivent davantage considérer l'implication du CCAS dans son rôle primordial au bon fonctionnement de ce dispositif afin que ce partenariat tripartite puisse atteindre ses objectifs quantitatifs mais surtout qualitatif.

La tenue d'un copil bi annuel organisé par le CCAS incite l'échange entre partenaires, nécessaire pour trouver un équilibre entre accompagnement à l'emploi et accompagnement social ainsi qu'une acculturation de nos services respectifs.

LE SERVICE DE PREVENTION DES EXPLUSIONS DOMICILIAIRES

Le service Prévention des expulsions (PEX) a vu le jour en décembre 2020.

Le CCAS a renouvelé la convention avec la Ville d'Avignon dans le cadre de son engagement pour la mise en œuvre accélérée du plan logement d'abord (LDA) 2023-2027 ainsi qu'une convention avec le Conseil départemental dans le cadre du plan pauvreté réaffirmée par le pacte des solidarités 2023-2027.

Les missions du service prévention des expulsions s'inscrivent dans l'axe 3 du pacte des solidarités « Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits : compléter le chantier de la Solidarité à la source, en déployant massivement les démarches d'aller vers et les accueils sociaux pour lutter contre le non-recours, et du Logement d'abord pour prévenir les expulsions ».

Le CCAS confirme sa position d'acteur du Logement d'Abord et de la lutte contre les exclusions sur le territoire d'Avignon.

En 2024 le service de prévention des expulsions a accompagné 247 ménages à tous les stades de la procédure, qu'ils soient en commandement de payer (CDP), en assignation ou en réquisition de la force publique. Ce chiffre est en augmentation, en 2023 le CCAS avait soutenu 213 ménages.

Le service a organisé et animé 10 commissions techniques de prévention des expulsions (CTPE) en 2024. La majorité des ménages accompagnés au stade du CDP sont logés dans le parc privé. Les

diagnostics sociaux et financiers nous sont attribués indifféremment du parc locatif privé et public. Les situations examinées en CTPE ont été majoritairement demandées par le secteur public en 2024.

Bilan global du service PEX

- ✓ Le service Prévention des Expulsions a accompagné 247 ménages.
- ✓ Au stade du commandement de payer (CDP) : 103 ménages
- ✓ A la réalisation des Diagnostics Sociaux et Financiers (DSF) : 116 ménages
- ✓ Commission Technique de Prévention des Expulsions : 71 situations examinées
- ✓ La CTPE a orienté 13 ménages pour un accompagnement par le service PEX.
- ✓ Ménages accompagnés « hors convention ». Contact direct avec le service : 15 ménages

Sorties du dispositif d'accompagnement

82 personnes sont sorties de l'accompagnement avec le service PEX pour les raisons suivantes :

- Orientés vers d'autres partenaires pour un accompagnement plus ciblé sur les problématiques rencontrées.
- Leur situation s'est stabilisée
- Ont quitté leur logement
- Ont mis fin à l'accompagnement avec le service
- L'accompagnement social des ménages lors de la procédure permet régulièrement de pouvoir maintenir le ménage dans son logement.

Ainsi plus d'une cinquantaine de ménage ont pu stabiliser leur situation en restant dans leur logement :

- Par un travail d'accompagnement budgétaire du foyer, permettant la mise en exergue de la composition des ressources et des charges et du reste à vivre disponible.
- Par la mise en place d'un plan d'apurement de la dette locative ou signature d'un protocole d'accord avec le bailleur.
- Par des demandes auprès du fond solidarité logement du département pour maintien dans le logement ou accompagnement social lié au logement spécifique.
- Par l'accompagnement dans l'instruction d'un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.
- Par l'ouverture de droits communs, la demande de mesure de protection juridique des majeurs
- Par une demande d'aides juridictionnelles pour accompagnement juridique de la procédure ou renvoi vers l'ADIL pour une information juridique.
- Par une orientation vers les dispositifs du sanitaire et médico-sociaux car les problématiques de santé sont souvent un frein majeur à l'accompagnement social.
- De nombreuses orientations sont faites vers la distribution d'aide alimentaire.

Allers vers :

Le service PEX a réalisé plus de 500 allers vers aux fins de mobiliser les personnes dans l'accompagnement de leur procédure d'expulsion.

- En allant directement au domicile des personnes après réception de la signification de procédure et leur laissant un avis de passage en cas d'absence.
- En prenant rendez-vous pour une visite au domicile des personnes.
- En les contactant par courriers ou téléphone pour leur fixer un rendez-vous.

Ce principe de l'aller vers permet de mobiliser les personnes et de les informer sur leur procédure au regard de leur bail locatif.

Typologie du public

La tranche d'âge la plus représentée des personnes accompagnées par le service PEX se situe entre 26 et 59 ans. Viennent ensuite les plus âgés entre 60 et + de 75 ans contre une faible part des 18-25 ans.

Ce sont en majorité des hommes seuls sans enfants, les femmes seules avec et sans enfants représentent moins de la moitié du nombre d'hommes seuls avec ou sans enfants. Les couples avec et sans enfants représentent moins d'un tiers des personnes accompagnées dans le cadre d'une procédure d'expulsion.

Concernant les catégories socio-professionnelles, la majorité des personnes accompagnées sont sans activités, les salariés viennent en deuxième position et un tiers des personnes accompagnées sont retraitées.

La Commission Technique de Prévention des expulsions

Depuis octobre 2021, le CCAS d'Avignon anime chaque mois une Commission Technique de Prévention des Expulsions (CTPE), Cette commission étudie les situations dites « complexes » des ménages en risque d'expulsion sur le territoire d'Avignon.

La CTPE d'Avignon vient compléter et collabore avec la Commission de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX) qui est organisée et animée par la DDETS au sein de la préfecture pour l'ensemble du département.

La CTPE d'Avignon a examiné 71 situations dans l'année 2024.

La CTPE n'a qu'un rôle consultatif, à destination des instances décisionnelles (Préfecture, Justice...). Elle réunit des acteurs spécialisés (institutionnels, associatifs, sociaux...). Elle est constituée de membres permanents (DDETS, Conseil départemental, CCAS, SIAO, ADIL, associations spécialisées...), de membres invités tel que les bailleurs (publics ou privé) qui sont les demandeurs majoritaires de l'inscription des situations à la commission. Les ménages touchés par la procédure d'expulsion sont également invités, ils peuvent ainsi venir expliquer leur situation et entendre les propositions de la commission.

Les préconisations sont principalement l'orientation vers un accompagnement adapté ou le renforcement de l'accompagnement en cours ainsi que la remobilisation des personnes.

Les principaux demandeurs du passage des situations examinées en CTPE sont :

- Les bailleurs publics : Grand Delta Habitat, Erilia, Adoma
- L'ADIL pour les bailleurs privés
- La DDETS
- Le CCAS d'Avignon

Pour conclure

Le service PEX du CCAS d'Avignon a un rôle de coordination de parcours des situations concernées par une procédure d'expulsion locative sur son territoire.

Les actions et l'accompagnement menées par l'équipe du service PEX sont variées et s'attache à rester au plus proche des demandes et de l'analyse du besoin des personnes accompagnées.

Ainsi, aider à la compréhension des documents de la procédure, favoriser (autant que possible et suivant le stade de la procédure) une médiation avec le bailleur, accompagner physiquement aux audiences devant le juge de l'exécution lorsque la personne le demande, accompagner vers la demande de logement social, instruire le dépôt d'une demande au fond solidarité logement (FSL), accompagner budgétairement et administrativement tout en procédant à l'ouverture des droits communs.

Les perspectives 2025 vont poursuivre le travail engagé. Nous souhaitons favoriser le développement des liens avec les bailleurs privés encore trop peu présents dans ce travail de prévention des expulsions locatives.

Aides extra légales du CCAS d'Avignon

Le pôle inclusion sociale du CCAS pilote les aides extra légales du CCAS, pour les adultes en dessous de l'âge de la retraite.

Les aides extra-légales sont mises en œuvre par différentes actions :

- Des réponses aux demandes envoyées sur la boîte mail du contact internet du CCAS par des personnes en difficultés et ayant besoin d'un accompagnement ou d'une orientation vers un dispositif adapté. En 2024 nous recensons 171 mails traités.
- Des permanences d'accueil d'informations et d'orientation réalisées par les travailleurs sociaux du pôle inclusion sociale. Toute personne en difficultés ayant un besoin d'information ou d'urgence peut se présenter lors de ces permanences.

En 2024, nous avons réalisé 181 permanences d'accueil et d'orientation. Durant ses permanences nous avons accordé 44 aides financières d'urgence alimentaires pour un montant total de 1765€.

Ces aides sont attribuées en numéraire à hauteur de 40€ maximum pour une personne seule et de 80€ maximum pour un couple.

En 2023, 22 aides d'urgence avaient été accordées pour un montant total de 820€.

Nous notons donc une augmentation de plus 50% du montant mobilisé par le CCAS pour venir en aide aux personnes les plus défavorisées du territoire d'Avignon.

La commission Permanente d'attribution des aides financières extra légales

Les commissions permanentes se réunissent chaque mois en présence de la Vice-Présidente du CCAS, des administrateurs qui ont voix décisionnelle, de la directrice du CCAS, de la coordinatrice du pôle inclusion et son secrétariat. Lors de ces commissions, sont étudiées les aides financières sollicitées par les travailleurs sociaux du CCAS, ainsi que les aides en lien avec les situations de handicap et la MDPH concernant la mission en faveur de l'aide inclusive du CCAS.

En 2024, le CCAS a mené 11 commissions permanentes et a octroyé un montant total de 7450€ d'aides financière extra légales. 34 dossiers présentés au total sur l'année 2024 :

- ✓ 24 dossiers instruits par les travailleurs sociaux du pôle inclusion sociale,
- ✓ 3 dossiers instruits par le pôle ville amis des seniors,
- ✓ 7 situations en lien avec une demande d'aide inclusive handicap. Ces demandes concernent les équipements de compensation du handicap, le règlement prévoit que ce type d'aides est plafonné à 10% du montant sollicité dans la limite d'un plafond de 200€ et sont instruites en lien avec l'agent administratif du pôle inclusion et un agent de la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) de la MDPH (maison départementale des personnes en situation de handicap).

VILLE AMIE DES SENIORS

La direction Ville amie des Séniors du CCAS est au service des Séniors avignonnais.
Ses objectifs sont les suivants :

- Accompagner les seniors dans leur quotidien
- Favoriser le lien social
- Retarder le vieillissement par des activités de prévention
- Lutter contre l'isolement social
- Proposer des activités intergénérationnelles
- Proposer des actions de proximité.

Les équipes en place

Lien social

L'équipe en charge de l'animations et des foyers restaurants du château de la Barbière et de la Livrée de Viviers est composée de 3 agents qui coordonnent l'administratif, 3 animateurs, une équipe de 3 personnes pour le foyer de la Barbière et une équipe de 5 personnes pour celui de la Livrée. Au total, l'équipe est composée de 14 personnes.

L'aide au maintien à domicile

L'équipe est composée de 2 agents chargés de la planification, de 2 agents de portage et de 8 agents intervenantes à domicile. Au total, l'équipe est composée de 12 agents.

L'accompagnement social

L'équipe est composée de 4 référentes de parcours, 5 chargées d'accueil et de proximité et 1 agent chargé de l'accueil Seniors.

Le Comité Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) Grand Avignon, pôle ressources, chargé d'informer le public ; 1 coordinatrice

LE SERVICE LIEN SOCIAL

Pour l'année 2024, le service Lien Social a bénéficié d'un programme riche et diversifié en activité. Les 2 foyers restaurants sont avant tout un lieu de vie pour nos aînés. Au travers d'un déjeuner ou d'une animation, ils permettent aux usagers de se retrouver et rompre leur solitude quotidienne.

Les animations seniors

Ce service créé depuis 20 ans, permet de structurer et développer des activités pour les seniors. Il gère 2 foyers restaurants (la Livrée de Viviers et le Château de la Barbière) à l'intérieur desquels sont organisées de nombreuses activités. Chaque site propose quotidiennement des animations au sein même des foyers ainsi que d'autres sur des sites extérieurs. Cette année, les foyers restaurants ont organisé des repas à « thème » comme le repas grillade, le repas oriental, le repas grec ...avec une animation réalisée soit par un prestataire, soit par nos animatrices, pour le plus grand plaisir des

usagers. D'autres temps forts rythment l'année : les repas dansants, les thés dansants, les foyers en Goguette, la semaine bleue, les repas de Noël à la Souvine et sur les foyers restaurants. Les partenariats du service, comme les financements liés à la prévention de la perte d'autonomie, permettent de proposer quotidiennement des activités aux usagers. Certains seniors proposent des activités bénévolement tels que des ateliers danse en ligne, yoga sur chaise, chant, tricot, couture, écriture, théâtre, expression corporelle adaptée, conversation en espagnol, origami, ciné-club....

Une révision tarifaire a été effectuée à compter du 1^{er} septembre 2024 :

TARIFS	USAGERS CCAS	NON USAGERS CCAS
APRES MIDI ANIMES	5 €	10 €
THE DANSANT	10 €	15 €
FOYER EN GOGUETTE	15 €	20 €
REPAS DANSANT	18 €	25 €
REPAS DE NOEL	12 €	25 €

Activités pour la prévention du vieillissement

- Les activités proposées au sein des foyers :

- ✓ Les ateliers « remue-méninges » (mémoire) : 7 groupes de 10 à 15 personnes (4 sur la Livrée de Viviers et 3 sur la Barbière).
- ✓ Les ateliers « peinture » : 10 personnes s'échelonnent du lundi au vendredi.
- ✓ Les ateliers « danse en ligne » : animé par une bénévole – 15 personnes.
- ✓ Les ateliers « yoga sur chaise » : animé par une bénévole – 30 personnes bénéficient de cet atelier très prisé par notre public senior. Un autre groupe de 25 personnes s'est constitué pour 2025.
- ✓ Les ateliers « tricot » : animé par une bénévole – 15 personnes tous les mercredis après-midi.
- ✓ Les ateliers « Échanges de compétences » - 15 personnes tous les mardis matin.
- ✓ Les ateliers d'initiation à « l'écriture d'un poème » : 10 personnes (Barbière)
- ✓ Des ateliers « théâtre » – Mise en scène d'une pièce de théâtre par nos seniors – Représentation prévue courant année 2025.
- ✓ Des ateliers « Ciné-Club » animé par un bénévole pour découvrir ou redécouvrir des films culte.
- ✓ Ateliers Jeux divers pour se rencontrer (initiation aux nouveaux jeux de société, jeu des chiffres et des lettres, molky, tangram, scrabble, fléchettes).
- ✓ Des animations diverses comme les karaokés, les quizz, les ciné-clubs, des tournois de pétanque, des ateliers d'initiation aux nouveaux jeux.
- ✓ Les ateliers cuisine.
- ✓ Déjeuners anniversaires (durant lesquels les natifs du mois sont fêtés).
- ✓ Sorties découvertes.
- ✓ Les repas à thème.

- Les activités proposées par nos partenaires en gratuité :

- ✓ Pour être bien dans son corps – activités sportives : Gymnastique douce adaptée, atelier pound, atelier zumba, atelier équilibre prévention des chutes, yoga, yoga sur chaise, danse en ligne, atelier « expression corporelle adaptée », atelier « pédagogie du sommeil ».

- ✓ Pour être bien dans sa tête : Sophrologie, bien vieillir, cultivons l'optimisme, apprendre par les contes, conférence Histoire de l'Art, groupes de paroles, atelier « Vieillir-plaisir-désir » pour échanger à propos de la vie affective, des besoins relationnels, de la famille, des plaisirs de la vie et du bien-être.
- ✓ Plus récemment : Pour faire ensemble : ateliers « Administration 2.0 » afin de s'informer et compléter ses connaissances, formation « derniers secours » pour l'accompagnement d'une personne malade ou en fin de vie.

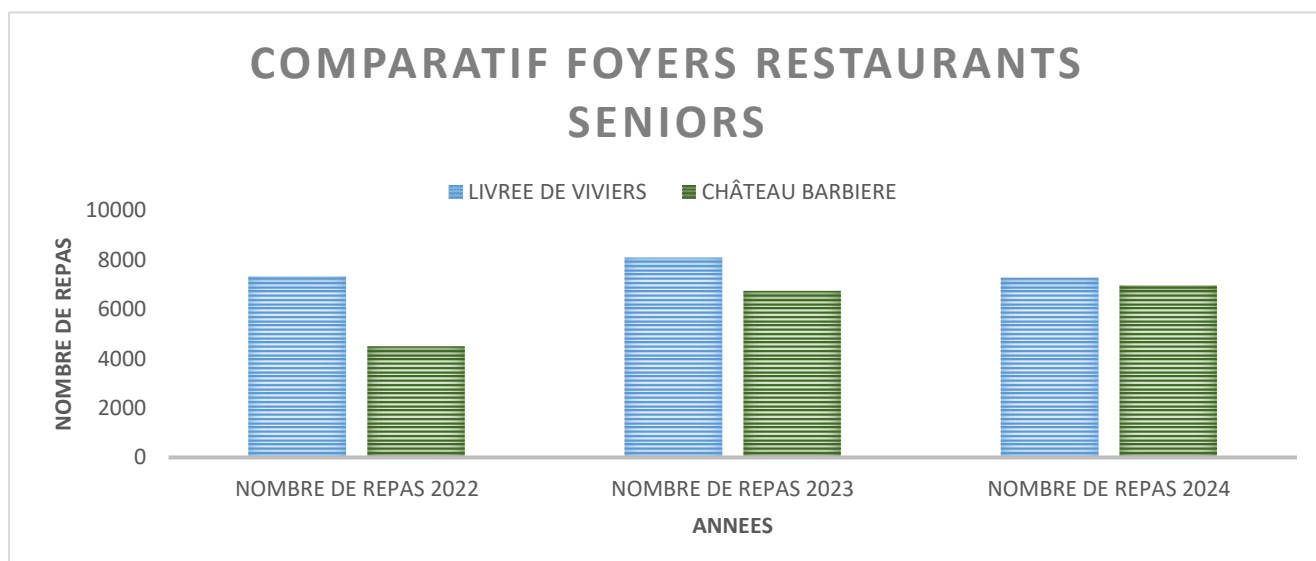
Le « Bel âge » : partenariat avec le département Culture de la ville à travers la programmation du « Bel âge », de nombreux seniors peuvent bénéficier de visites gratuites. Ce partenariat avec les services de la Ville connaît un grand succès : en 2024, ce sont **84 participants** qui ont pu bénéficier de ces visites gratuites.

Culture du cœur

Du fait de notre adhésion auprès de l'association Culture du Cœur, nous avons pu favoriser l'accès à de nombreux spectacles auprès d'usagers en situation de précarité et/ou de vulnérabilité économique et sociale. Cette année, **96 usagers** ont pu assister à divers spectacles parmi de nombreuses propositions.

L'activité des foyers restaurants

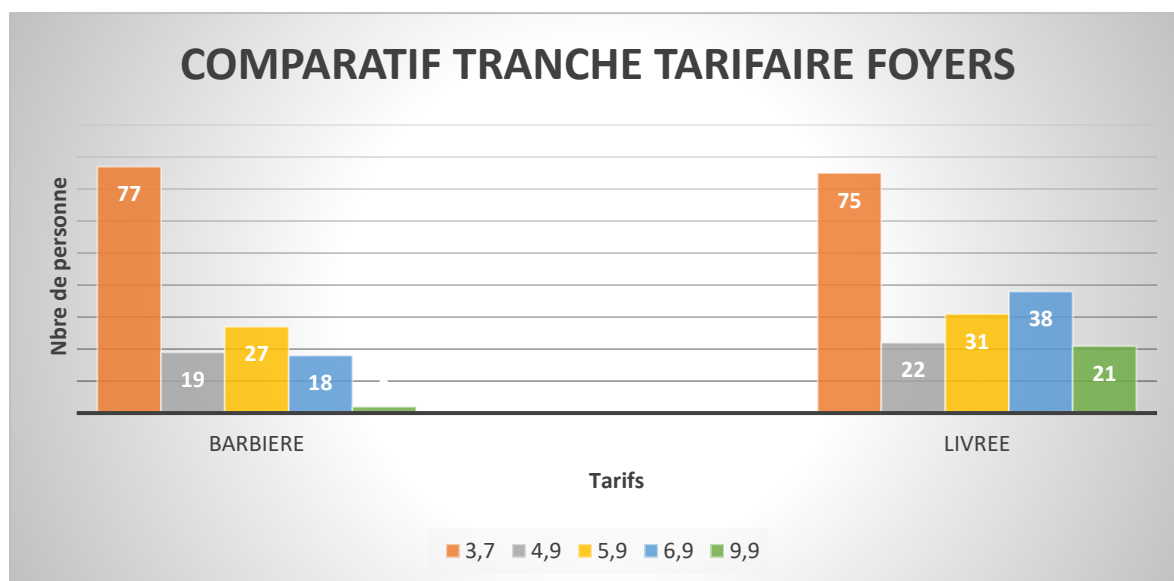
En comparaison à l'année 2023, le foyer restaurant de la Barbière enregistre une augmentation de 3% alors que l'activité de la Livrée de Viviers reste stable.



Les tranches tarifaires de la restauration

Depuis le 1^{er} octobre 2023, la tarification des repas au sein des foyers restaurants a été revue. En 2024, et sur une année pleine, le taux de fréquentation n'a pas été impacté par cette révision.

Les tranches proposées se basent sur les revenus des usagers ; le revenu disponible s'obtient en considérant le nombre de personnes du foyer fiscal et en déduisant du revenu brut global les montants des impôts directs acquittés par les personnes (impôt sur le revenu, taxe foncière)



Les foyers en Goguette

Depuis plusieurs années, le service Lien Social organise « les foyers en Goguette » en dehors des foyers, généralement au sein d'un centre de loisirs de la ville d'Avignon. Cette année, les usagers ont pris le large au Centre de Loisirs de la Barthelasse le vendredi 14 juin 2024. **147 personnes** étaient réunies autour d'une paëlla accompagnée d'une ambiance musicale et festive.

La Semaine Bleue

En 2024, la semaine bleue s'est déroulée du 30 septembre au 5 octobre 2024 sur le thème « Bouger ensemble ... pour entretenir la flamme ! ». La ville et le CCAS ont proposé un programme diversifié aux Séniors Avignonnais tout au long de cette semaine, placées sous le signe de l'olympisme.

Activités proposées par le CCAS :

- ✓ Lundi 30 septembre : ouverture avec un repas dansant sur le thème de « variations en bleue » à la salle polyvalente de Montfavet. **120 participants.**
- ✓ Mardi 1 octobre : Sur chaque foyer restaurant seniors, repas à thème Grec confectionné par la cuisine centrale de la ville suivi d'animations autour de l'Olympie, démonstration et initiation de danses folkloriques. **110 participants.**
- ✓ Mercredi 4 octobre : journée intergénérationnelle avec les enfants des ALSH. Journées portes ouvertes à la Livrée de Viviers.
- ✓ Jeudi 3 octobre : Journée portes ouvertes au foyer de la Barbière et « Ciné-débat » autour du film « les petits ruisseaux » au cinéma Utopia Manutention
- ✓ Vendredi 6 octobre : Théâtre Forum « Les Z' Aidants » à la salle polyvalente de Montfavet.

Les fêtes de fin d'année

Sur les foyers restaurants Livrée de Viviers et Château de la Barbière

Cette année, nous avons proposé le 6 décembre le repas de la Saint Nicolas, à nos usagers, au sein de chacun des foyers restaurants. **200 personnes** ont pu de ce fait, profiter d'un très bon repas constitué et livré par la cuisine centrale, aux tarifs habituels de l'année.

Sur le Domaine de la Souvine

En 2024, 4 repas de Noël avec animation dansante ont été proposés à l'ensemble des Séniors avignonnais. **400 personnes** ont été accueillies lors de ces repas proposés la semaine du 9 au 12 décembre 2024 avec une participation tarifaire de 12 € (coût de revient 20 €).

LE SERVICE MAINTIEN À DOMICILE

Afin de permettre aux personnes moins autonomes de continuer à vivre à leurs domiciles, le CCAS propose 3 services : l'aide à domicile (SAD), la livraison de repas (PR) et la téléassistance (TA).

L'aide à domicile du CCAS s'adresse aux retraités qui en ont besoin (en tarification libre ou avec des prises en charge des caisses de retraite) ainsi qu'aux personnes âgées les plus démunies, bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Le portage de repas et la téléassistance s'adressent à tout public, âgé ou handicapé. L'isolement et le grand âge caractérisent la majorité des usagers de ces prestations.

La dimension sociale de ces aides au maintien à domicile est donc primordiale. Elles contribuent aussi à prévenir le vieillissement, à effectuer une veille sanitaire de la population vulnérable, et à alerter les services sociaux lorsque les situations individuelles le justifient.

En 2024 :

L'ensemble des tarifs des prestations d'aide au maintien à domicile ont été revus et appliqués à partir du 1^{er} septembre. Il convenait en effet d'intégrer les dernières modifications tarifaires de l'AD, d'ajuster les tranches de revenus, pour bénéficier de tarifs dégressifs, aux plafonds de l'aide sociale légale et aux tranches utilisées par la CARSAT mais aussi d'actualiser nos tarifs du PR et de la TA, en intégrant l'inflation récente tout en recherchant des tarifs attractifs et plus équitables pour nos usagers.

Nous avons poursuivi notre partenariat pour la téléassistance ; Il permet de proposer directement à nos usagers une téléassistance par téléphonie mobile, un détecteur de chute ou un coffre à clés. Les abonnés du CCAS continuent de pouvoir accéder aux autres offres du catalogue de notre prestataire avec une remise de 40%.

Pour ce qui est du portage de repas, nous poursuivons notre partenariat avec La Poste pour la production de tous les repas et la distribution d'une partie. Le développement de l'activité, depuis 2022, se confirme.

Le service portage de repas a poursuivi son partenariat avec La Poste et Platö en adaptant les repas aux publics Séniors, mais aussi en développant la veille sociale chez les usagers. Il permet également une souplesse sur nos effectifs : lors des périodes de vacances, les livreurs de la Poste peuvent prendre le relais de nos livreurs, permettant ainsi de ne pas avoir de recours à des renforts en effectif. Toute l'année, les livraisons ont été effectuées avec une continuité, dans les délais, et avec une réelle attention portée aux usagers. Des points réguliers sont tenus entre La Poste, le traiteur Platö et le CCAS.

L'aide à domicile a repris une activité stable et appréciée par les usagers. Les interventions régulières de nos agents permettent en effet un suivi social très fin des situations. Le recours à l'aide à domicile est un élément déterminant pour l'entrée des personnes les plus âgées dans les dispositifs d'accompagnement proposés par le CCAS : environ 30% des renseignements donnés par le CLIC

concernent les aides au maintien à domicile. D'une manière générale, une personne a d'abord recours à de l'aide à domicile, souvent pour l'entretien de son logement, avant de solliciter, en cas de perte d'autonomie, le portage de repas et la téléassistance. Enfin, après la mise en place du dispositif OSCAR par la CARSAT, le tarif appliqué par cette caisse augmente en 2023 (25,60 € l'heure d'intervention, soit + 21% par rapport à la fin 2021 et le déploiement d'OSCAR). Le tarif de l'aide sociale Légale évolue également à la hausse, de 20 à 23 € / heure le 1^{er} janvier 2023 (+15%).

Ces revalorisations s'inscrivent dans le cadre de la réforme en cours du secteur des services à domicile accompagnant les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Cette réforme, initiée par l'article 44 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2023, vise une offre de services moins fragmentée et plus lisible en créant un modèle « intégré » de services à domicile, qui proposeront dorénavant tant des prestations de soins que d'aide. Le décret définissant les « services autonomie à domicile » a été publié le 13 juillet 2023. Ces services ont deux ans pour se conformer, sous le pilotage du Département, à un nouveau cahier des charges.

L'année 2024 a été marquée par un maintien des effectifs des aides à domicile malgré une augmentation des arrêts maladie. Ces dernières sont au nombre de 8 pour 4,7 ETP à la fin 2024.

En termes de communication, le CCAS a diffusé un nouveau flyer. Les menus sont communiqués et mis à jour sur le site du CCAS.

Bilan quantitatif

Les 3 prestations représentent, en 2024, 488 676.95 € facturés, soit une augmentation de 6.69 % par rapport à la somme facturée en 2023.

Prestation	Activité MAD 2024	Variation	Usagers 2024	Variation	Facturation 2024	Variation
		p/r 2023		p/r 2023		p/r 2023
SAD	5447 heures	+ 12.80	917	+ 29.22 %	122443.57	+ 14.40
PR	33702 repas	+3.73	1452	-1.17 %	295002	+14.11
TA	2424 abonnements	+4.45	202	+ 11.88	64742	+ 5.43

L'année 2024 a été consacrée à une stabilisation de l'activité et à la recherche de nouveaux usagers.

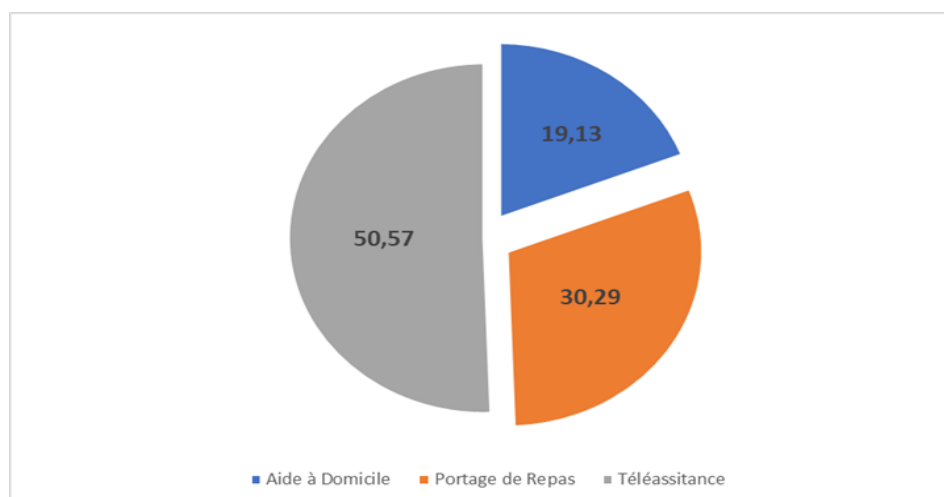
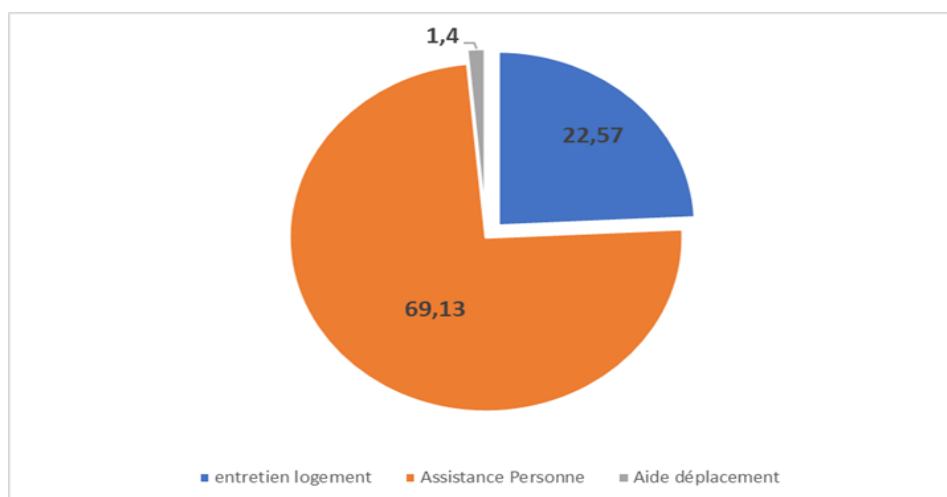
À la suite de deux années successives de baisse, le service Portage de Repas a maintenu le nombre de repas livrés dû en partie à la sollicitation de ce service par nos partenaires médicaux en sortie d'établissement de santé ou par des usagers sécurisés de bénéficier d'un service proposé par la collectivité.

Les données 2024 montrent une augmentation de l'activité de téléassistance expliqué en partie par la possibilité des usagers de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle de leur frais d'abonnement par leur caisse de retraite (CARSAT).

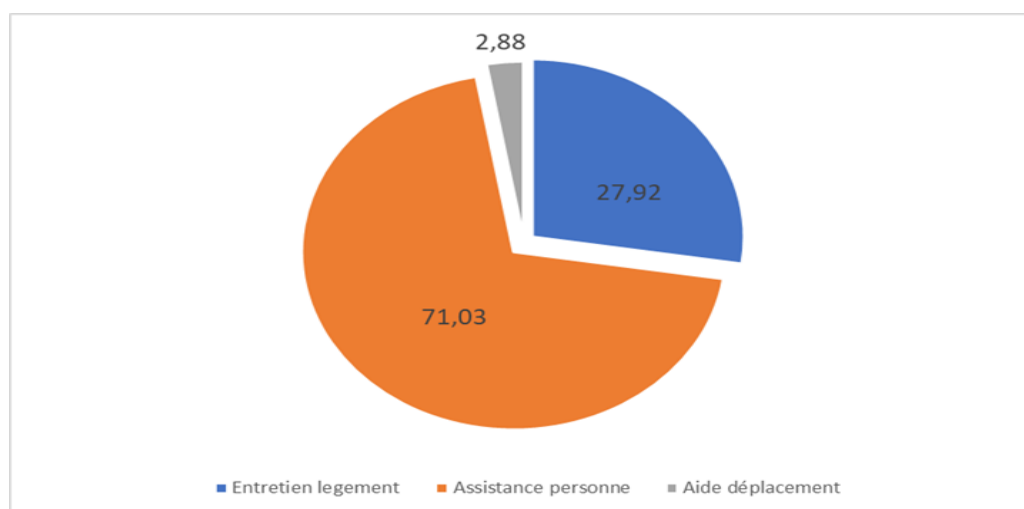
Bilan annuel des entrées et sorties d'utilisateurs du service MAD :

Prestation	Utilisateurs entrants	Utilisateurs sortants
SAD	29	19
PR	136	146
TA	73	21
Total	238	217

Contrairement aux années précédentes, le nombre d'entrants est positif pour toutes les prestations mais, également, nous parvenons à fidéliser nos utilisateurs des prestations de maintien à domicile.

Répartition par prestation**Répartition par type d'intervention d'aide à domicile**

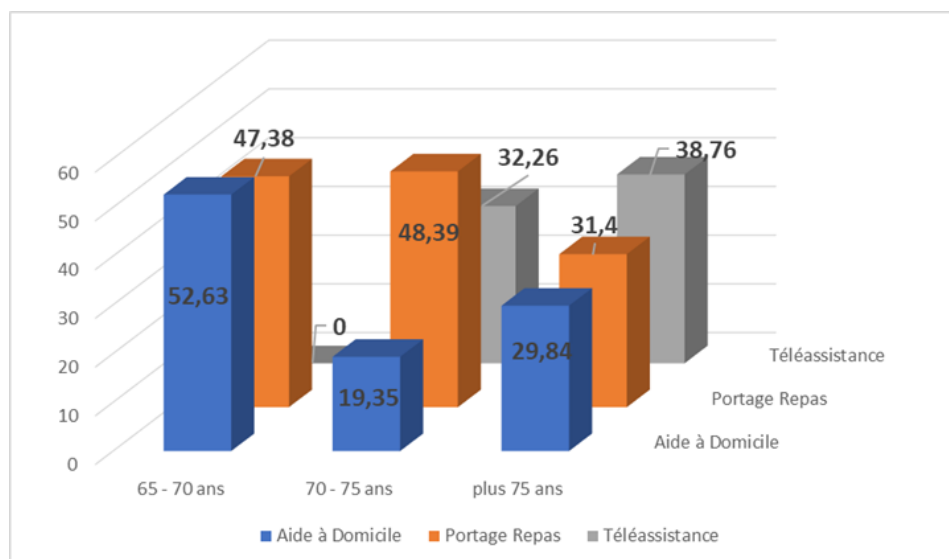
Répartition des heures par type d'intervention d'aide à domicile



Parmi les prestations de maintien à domicile proposées, les prestations liées à la livraison des repas et de la téléassistance sont majoritaires au détriment de l'aide à domicile.

Ce constat est souvent lié aux conditions d'attribution des prises en charge par les organismes financeurs mais aussi aux nombres d'heures accordées par ces derniers qui sont en baisse depuis plusieurs années.

Répartition par âge



Les besoins des personnes en situation de perte d'autonomie sont différents en fonction de l'âge. Le CCAS d'Avignon par la diversité des prestations proposées permet de couvrir les besoins des seniors. Seule la prestation Portage de Repas est présente de façon linéaire à tous les âges alors que les autres prestations varient en fonction du type de prise en charge et de perte d'autonomie.

Pour l'année 2025, les services de Maintien à domicile devront poursuivre leur développement. Le service maintien à Domicile devra évoluer et se réorganiser pour se mettre en conformité avec la réforme des services de l'Autonomie et le cahier des charges précis qui l'accompagne.

LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Par définition, le travail social est un outil du « vivre ensemble » tissant ou retissant des liens entre les personnes en situation de précarité et la société dans une perspective d'inclusion sociale.

Il vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, les mutations sociales et la cohésion de la société. Il participe au développement des personnes à agir par elle-même et dans leur environnement.

En lien avec cette définition, les objectifs de l'Unité Accompagnement Social est de :

- Prévenir et combattre l'isolement,
- Lutter contre la précarité des seniors,
- Renforcer l'accès aux droits des Seniors,
- Favoriser le bien être des Seniors.

Pour atteindre ces objectifs une équipe pluridisciplinaire de 10 agents :

1 référent chargé d'apporter une expertise sociale, d'assurer la coordination administrative, technique du service Accompagnement Social.

4 référents de parcours chargés de réaliser un primo diagnostic, d'accompagner les Séniors dans la résolution de leurs difficultés sociales et d'évaluer les besoins en matière de maintien à domicile pour les ressortissants CARSAT et autres caisses de retraite (CNRACL,...)

5 chargés d'accueil et de proximité ayant pour mission de réaliser un primo diagnostic, d'accompagner les usagers dans l'instruction des demandes d'Aide Sociale Légale et d'Allocation Départementale d'Allocation Personnalisée (ADPA).

L'année 2024 a été essentiellement consacrée à adapter et développer les services proposés aux besoins des usagers.

- Les chargés d'accueil et de proximité reçoivent tous les matins sans rendez-vous et sur rendez-vous les après-midis les usagers en demande d'accompagnement dans l'instruction de demandes d'Aide Sociale et d'ADPA ;
- Des permanences sur les sites extérieurs sont organisées une fois/semaine à l'EDES de Montfavet et à l'Espace Pluriel et à raison d'une fois/mois dans les foyers restaurants
- Les référents de parcours tiennent eux une permanence tous les matins sans rendez-vous sur le site Ilot Saint Jean pour les usagers en demande d'information, conseils, orientation ou en situation d'urgence sociale.

Une place importante est donnée aux échanges avec les partenaires institutionnels et associatifs afin de mieux connaître nos missions respectives et les axes de travail commun au profit de l'utilisateur tels que : La ligue contre le cancer, Résidence Services Seniors Oh Activ, ATV ATIS, Service Prévention des Expulsions CCAS Avignon, Dispositif D'appui à la Coordination 84, Association de Médiation, SIAO...

Les référents de parcours ont également assisté à des formations organisées par la Banque de France. Ces dernières avaient pour objectif de familiariser les professionnels à des outils de communication mis à la disposition des usagers en demande d'information et d'accompagnement budgétaire.

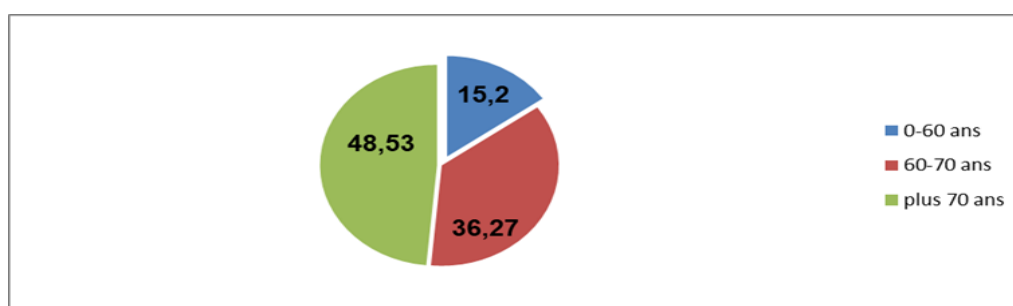
De même, la référente technique assiste aux COCC organisées tous les 1^{er}s mardis de chaque mois par le DAC du Vaucluse.

Par ailleurs, elle apporte, également, son expertise aux Commissions de Surendettement auprès de la Banque de France du Vaucluse 1 à 2 fois/mois, participe aux tables tactiques organisées par le DAC du Vaucluse, aux séances du CDIF (Conseil Départemental d'Inclusion Bancaire) et aux réunions Évaluateurs organisées par la CARSAT Sud Est.

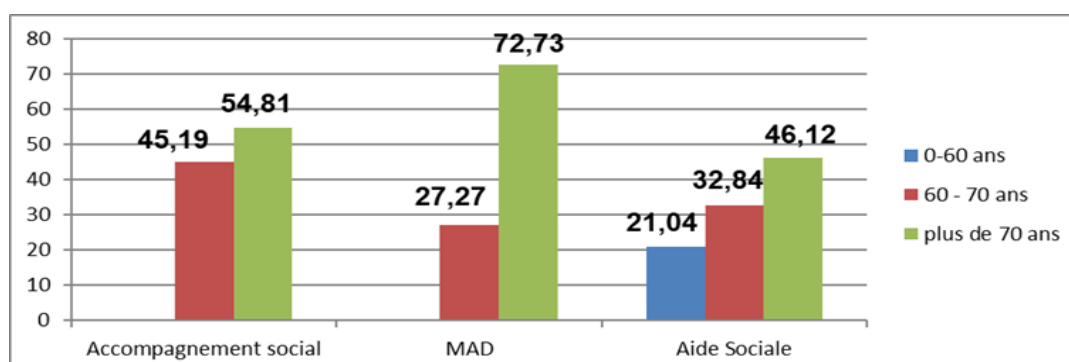
1/ Accueil des usagers

Sur l'année 2024, **9623 personnes** ont été reçues par l'unité soit 801 *usagers/mois*.

Tranche d'âge des usagers accueillis en %



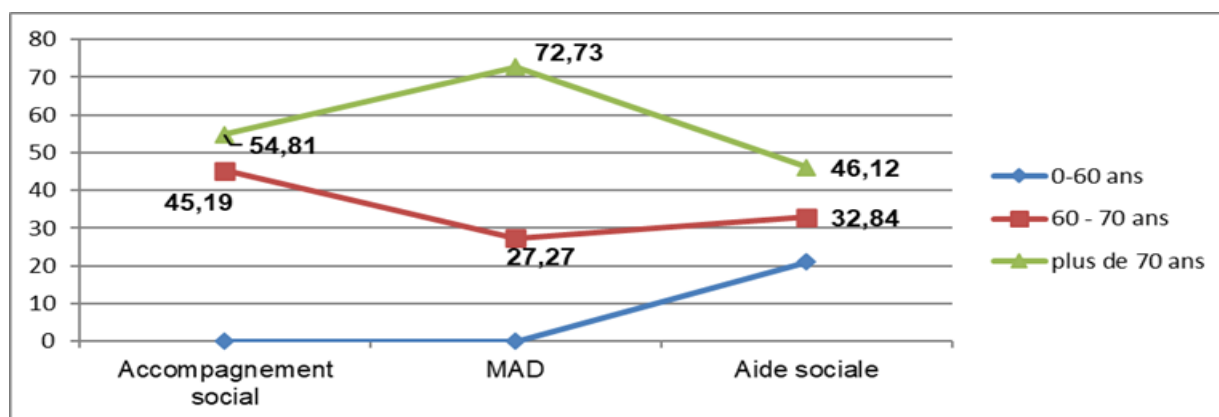
Actions par tranche d'âge des usagers accueillis en %



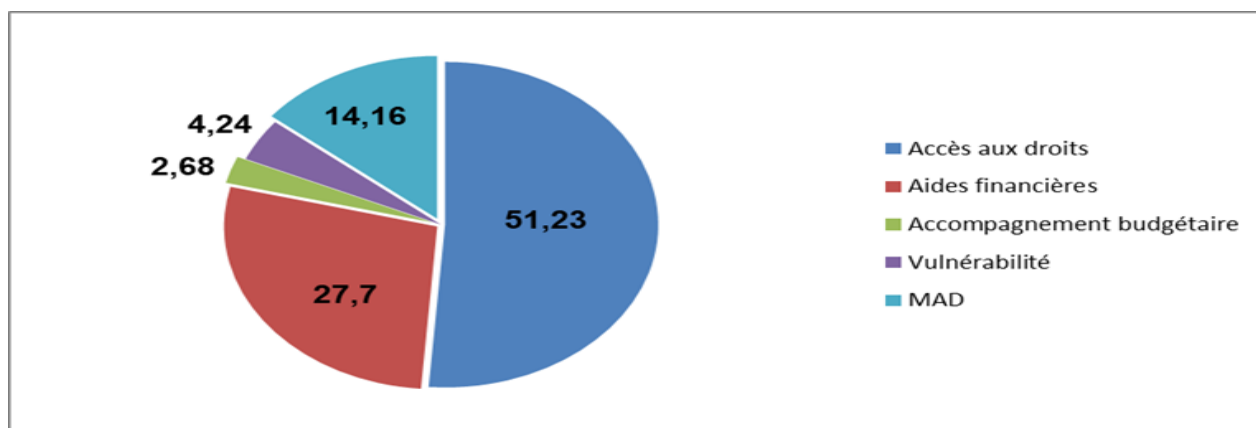
On remarque que les publics cibles du CCAS sont les moins de 60 ans en situation de handicap et les plus de 70 ans en situation de perte d'autonomie.

Concernant les usagers de 60 à 70 ans, on note que la baisse de l'activité de 2023 se confirme. Elle est due en partie par la multiplication des acteurs sur le territoire réalisant des missions d'accompagnement d'accès aux droits mais aussi au recentrage de nos missions d'information, d'orientation et d'accès aux droits fondamentaux auprès de nos publics. En revanche, pour les usagers accompagnés par le CCAS, on recense de plus en plus de situations complexes.

Comparatif des actions par tranche d'âge

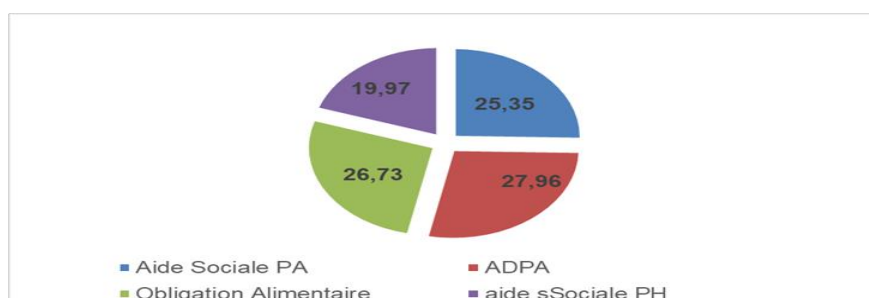


Comparatif des actions en %



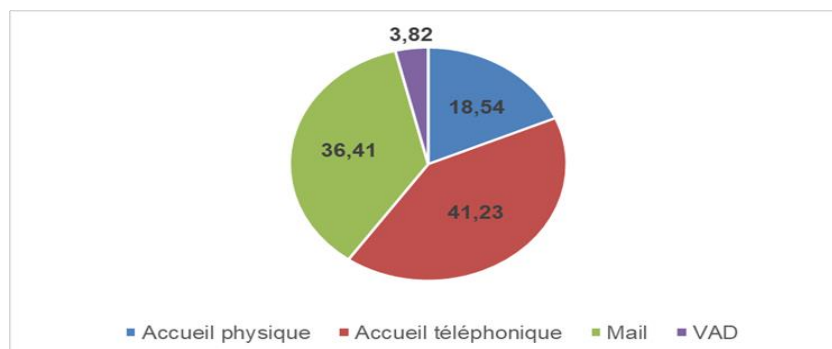
Contrairement à 2023, les seniors sollicitent le CCAS d'Avignon pour des problématiques en lien avec l'accès aux droits et aux paiements des charges courantes (+ 34.88 %). Les seniors désirent également rester chez eux malgré une perte d'autonomie (+4.6 %).

Proportion des ASL en %

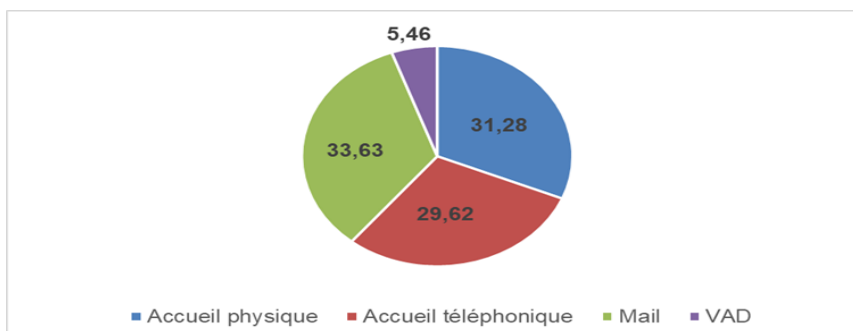


Ce graphique confirme la volonté pour les Séniors avignonnais de rester dans leur lieu de vie malgré la perte d'autonomie ainsi qu'une constance des demandes d'Aide Sociale Légale par rapport à 2023.

Modes de réception du public pour les chargés d'accueil et de proximité



Mode de réception du public pour les référents de parcours (en %)



L'ensemble des agents réalisent l'essentiel de leur activité sous le mode accueil physique. Les visites à domicile sont réservées aux situations suivantes : grande perte d'autonomie ou et difficulté à se déplacer au sein du service.

Cependant, on note une part importante des sollicitations via le numérique traduisant une mobilisation pour les démarches administratives des aidants.

En revanche, au niveau des référents de parcours, on note une augmentation des accueils physiques et une baisse des accueils téléphoniques ce qui traduit une difficulté de plus en plus importante pour les seniors de réaliser des démarches de façon autonome due en partie à la numérisation de nombreuses démarches administratives.

Pour l'année 2025, le service Accompagnement Social devra adapter son mode d'accueil et ses missions aux besoins des usagers en développant notamment l'aide au numérique. De même, ces missions devront s'articuler avec la Réforme des Services à l'Autonomie mais aussi à la loi du 2 janvier 2002 par le développement de la qualité et de la culture du parcours de l'utilisateur.

LE SERVICE CLIC - HANDICAP

La coordinatrice du CLIC, assistante socio-éducative est chargée :

- D'une mission d'accueil, d'information et d'orientation des particuliers et des professionnels, autour des thématiques liées à la gérontologie et au handicap.
- De recenser et mettre à jour les informations concernant les dispositifs existants sur le territoire (Avignon, Caumont, Jonquerettes et Saint Saturnin les Avignon).
- De planifier et de suivre les actions de prévention de la perte d'autonomie organisées sur ce même territoire.

La mission « Accueil Handicap » (*Avignon uniquement*)

En **2024**, la référente handicap a reçu :

- **37 professionnels** (pour des informations d'ordre général)
- **39 personnes** en situation de handicap (diminution de 15 %)

Nature des informations diffusées aux particuliers en situation de handicap :

- 22 aides administratives
- 12 aides financières
- 10 Vie sociale
- 8 soutiens à domicile
- 7 hébergements
- 12 renseignements autres (transport, santé, aide aux aidants, aide juridique...)

Total : **71 informations diffusées** aux personnes en situation de handicap

Les missions du CLIC

Le Conseil départemental définit et met en œuvre l'action sociale en faveur des personnes âgées. Il coordonne, dans le cadre du schéma départemental, d'organisation sociale et médico-sociale, les actions menées par les différents intervenants, définit des secteurs géographiques d'intervention et détermine les modalités d'information du public.

Les modes de financement en place :

- Une convention cadre, de fonctionnement, avec le Département dont le montant est de **18 185 € par an** et pour laquelle le CLIC doit poursuivre son rôle d'accueil, d'information, d'orientation et de repérage des fragilités, des publics prioritairement en GIR 5 et 6.

- Une convention, reconductible semestriellement, qui permet au Département d'abonder l'action du CLIC avec les financements de la Conférence des Financeurs de la Prévention et la Perte d'Autonomie (CFPPA). Ici, le CLIC peut proposer des actions de prévention du vieillissement, les chiffrer, les mettre en œuvre et coordonner l'offre de territoire. Le montant du financement dépend alors du niveau de réalisation des actions convenues.

La Ville d'Avignon participe chaque année aux actions du CLIC avec le versement d'une subvention de **18 000 euros**.

La convention cadre avec le Département

Le Département demande au CLIC d'assurer sur son territoire un rôle de coordination et de mise en réseau des différents acteurs intervenant auprès des personnes âgées de 60 ans et plus et de leurs aidants, notamment par une articulation entre le social, le médico-social et le sanitaire.

En 2024, la coordinatrice a informé **319 personnes retraitées** ou leurs proches aidants (- 43 %).

Elle a diffusé 801 informations aux particuliers et 403 informations à 153 professionnels, pour des questions d'ordre général, **soit au total 1 204 informations diffusées**

Nature des informations diffusées aux personnes retraitées ou à leurs aidants

- Accès aux droits et aux prestations : 371
- Maintien à domicile : 220
- Hébergement et structures adaptées : 137
- Prévention santé : 73

La convention avec le Département pour les financements de la CFPPA

L'objet de cette convention est de proposer des actions de prévention innovantes, de coordonner en partie l'offre sur le territoire, et permet d'avoir une place active dans le choix de la programmation des activités de prévention du vieillissement menées par le secteur « Lien social ». Elle comprend plusieurs volets :

Un forfait de coordination des actions de prévention : 297 participants en 2024

- ✓ Atelier « administration 2.0 » (12 personnes)
- ✓ Atelier « pour votre cœur, bougez plus » (7 personnes)
- ✓ Atelier « des contes et des contrées » (9 personnes)
- ✓ Ateliers « estime de soi » (12 personnes)
- ✓ Ateliers « bienvenue à la retraite » (11 personnes)
- ✓ Conférence « la santé des pieds » (18 personnes)
- ✓ Ateliers « vieillir, plaisirs, désirs » (15 personnes)
- ✓ Ciné débat « les petits ruisseaux » (134 personnes)
- ✓ Ateliers « cap bien-être » (11 personnes)
- ✓ Journée Départementale des Aidants coorganisée avec l'association des paralysés de France, APF (68 personnes).

Un atelier « sophrologie et pédagogie du sommeil » sur 6 séances (13 participants)

→ Au total 310 personnes sur les actions collectives

Depuis 2023, le CCAS a signé une convention de mise à disposition de salle pour des « **formations derniers secours** » animées par l'association Française de soins palliatifs, afin de soutenir des personnes (quel que soit l'âge) qui accompagnent un proche en fin de vie. Chaque année, 4 journées sont programmées.

La coordinatrice assure la continuité des ateliers en lien avec le projet « animation à domicile » financé par la conférence des financeurs de 2022 à 2024 et porté sur le plan comptable par le SAD, 91 participants en 2024 :

- Ateliers équilibre (24 participants)
- Ateliers « pound » (17 participants)
- Ateliers gym adaptée (24 participants)
- Ateliers zumba (26 participants)

Ces 4 ateliers sont animés par l'association partenaire « Siel Bleu ».

Pour compléter l'offre en 2024, nous avons également proposé, 2 ateliers **sophrologie et prévention des chutes** :

- Ateliers à la Livrée de Viviers (14 personnes)
- Ateliers au Château de la Barbière (13 personnes)

➔ Au total **118** personnes sur le dernier volet de l'animation à domicile.

Missions complémentaires du CLIC (*professionnel ressource en interne et en externe*)

La coordinatrice participe à certaines réunions des autres secteurs Ville Amie des Seniors

- ➔ Aux réunions des référents de secteurs,
- ➔ À certaines réunions du secteur accompagnement social, soit pour diffuser de l'information, soit pour faire la connaissance de partenaires qui se présentent à cette occasion
- ➔ Aux réunions de programmation du secteur lien social, afin de faire des propositions d'actions en fonction des besoins recensés auprès du public et/ou des propositions des partenaires

La coordinatrice participe à l'Accueil /information des collègues du service Ville Amie des Seniors ou des stagiaires :

- ➔ Accueil/information d'une stagiaire en 3^{ème} année de formation d'assistante sociale
- ➔ La coordinatrice du CLIC alimente progressivement des dossiers numériques communs, avec des informations qui peuvent être utiles à l'ensemble des services et fait la mise à jour de documents plus spécifiques à l'accompagnement social et au maintien à domicile (liste de prestataires...)

Perspectives 2025 pour le service Ville Amie des Seniors

- Mieux articuler le travail social avec nos partenaires institutionnels (DAC, EDES CD 84) en coordonnant nos missions et en mutualisant nos compétences au service des usagers.
- Participer à la mise en œuvre d'un programme Sénior commun avec les Départements Sport et Culture de la Ville en créant un COPIL permettant la mise en œuvre de cette nouvelle communication globale sénior.
- Structurer, consolider et développer l'offre à domicile en s'appuyant sur l'existant, en complétant l'effectif et en développant des partenariats et des actions de prévention à domicile.
- Développer le service portage de repas en communiquant conjointement avec notre prestataire (La Poste/Plato) en direction du public âgé et en apportant une veille sociale plus efficiente.

RESSOURCES HUMAINES

La direction des Ressources Humaines est structurée en 2 secteurs travaillant en transversalité :

Secteur Carrière/Paie : 4 ETP et une coordinatrice du secteur

Secteur organisé en « guichet unique », chaque gestionnaire ayant un portefeuille d'agents à gérer (80 agents/portefeuille). Les agents du CCAS ont donc un seul interlocuteur pour toute question touchant à leur situation administrative au sein de l'établissement.

- ✓ Carrières : Tenue à jour de la carrière des agents (du recrutement à la retraite).
- ✓ Paies : Gérer, sécuriser et garantir la production des bulletins et des versements, mandatement de la paie.
- ✓ Gestion sociale : Garantir les droits et obligations des agents en matière sociale.
- ✓ Gestion des Maladies : CMO, CLM, CLD, AT et maladies professionnelles, instruction des dossiers auprès des instances médicales : conseil médical formation restreinte, formation plénière.
- ✓ Médecine préventive : Planning des visites : visites classiques et visites liées à la surveillance renforcée des agents, gestion des convocations, transmissions d'informations, fiches d'aptitudes.
- ✓ Lignes Directrices de Gestion.
- ✓ CNAS : inscription des agents et suivi des adhésions.
- ✓ Instruction des dossiers pour l'attribution de la médaille d'honneur.
- ✓ Gestion des demandes collectives et individuelles.
- ✓ Entretiens d'évaluation

Secteur Mobilité/Formation/Instances paritaire/prévention 4 ETP

- ✓ Recrutement et mobilité : gestion des effectifs selon l'évolution des besoins, remplacements, en interne et externe, gestion des annonces.
- ✓ Instances paritaires : Gestion, préparation, compte rendu des instances paritaires, participation au dialogue social.
- ✓ Formation : développement des compétences (en lien avec les entretiens d'évaluations et les fiches de postes), organisation de formation en intra/union au sein de la collectivité. Travail avec le CNFPT, CODES, et autres partenaires. Travail en lien avec la Prévention : formations SST, HACCP,...
- ✓ Stages : gestion et suivi de toutes les demandes de stages, conventions, stagiaires accueillis sur l'année 2024. Travail en lien avec les responsables de service.
- ✓ Prévention : Toutes les actions en lien avec la prévention, la qualité de vie au travail, suivi des préconisations médicales, études de poste.

Actions et projets mis en place au cours de l'année 2024 :

Mobilité et recrutements

On note pour l'année 2024 : 65 départs et 60 arrivées. 69 jurys ont été organisés pour 61 recrutements. Le nombre de départ à la retraite continue à diminuer avec 3 départs en 2024.

Les difficultés de recrutement persistent sur les postes en lien avec la Petite Enfance, tel que les poste d'Éducateur de Jeunes Enfants, de Directrice(eur)s de Multi-accueils, Auxiliaires de Puériculture.

Travail sur la mobilité interne afin de favoriser la mobilité des agents et répondre aux besoins des services.

Baisse du nombre d'agents notamment en raison de la mise en place du marché des agents d'entretien à compter du 1^{er} janvier 2024, soit 7 agents en moins.

Instances Paritaires : 5 instances paritaires ont été organisées et suivies, 3 CST et 2 FSSCT.

Formation

Développement du travail en lien avec les responsables de service, le CNFPT et d'autres partenaires tel que le CODES, la Préfecture et autres intervenants notamment dans le domaine de la prévention. Accompagnement des responsables et des agents dans leurs projets. 618 demandes de formations ont ainsi été traitées contre 356 en 2023.

Gestion carrière-paie

Revalorisation de 5 points d'indice pour l'ensemble des agents au 1^{er} janvier 2024.

Revalorisation du SMIC à 2 reprises en janvier et novembre 2024.

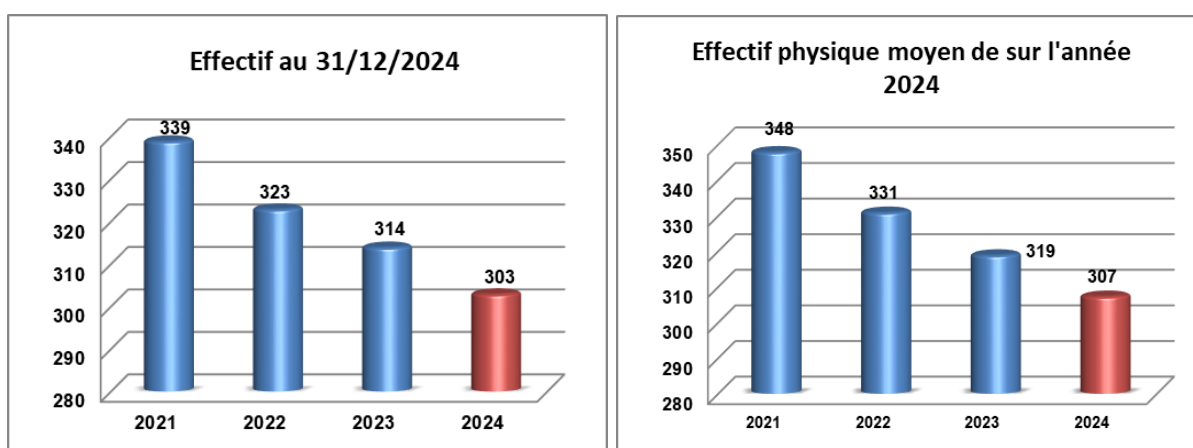
On note une baisse de la masse salariale liée en partie à la mise en place et au rappel du CTI en 2023 mais aussi à la mise en place du marché concernant les agents d'entretien à compter du 1^{er} janvier 2024.

On perçoit également un léger recul de l'absentéisme.

Il est par ailleurs à noter la suppression de la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) pour cette année.

Mouvements sociaux : L'année 2024 a été marquée par 16 mouvements de grèves, en lien avec les réformes nationales sur le thème des retraites, revalorisations salariales, de l'inflation, mais également liées aux réformes de la Petite Enfance, aux conditions d'accueil des enfants et de travail des agents en multi-accueil. En plus des mouvements de grèves liés à des actions fixées, des préavis nationaux ont été ou sont en cours couvrant une partie de l'année 2024.

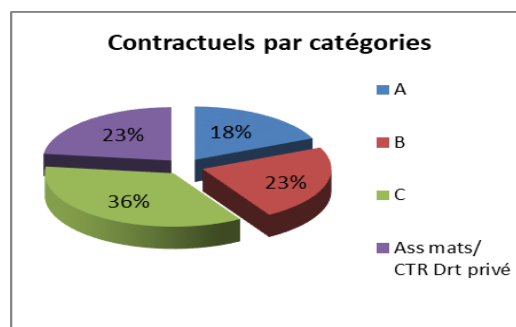
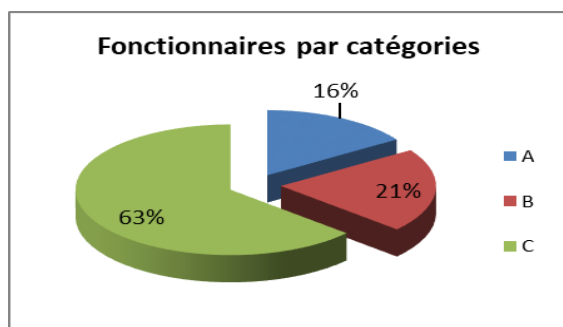
Chiffres RH sur l'ensemble du CCAS



Direction générale	Directrice	1
--------------------	------------	---

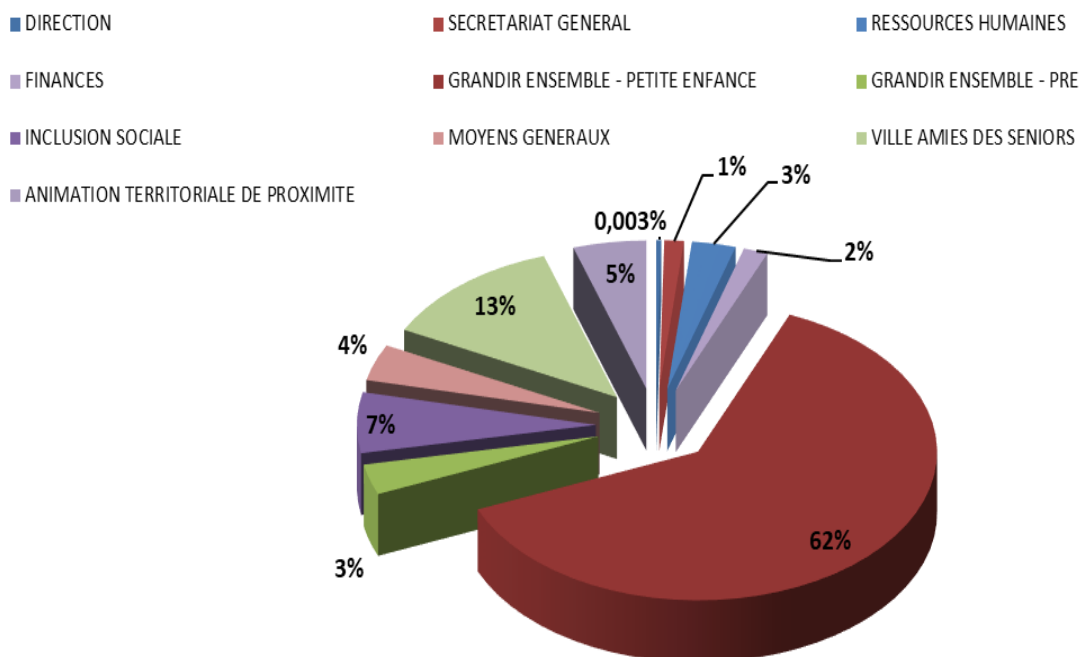
En lien avec les usagers	272 agents	Grandir Ensemble	199
		<i>Petite enfance</i>	189
		<i>PRE</i>	10
		Inclusion Sociale	20
		Ville Amie des Séniors	38
		Animation Territoriale de Proximité	15
Services fonctionnels	30 agents	Secrétariat général	2
		Direction Générale	2
		Moyens généraux	12
		Ressources humaines et Prévention	9
		Finances	5

La moyenne d'âge des agents est de 47 ans. Les effectifs sont composés de 94 % de femmes et de 6 % d'hommes.

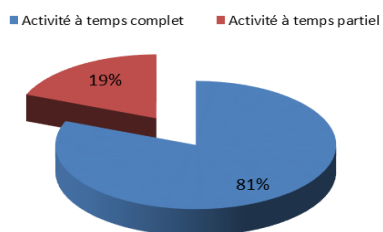


Répartition des fonctionnaires par catégorie		Répartition des contractuels Par catégorie
A	34	16
B	45	20
C	137	31
Ass mat/droit privé		20
Total	216	87

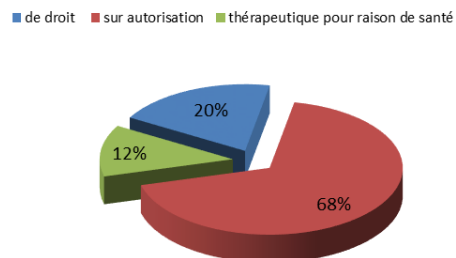
Répartition effectif au 31/12/2024

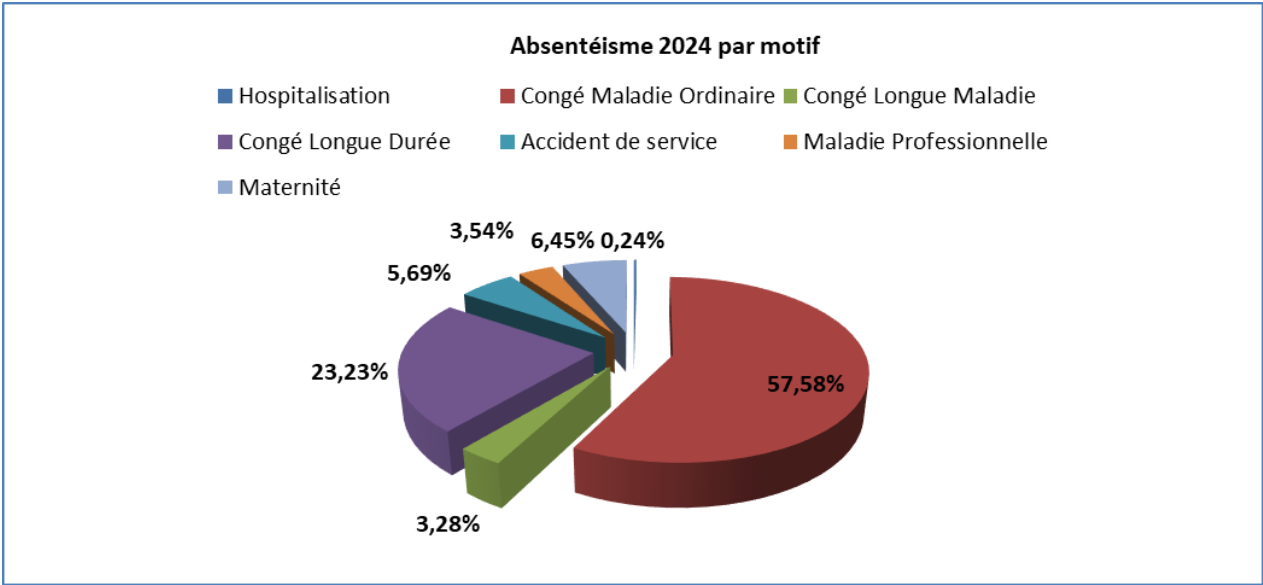


Effectif au 31/12/2024 à temps complet par type d'activité



Effectif au 31/12/2024 par type de temps partiel

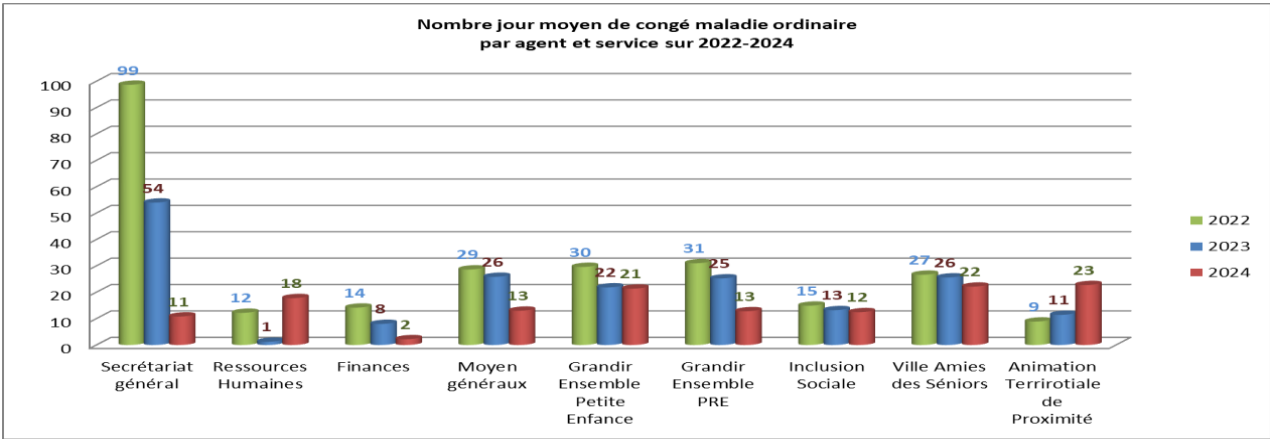
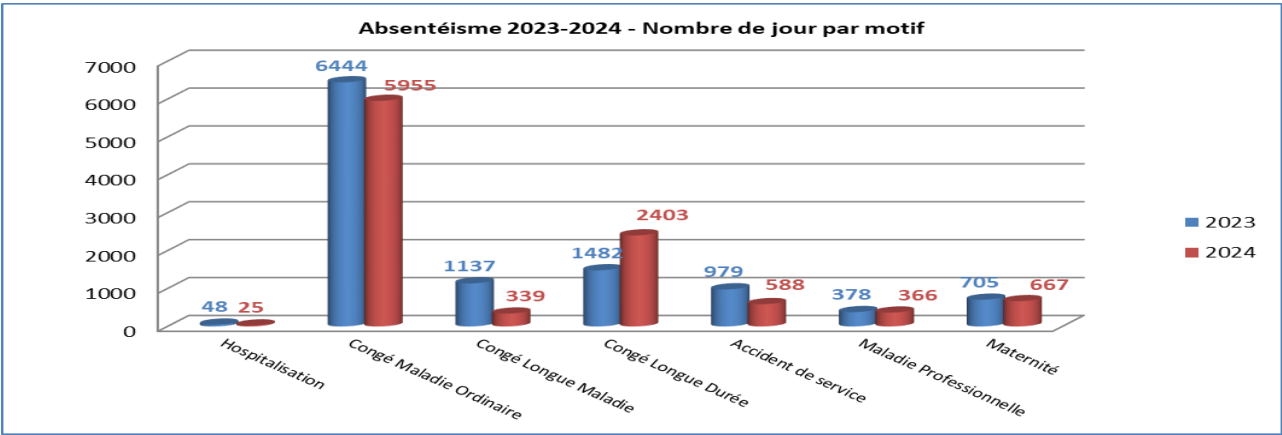


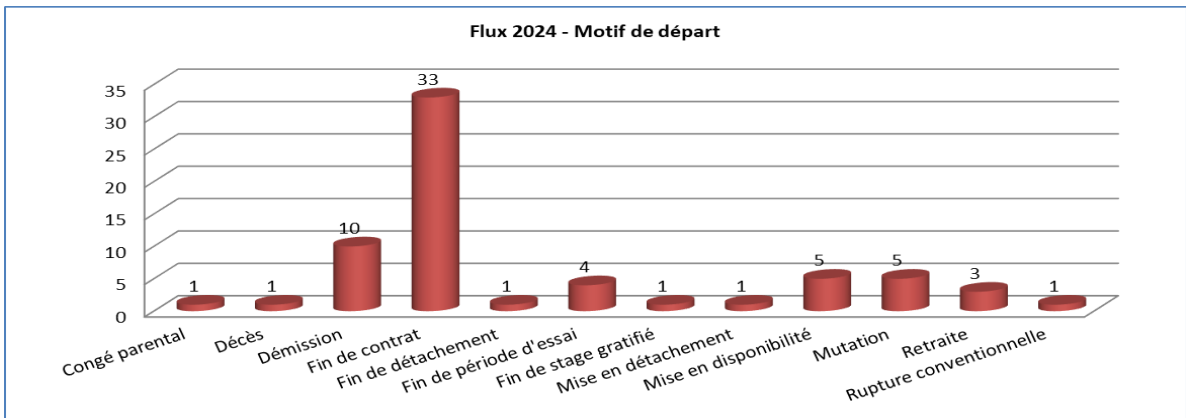
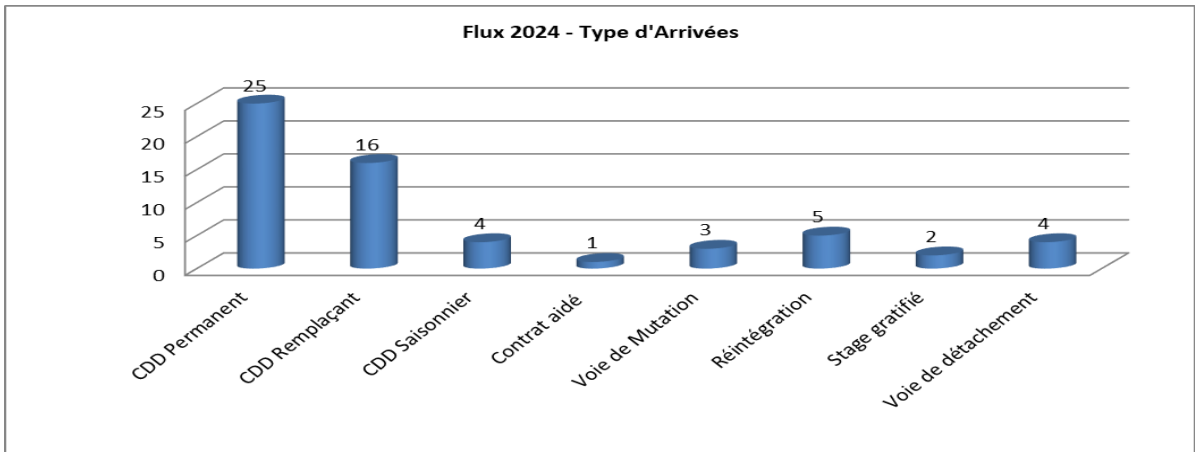
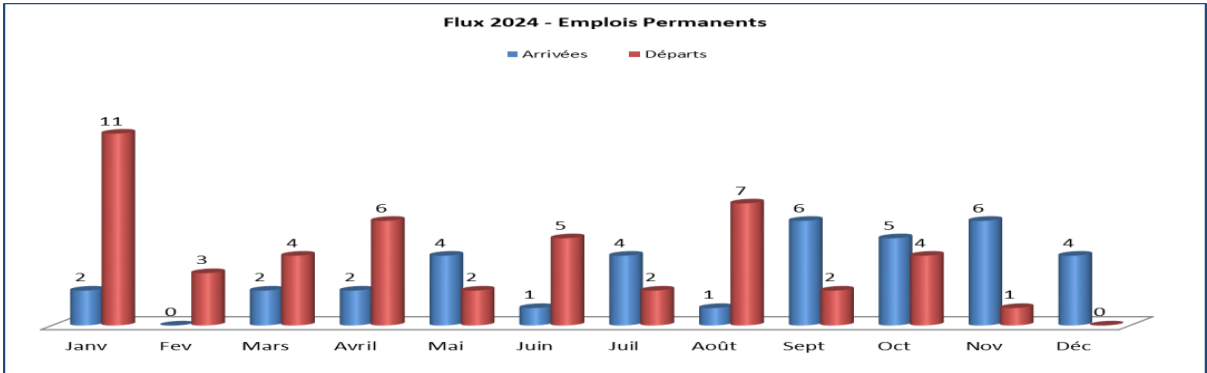
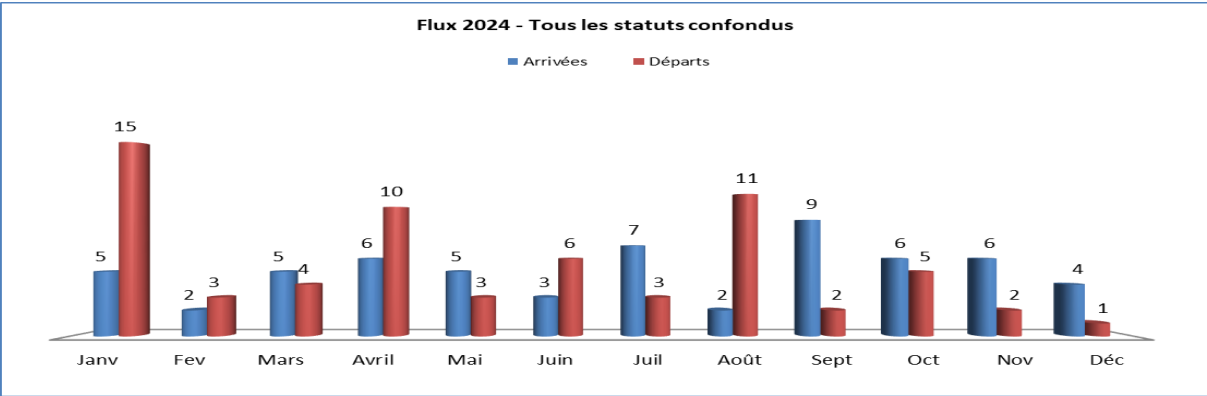


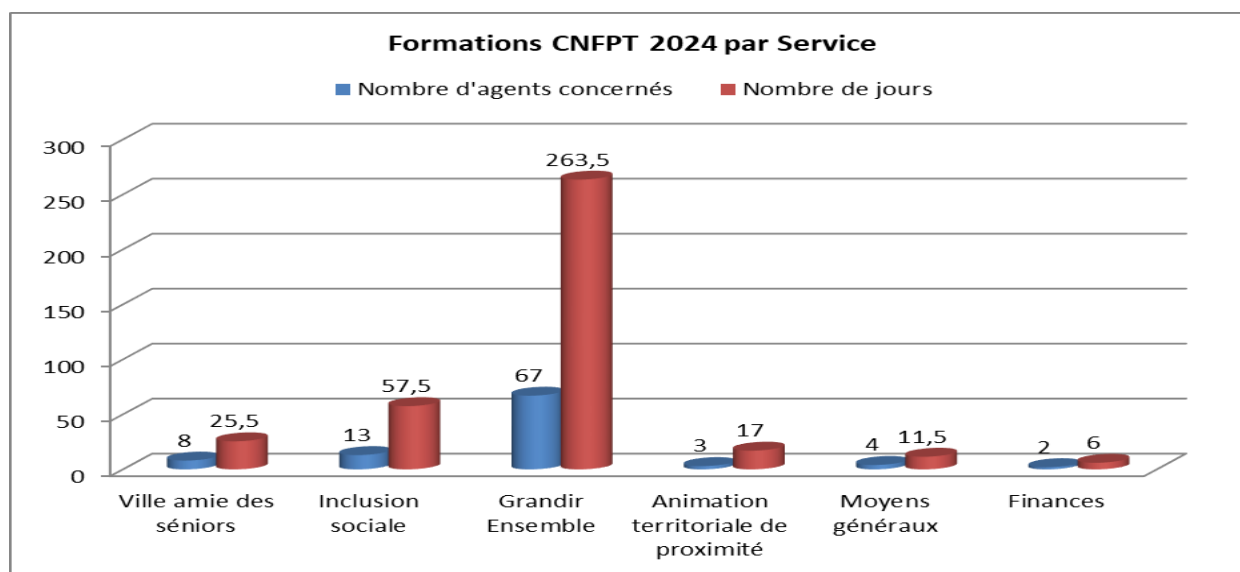
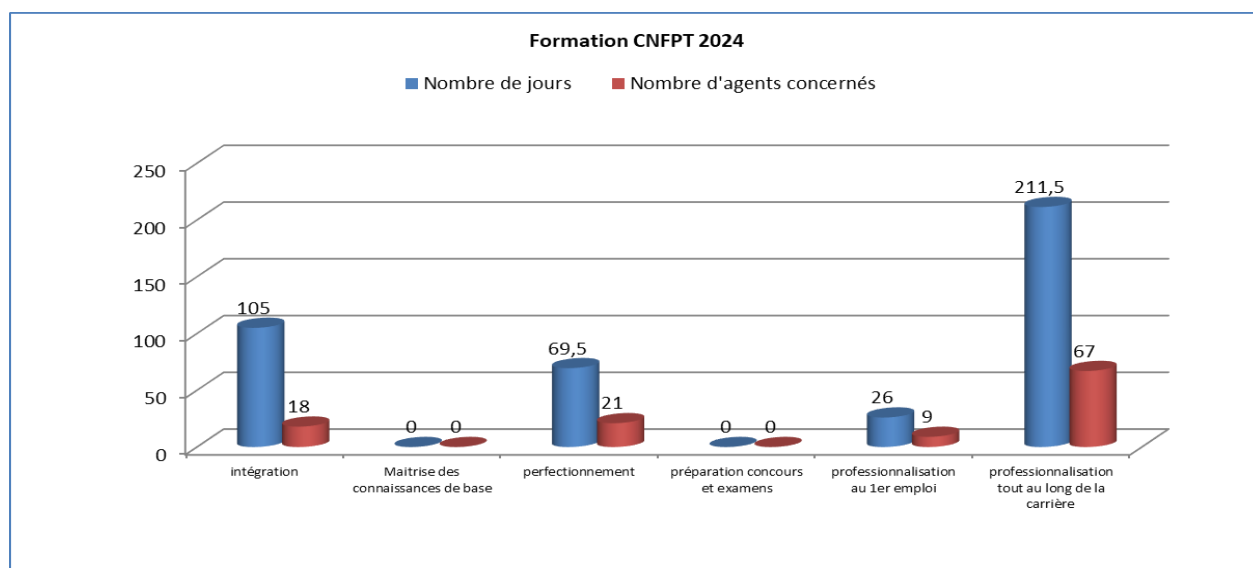
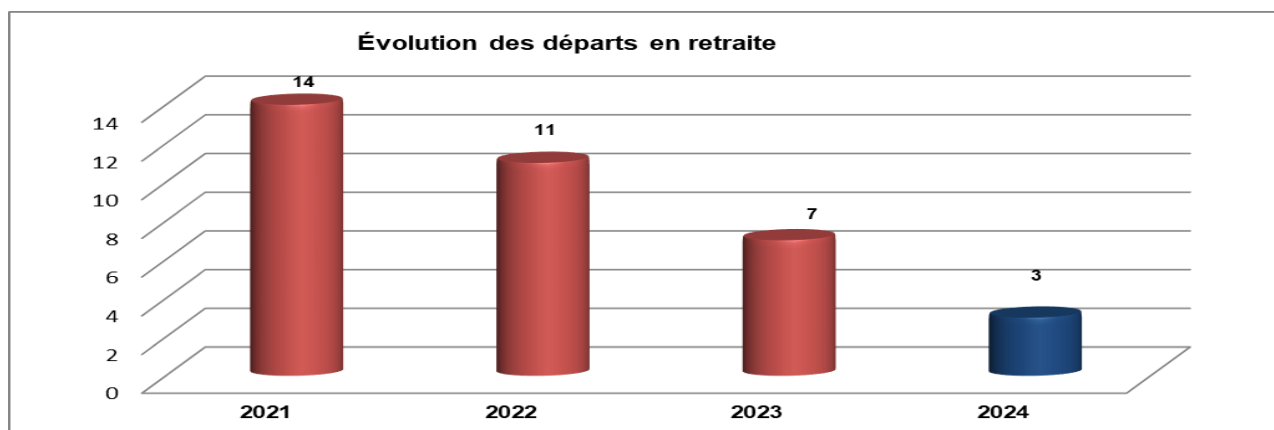
2024	Hospitalisat°	Congé Maladie Ordinaire	Congé Longue Maladie	Congé Longue Durée	Accident de service/trajet	Maladie Professionnelle	Maternité	TOTAL
Nombre de jours	25	5955	339	2403	588	366	667	10343

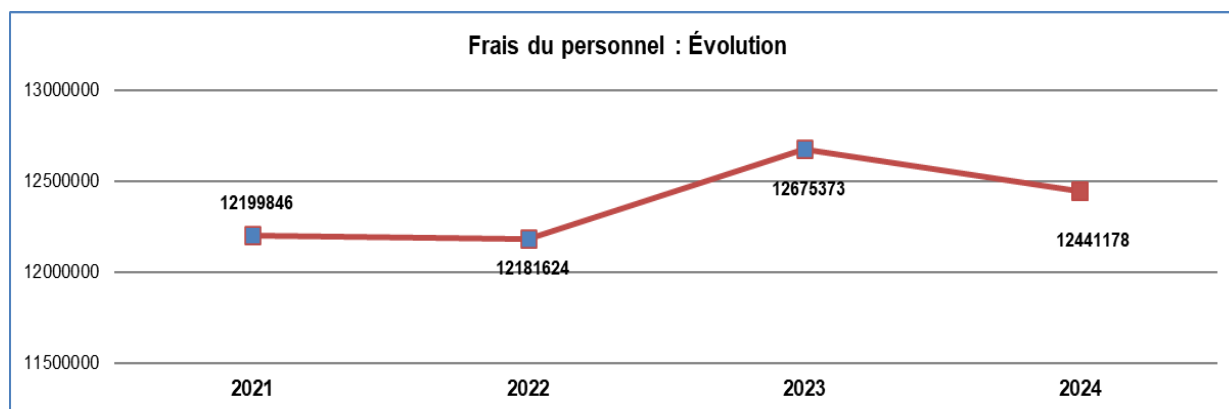
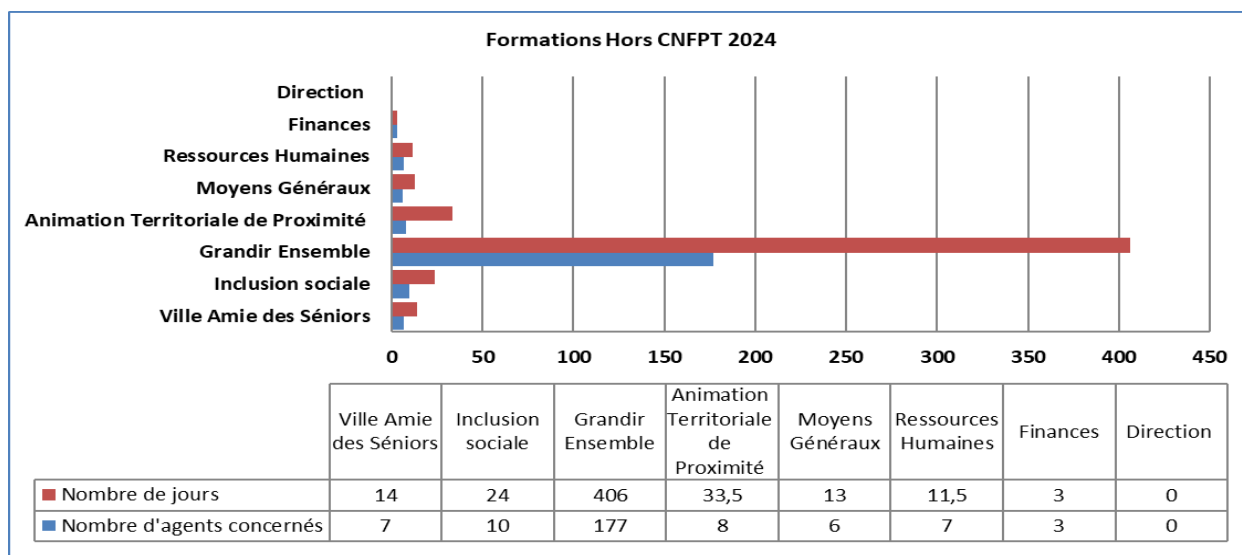
Taux d'absentéisme global total 2024 : 8.94 % (- 0.66% par rapport à l'année 2023)

Taux d'absentéisme global par agent 2024 : 11.27 % (- 0.13% par rapport à l'année 2023)









Bilan quantitatif de l'activité du Service RH

Type Activités	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Arrêtés pris	1513	1225	1099
Contrats ou avenants pris	146	99	122
Bulletins de salaire édités	3979	3814	3653
Courriers ou documents reçus (voie postale) (total RH)	1351	1053	863
Courriers envoyés (voie postale) (total RH)	764	817	856
<i>Dont Mobilité Formation stages</i>	215	202	212

<i>Dont Carrière Paie</i>	549	615	644
Nombre de jours de grève	21	42	26
Arrêts de travail traités	962	713	627
Accidents de travail déclarés + Maladies Pro	31	25	18
Dossiers pour conseil médical formation restreinte	13	8	11
Dossiers pour conseil médical formation plénière	2	2	8
Dossiers de retraite établis	11	7	3
Dossier de médailles établis	7	11	14
Dossiers validation en cours	5	4	2
Délibérations soumis au C.A.	8	5	10
Séances de C.A.P.	0	0	0
Lignes Directrices de Gestion	1	1	1
Séances de CST et FSSCT	2	6 (4 CST – 2 FSSCT)	5 (3 CST – 2 FSSCT)
Demandes stages instruites (stagiaires accueillis)	44	46	51
Demandes de formations traitées	366	356	618
Nombres de jurys préparés (y compris mobilité interne)	65	60	69
Nombres de candidats reçus en jury (y compris mobilité interne)	151	162	171
Nombres de recrutements (y compris mobilité interne)	60 (dont 6 internes)	55 (dont 4 en interne)	61 (dont 6 en interne)
Appels à candidatures internes	11	14	10
Annonces passées	71 (902 candidatures)	75 (1196 candidatures)	95 (1809 candidatures)
Gestion Intérim (nombre de contrats)	0	2	1
Nombre d'ordres de missions et états de frais traités	101	158	119

Missions de la Direction

Préparation et exécution du budget du CCAS-AVIGNON et de ses budgets annexes CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) et SAAD (Service d'accompagnement et aide à domicile)

Traitement comptable des dépenses et recettes du CCAS

Gestion administrative des procédures d'achats adaptées et formalisées

Tenue des régies de recettes et dépenses

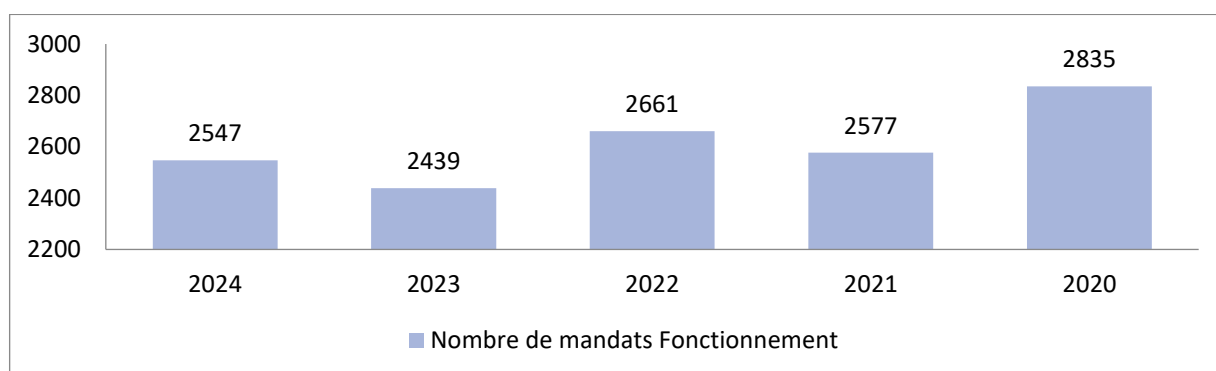
La cellule achat supervise les procédures d'achats adaptées et formalisées et assiste les services dans la rédaction des documents de consultation et assure la passation des marchés.

Moyens humains

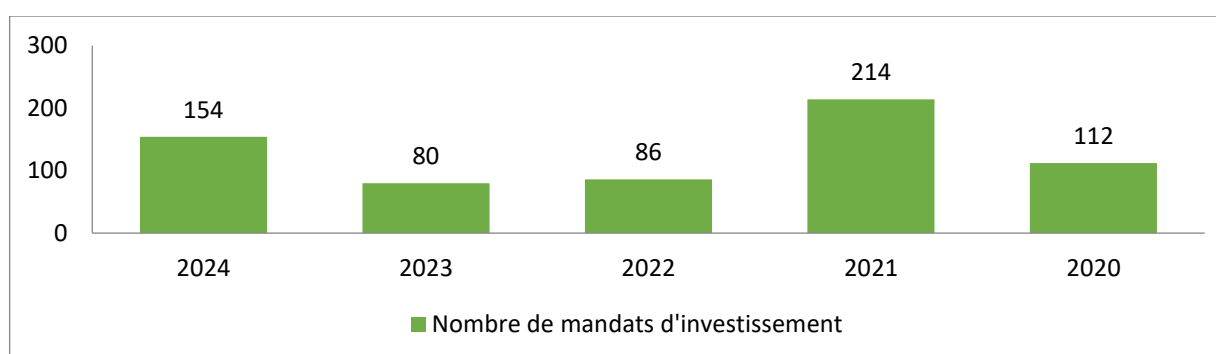
1 coordinatrice budgétaire et comptable, 1 agent de gestion comptable et 2 régisseuses. En raison d'une mutation, la coordinatrice a assuré une grande partie de l'année les responsabilités du service.

Chiffres clefs (en rapport avec les missions) :

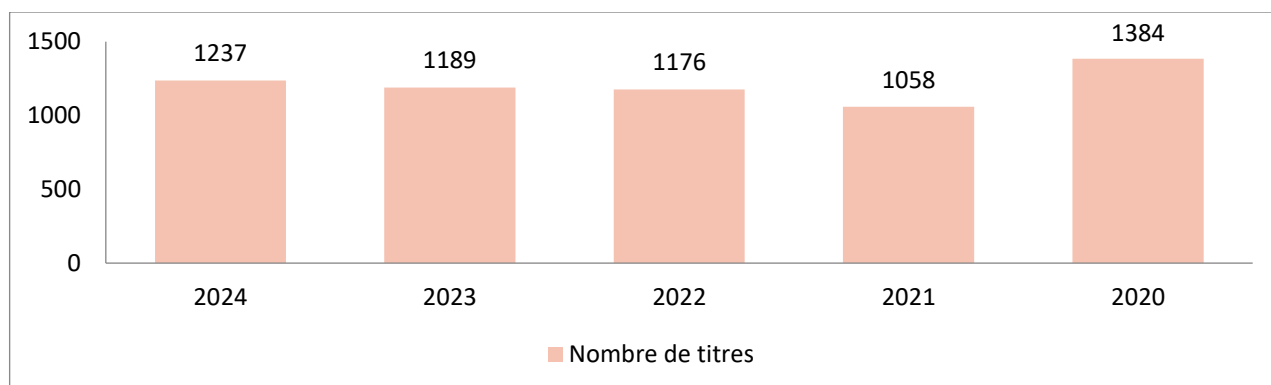
2547 mandats émis en 2024



Dont 154 mandats en investissement



1237 titres émis en 2024



Régies : 2 régies de recettes, 1 régie d'avance

Encaissement des recettes des crèches

Encaissement des recettes des prestations seniors et du centre social Espace pluriel

La régie d'avance verse en espèce les secours d'urgence et les dépenses urgentes de faible montant

Secteur Achats en 2024 :

1 procédure adaptée : Fourniture et livraison couches jetables pour les structures petite enfance.

6 Procédures mutualisées avec la ville :

- Marché travaux d'entretien bâtiment constitué de 14 lots multi-attributaires
- Marché de nettoyage des locaux lot 2 et lot 4 pour le CCAS.
- Marché maintenance Application ixparapheur SRCI et prestations associées
- Marché maintenance et évolution du progiciel E-SEDIT RH et prestations associées
- Marché maintenance plateforme de paiement en ligne paybox et par TPE
- Marché acquisition certificats électroniques

Faits marquants 2024

- Absence du chef de service jusqu'au mois de novembre 2024. Le service a tourné avec 4 agents sur 6 en fonctionnement normal
- La finalisation du passage à la M57, transposition des immobilisations et adoption du compte financier unique (CFU) pour les comptes de 2024
- Mise en place d'un outil (GLPI) de suivi partagé avec les moyens généraux pour le suivi des contrats
- Ligne de trésorerie soldée, sans reconduction en 2024
- Résultat de l'exercice en positif

- Remise en place des prélèvements sur la régie crèches phase test sur le dernier trimestre 2024 pour une généralisation au 01/01/2025
- Contrôle comptable de la régie des crèches
- Nouvelle procédure de fonctionnement pour la saisie d'écritures à la suite de la fusion des services comptables (SGC)
- Aller vers, favorisation des échanges avec les différents services mise en place de procédures pour les usagers
- Formation logiciel finance pour les services intéressés

Exécution du budget 2024

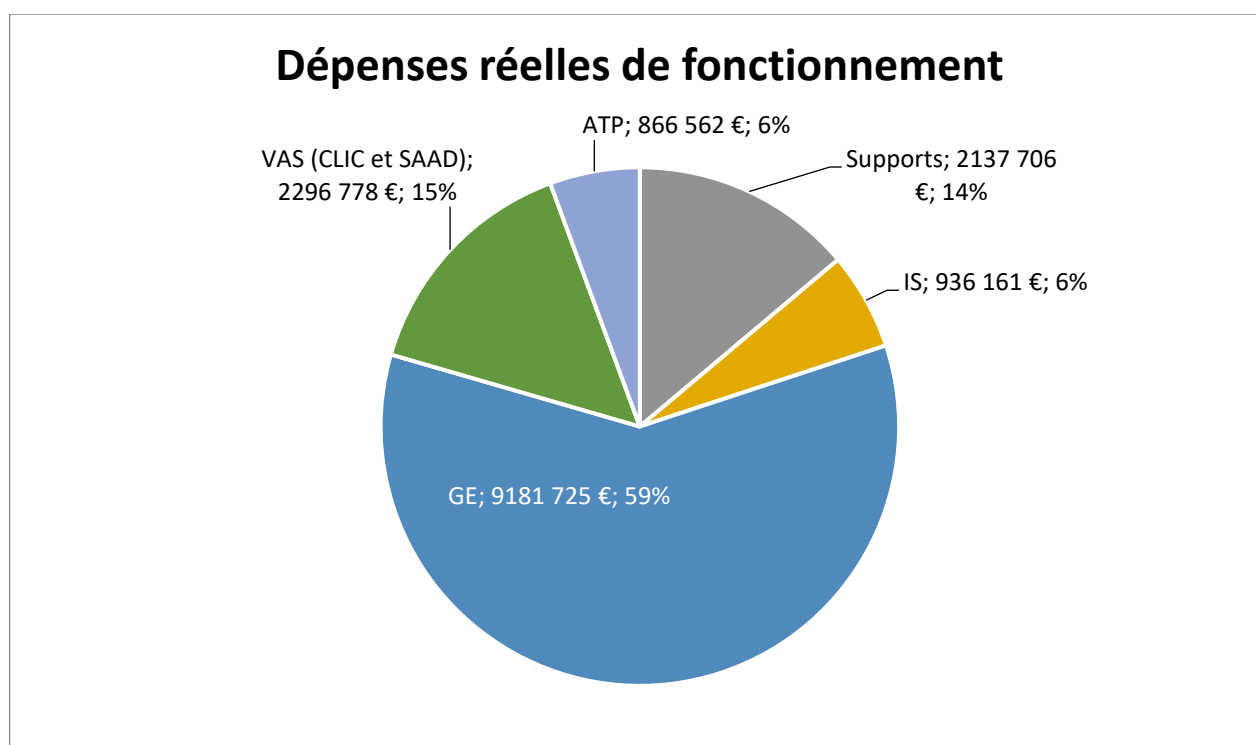
D'un point de vue global au niveau de l'établissement public :

La section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement réalisées au cours de l'exercice 2024, d'un montant total de 394 903.34 euros, sont dominées par le remboursement de l'emprunt relatif à l'acquisition du bâtiment Saint-Jean A dont le rez-de-chaussée est dédié à la direction Inclusion Sociale, à l'acquisition de prestations et matériel informatique pour un montant de 119k€. 73k€ pour l'investissement concernant les bâtiments et les équipements des services. 32k€ ont été consacrés au secteur Petite Enfance notamment l'adaptation des contenants alimentaires de cuisson et de réchauffe dans le cadre de la loi EGAlim applicable au 01/01/25 et une partie entamée des travaux de chauffage sur la crèche Courtine.

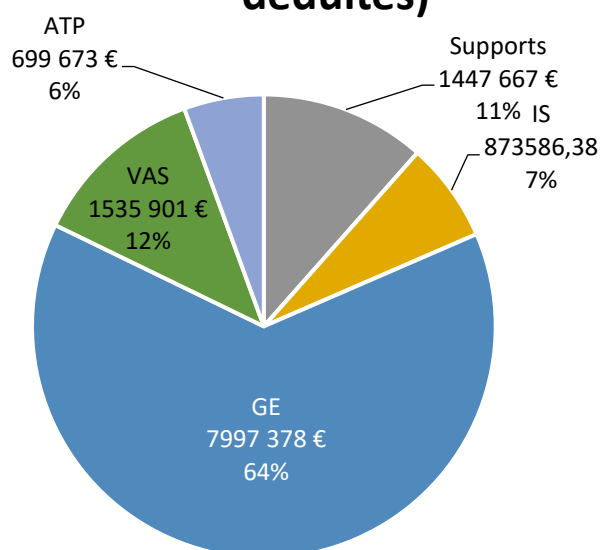
Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 44k€, elles proviennent essentiellement du Fond de Compensation de la TVA et de reliquats de subvention en investissement

La section de fonctionnement en dépense



Dont dépenses de personnel

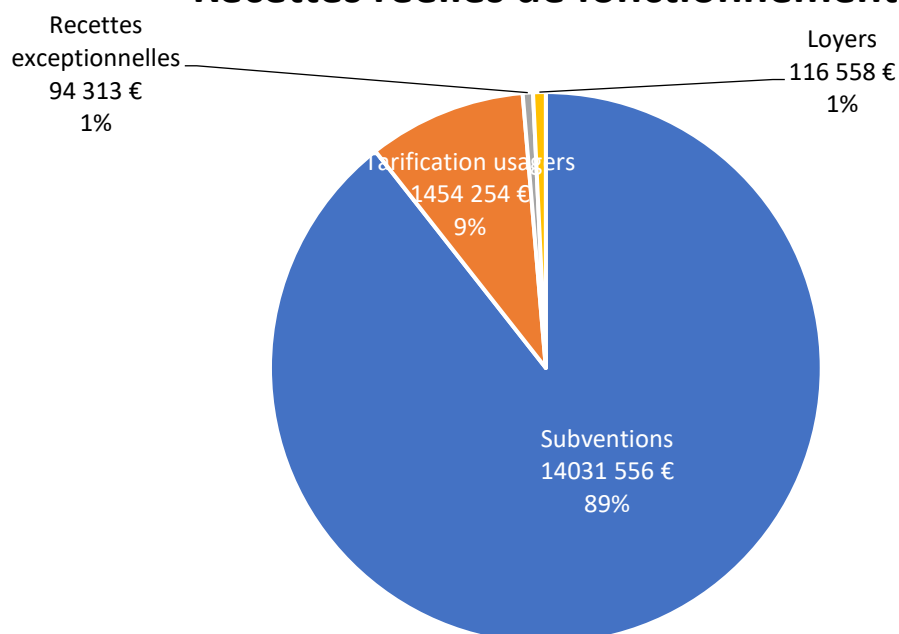
Dépenses de personnel (atténuations de charges déduites)



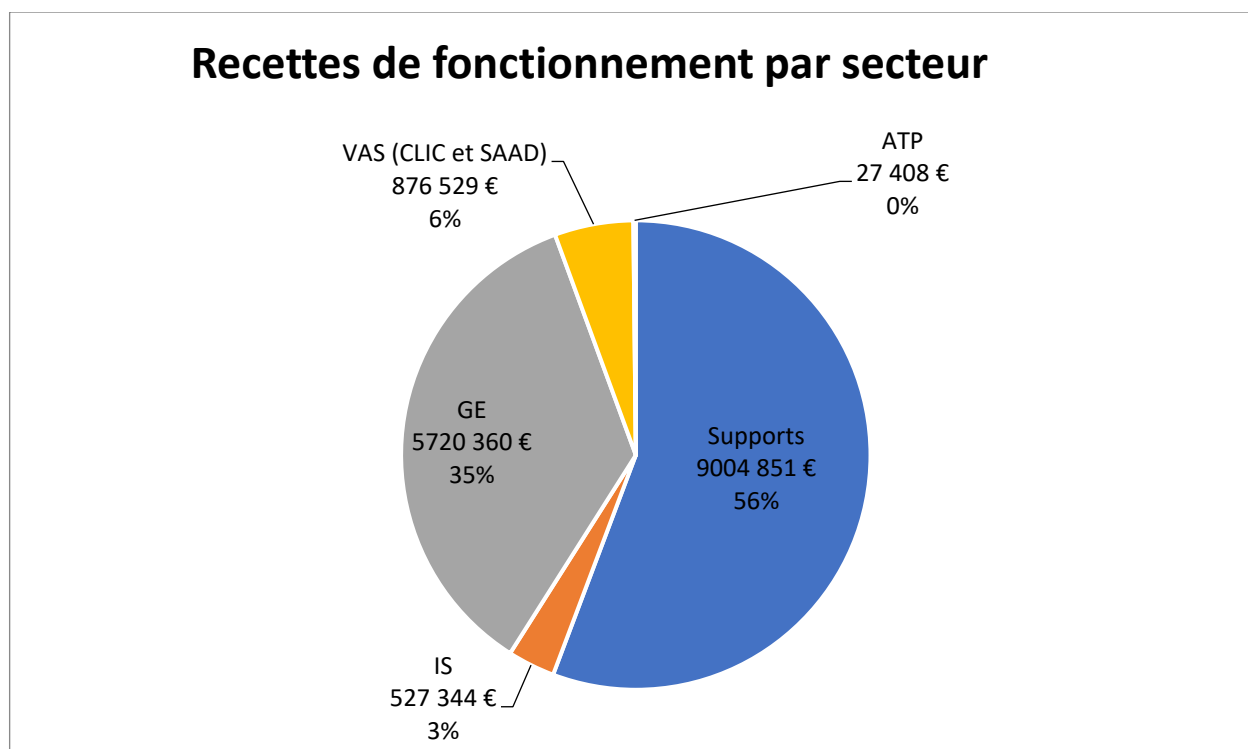
Les graphiques ci-dessus viennent confirmer la part prépondérante des charges de personnel dans le budget de fonctionnement du CCAS (82%) ainsi que la part majoritaire de la direction Grandir Ensemble.

La section de fonctionnement en recette

Recettes réelles de fonctionnement



Recettes de fonctionnement 2024 par secteurs



Les recettes de fonctionnement 2024 illustrent les événements structurels marquants suivants :

- ✓ Augmentation des recettes issues de la participation des usagers aux activités et services proposés par le CCAS.
- ✓ Les financements des partenaires institutionnels en application de conventions ou pour la gestion d'un dispositif sont maintenus, certains sont développés. À noter une nette augmentation de la participation de la CAF, 2^{ème} financeur après la Ville.
- ✓ Maintien de la subvention municipale : positionnée sur le pôle affaires Supports, elle soutient financièrement les politiques publiques conduites par le CCAS.

Perspectives 2025

Améliorer l'information budgétaire des services et de la Direction au travers d'indicateurs et en mettant en place des revues budgétaires avec les services.

Optimiser la gestion des achats en réalisant une cartographie de ces derniers et en exploitant les possibilités de mutualisation ou de recours à des centrales d'achat.

Proposer un guide des achats pour sensibiliser les agents à l'achat public.

Mise en place d'une régie volante pour un aller vers les usagers.

Adaptation aux évolutions réglementaires en matière de modernisation banque en ligne comptes DFT régisseurs, ainsi qu'aux évolutions des moyens de paiement SEPA.

Approfondir le processus d'inventaire.

MOYENS GENERAUX

La Direction des Moyens Généraux est structurée en trois secteurs distincts. Agissant comme une direction ressource, elle a pour mission principale de soutenir les autres directions du CCAS.

Elle prend en charge diverses missions indispensables au bon fonctionnement de l'organisation, couvrant notamment les domaines suivants : numérique, gestion des courriers entrants et sortants, interventions, logistiques internes, ainsi que l'acquisition de mobilier et matériel professionnel et le réaménagement des services.

Cette direction veille à l'optimisation du fonctionnement de la collectivité tout en assurant une gestion rigoureuse des coûts.

Missions Principales :

- **Achat de fournitures et matériel** : Acquisition et gestion des équipements nécessaires.
- **Gestion courante des locaux** : Maintenance, exploitation des infrastructures, suivi des budgets et contrôle de la facturation.
- **Assurances et suivi des sinistres** : Gestion des risques et traitement des incidents.
- **Optimisation des coûts** : Recherche permanente de solutions pour réduire les dépenses.
- **Gestion du parc automobile** : Entretien et renouvellement des véhicules de service.
- **Téléphonie et informatique** : Support et maintenance des systèmes de communication et informatiques.
- **Accueil général** : Coordination de l'accueil des usagers et visiteurs.
- **Traitement du courrier** : Gestion des courriers entrants et sortants.

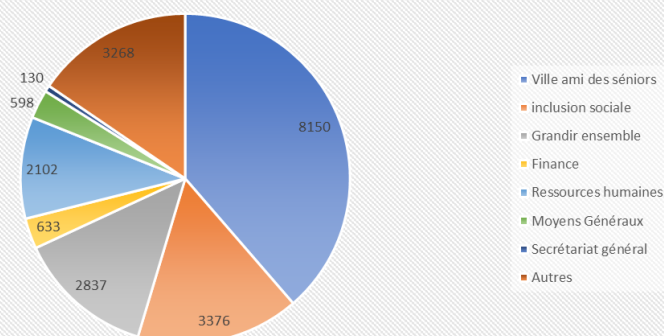
Moyens opérationnels

Ce secteur est chargé de la gestion du courrier, de la gestion des bâtiments et de la relation avec les syndicats, les services de la ville d'Avignon et les entreprises. Son rôle inclut la mise à jour continue des contrats de maintenance liés à la sécurité des bâtiments, en conformité avec les normes ERP, et la gestion des accès aux sites du CCAS.

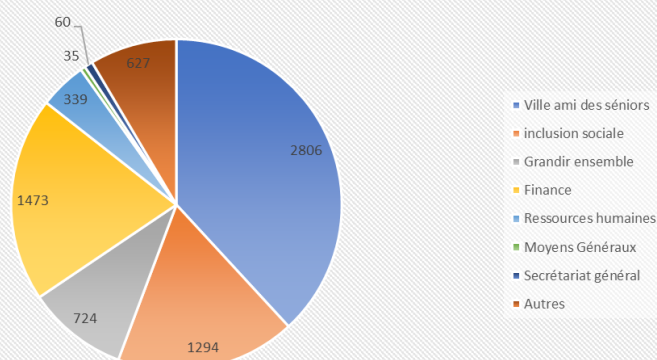
Le secteur Moyens opérationnels peut également être sollicité pour la centralisation des achats afin d'optimiser les dépenses. Il gère le pool de véhicules de service en collaboration avec le garage municipal et les prestataires en contrat.

En partenariat avec les services de la Ville, les responsables uniques de sécurité (RUS), ce secteur s'occupe de toutes les procédures relatives à la sécurité des bâtiments (intrusion/incendie), y compris l'organisation des visites des commissions de sécurité.

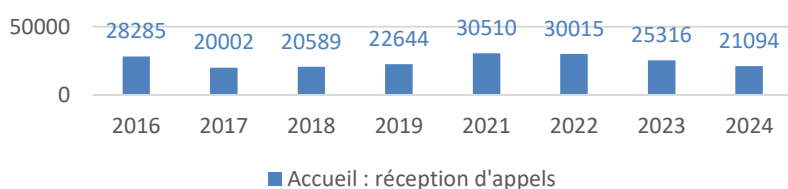
Répartitions des appels reçu par l'accueil par services



Répartitions des usagers reçu par l'accueil par services



Accueil : réception d'appels



LES MOYENS OPERATIONNEL EN BREF

Les ressources :

**1 coordinatrice des
moyens opérationnels**

2 agents d'accueil

**1 agent polyvalent
accueil/courrier**

1 agent d'entretien

**- 7 652 usagers accueillis
et 21 094 appels reçus**

**- 10683 courriers
affranchis en 2024**

**- 4 sinistres au titre de
l'année 2024**

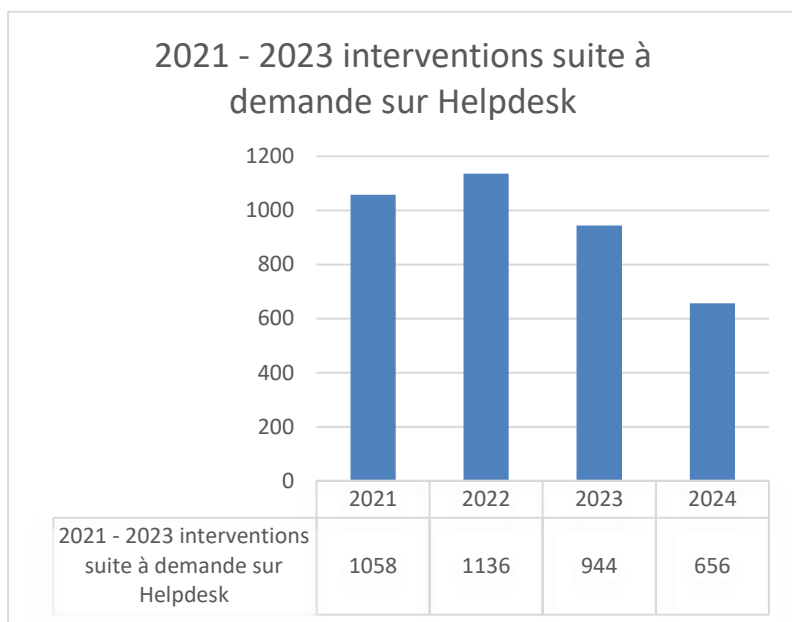
Maintenance et exploitation des bâtiments

Ce service est chargé d'effectuer des travaux d'entretien sur tous les bâtiments de la collectivité, afin d'en maintenir le bon état général de fonctionnement, dans le respect des règles de sécurité.

Il participe également à l'appui logistique lors des manifestations organisées par la collectivité (déménagement, mise en place de tables et chaises, etc.).

Cette équipe réalise également le nettoyage des cours des crèches collectives.

Le logiciel de Helpdesk ayant changé sans récupération de donnée les statistiques ne portent que sur les six dernier mois de 2024. Le service de maintenance a réalisé 656 interventions du 1^{er} juin au 31 décembre pour les différents pôles de la collectivité.



LE PATRIMOINE EN BREF

1 Coordinateur technique

3 Agents techniques

1 local de 90 m² (bureau, atelier, stock, salle de pause)

1 local de stockage

3 véhicules de service

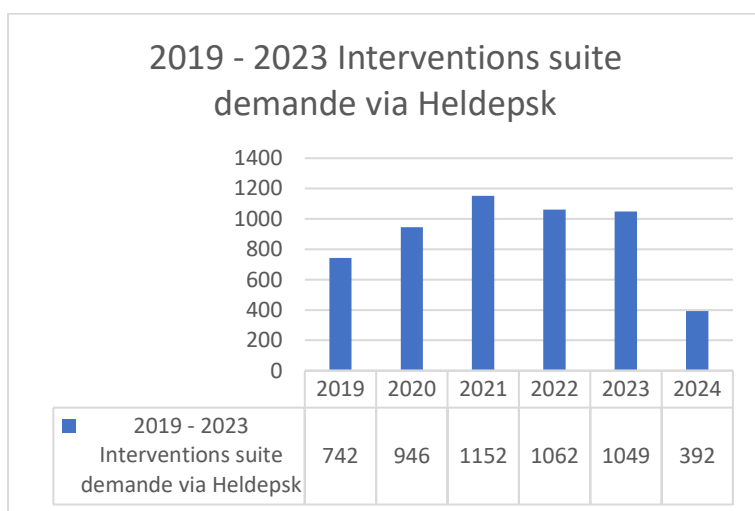
10850 m² de locaux repartis sur 17 sites à maintenir.

Informatique

Le service informatique a pour mission de définir, mettre en œuvre et exploiter des systèmes d'information modernes et éprouvés, adaptés aux objectifs du CCAS ainsi qu'aux besoins et contraintes des services. En lien avec la DSI Ville pour une partie de son activité, il garantit la sécurité et le bon fonctionnement des systèmes pour l'ensemble des directions du CCAS. La DSI participe activement au développement numérique de la collectivité.

Le secteur est également chargé de la gestion du parc informatique et téléphonique. Cela inclut la maintenance du parc, le suivi des contrats et la gestion des achats.

Le logiciel de Helpdesk ayant changé sans récupération de donnée les statistiques ne portent que sur les six derniers mois de 2024.



L'INFORMATIQUE EN BREF

2 techniciens

2 Salles informatiques

26 serveurs

140 Ordinateurs

72 Ordinateurs Portables

73 téléphones portables

138 Téléphones fixes

35 copieurs

2024 en chiffre :

Dépenses en investissement année 2024	
Typologie	Montants annuel 000-112-200
meubler et électroménager	27 581,39 €
Mise en place de la pré-imprégnation pour les agents d'entretien	1 612,66 €
informatique - téléphonie et accessoires	24 481,01 €
aménagement et travaux sous-traitance	84 352,29 €
petit équipement	5 080,99 €
Totaux	143 108,34 €

Les 5 axes principaux d'intervention :

- Prévenir les risques professionnels
- Améliorer et simplifier l'environnement de travail des agents
- Doter les agents d'espaces de travail adaptés
- Doter les agents d'outils de travail adaptés
- Adapter les outils informatiques

Dépenses en fonctionnement et investissement sur 2024 **394 000 €**

Perspectives 2025 :

Pour l'année prochaine, chaque secteur de la Direction des Moyens Généraux s'engagera dans de nouvelles initiatives pour renforcer ses missions et améliorer le service rendu :

Moyens opérationnels

- **Optimisation des processus** : Renforcement des processus de gestion des courriers et des contrats de maintenance pour une meilleure efficacité.
- **Collaboration accrue** : Développement de partenariats avec les services de la ville et les centrales d'achats pour optimiser les coûts et améliorer les services.

Maintenance et exploitation des bâtiments

- **Amélioration Continue** : Augmentation des interventions de maintenance préventive pour réduire les coûts de réparation et prolonger la durée de vie des bâtiments.
- **Formation du Personnel** : Programme de formation continue pour le personnel de maintenance afin d'assurer la mise à jour des compétences et des connaissances.
- **Entretien des espaces vert** : acquisition de matériel pour compléter les actions menées par la ville et les interventions sous-traitées sur les espaces extérieurs dédié aux activités du CCAS.

Informatique

- **Innovation Technologique** : Adoption de nouvelles technologies pour améliorer la sécurité et l'efficacité des systèmes d'information.
- **Cybersécurité** : Renforcement des mesures de cybersécurité pour protéger les données sensibles et prévenir les cyberattaques.
- **Sécur du numérique** : mise en place d'un DUI et d'une nouvelle application pour le maintien à domicile.
- **DOMIFA** : mise en place d'une application pour le suivi de la domiciliation.

SECRETARIAT GENERAL

QUELQUES CHIFFRES	2024
Nombre de CA	7
Nombre de Délibérations	86
Nombre de Décisions	79
Nombre de conventions et avenants enregistrés	136
Nombre de Commissions permanentes	10
Nombre de décisions de la Commission permanente pour les aides facultatives	30

Le secrétariat général est en charge du suivi et du bon déroulement des instances du CCAS : le conseil d'administration et la commission permanente. A ce titre, il rédige et suit tous les actes administratifs qui rythment la vie de la collectivité : décisions, délibérations, convocations et comptes rendus, transmissions en Préfecture.

Composé de deux assistantes, il se positionne en appui de la direction générale et de la vice-présidente pour mener les projets transversaux, développer les partenariats et promouvoir l'image du CCAS.

Perspectives 2025 :

Consolider juridiquement les actes

Mettre en place des indicateurs financiers et d'activités

Suivi de la réactualisation des projets de services

Mise à jour des procédures transdirections

Poursuite de l'évolution des outils de communication.

